

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Henri Froidevaux

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction de l'ASIE FRANÇAISE,
Paris, 21, rue Cassette. — Téléph. Saxe 32.84. Adresse télégr. : COMASIE PARIS.

SOMMAIRE

A nos adhérents.....	293
Liste des souscripteurs.....	293
Le champ d'action du général Gouraud. Coup d'œil géographique, par HENRI FROIDEVAUX.....	294
Les intérêts français en Transcaucasie, par EDMOND HIPPEAU.....	297
L'Indochine française dans le milieu asiatique, par CH. B.....	303
Les mouvements politiques en Sibérie depuis la Révolution, par S. REIZLER (suite et fin).....	306
Indochine. — Le départ de M. Sarraut. — Installation d'une cour d'appel à Hanoi. — Le mouvement de la navigation en 1917.....	310
Levant. — L'arrivée du général Gouraud en Syrie. — L'agitation dans le Kurdistan méridional.....	311
Extrême-Orient. — Chine : Les missions protestantes allemandes en Extrême-Orient. — Cessation de l'état de guerre avec l'Allemagne. — La lutte contre l'opium.....	314
Japon : L'essor du Japon pendant la guerre.....	315
Asie anglaise : La réforme constitutionnelle dans l'Inde. — L'agitation dans l'Inde. — Questions financières.....	318
Asie russe : L'étude du marché sibérien par une mission économique canadienne. — Les denrées périssables et les frigorifiques.....	319
Perse : La Perse et l'accord anglo-persan du 9 août 1919.....	321
Bibliographie. — Le sort de l'Empire ottoman, par ANDRÉ MANDELSTAM.....	321
Table des années 1918-1919.....	323
CARTE	
Carte de la Transcaucasie.....	298

A NOS ADHÉRENTS

La fin de l'année amène l'échéance des cotisations de nos adhérents. Nous les prions de vouloir bien nous éviter des frais onéreux de recouvrement en nous adressant eux-mêmes le montant de leur cotisation par un mandat-poste ou un chèque, ou en l'versant dans un bureau de poste au crédit de notre compte courant de chèques postaux Paris, n° 1900.

* *

L'appel du Comité à ses souscripteurs a reçu un bienveillant accueil et déjà un grand nombre d'entre eux y ont répondu favorablement, quelques-uns même en faisant le rappel des cotisations des années précédentes. A tous nous adressons nos remerciements.

Nous demandons une fois de plus à ceux qui n'ont pas encore envoyé leur souscription de vouloir bien considérer l'effort du Comité et le sacrifice que lui impose l'augmentation des frais d'impression et de l'aider particulièrement à rendre à l'Asie Française une périodicité que la gravité et l'urgence des questions qui se posent en Orient rendent extrêmement désirable.

Dès le 1^{er} janvier prochain nous comptons en effet reprendre notre publication MENSUELLE.

Le montant de la souscription n'est pas limité, mais le Bulletin n'est servi pendant un an, qu'aux personnes ayant versé au moins 25 francs. Ce minimum est seulement de 20 francs pour les officiers et fonctionnaires coloniaux.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Régie générale des Chemins de fer et Travaux publics à Paris.....	25 »
Banque industrielle de Chine, à Paris.....	50 »
Société des Etains de Kinta, à Paris.....	15 »
Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée, à Paris.....	12 »
A reporter.....	102 »

Report.....	102 »
Compagnie de commerce et navigation d'Extrême-Orient, à Paris.....	45 »
MM.	
Paul Lebaudy, à Paris.....	20 »
Louis Eckert, à Vincennes.....	50 »
Dautremet, à Bièvres.....	15 »
Ch. Michel-Côte, à Paris.....	50 »
Commandant Flottes.....	15 »
J. Fiard et C ^{ie} , à Lyon.....	50 »
Dr Haza, à Luglon.....	12 »
R. Ouriou, à Paris.....	20 »
Pardailhé-Galabrun, à Paris.....	12 »
Gaston Nancy, à Pau.....	20 »
Jules Ricome, à Alger.....	20 »
Général de Pelacot, à Paris.....	15 »
Boulogne, à Alger.....	25 »
Chudeau, à Paris.....	20 »
Colonel de Valon, à Mont-de-Marsan.....	20 »
Dr H. Brouillard, à Bordeaux.....	12 »
Louis Reynaud, à Paris.....	20 »
Miguel Nimier, à Paris.....	20 »
François Berge, à Paris.....	50 »
Amédée Alby, à Paris.....	25 »
Raymond Clouet, Le Caire.....	15 »
Dr Gasser, à Oran.....	15 »
Ennemond Morel, à Lyon.....	20 »
Georges Teissier, à Paris.....	25 »
A. Deguy, à Montgeron.....	12 »
Général Lyautey, à Rabat.....	20 »
Gustave Gautherot, à Fontenay-aux-Roses.....	25 »
Capitaine de corvette de Beauregard.....	12 »
Frappier, à Angers.....	20 »
Capitaine de corvette A. Quesnel, à Toulon.....	15 »
De Guichen, à Paris.....	25 »
P. B. de la Brosse, à Neuilly-sur-Seine.....	20 »
Duchesne-Fournet, à Paris.....	20 »
Lieutenant-colonel Maurel.....	20 »
Léop. de Saussure, à La Baule.....	20 »
Ashida, à Paris.....	50 »
Commandant de Caraman, à Paris.....	20 »
Payot, à Lausanne.....	25 »
Georges Douin, à Ismailia.....	15 »
Marquis Marcel de Cottreau, à Orléans.....	75 »
Maurice Bergès, à Lancey.....	100 »
Lieutenant-colonel Leduc.....	12 »
Albert Taton, à Paris.....	25 »
Chaplain, à Paris.....	25 »
Lieutenant-colonel Martin-Decaen, à Beyrouth.....	20 »
Le Frère Directeur du Collège Khoronfish, au Caire.....	15 »
Marquis de Montaigu, à Paris.....	20 »
Henri Baron, à Sfax.....	15 »
William Huguet, à Paris.....	25 »
Roger Garreau, à Paris.....	25 »
D. Favette, à Constantinople.....	25 »
H. Chevrier, à Paris.....	12 »
Octave Richard-Puyferré, à Ponts-de-Cé.....	25 »
Jean Guillemin, à Paris.....	50 »
Aymard, à Paris.....	25 »
Le général Messimy, à Paris.....	15 »
C. Tabary, à Bourg-la-Reine.....	12 »
La Rivière, à Addis-Abeba.....	25 »
Eug. Meyer, à Barr.....	25 »
Le Gallen, à Saïgon.....	15 »
Hou. M. Roux, à Bagdad.....	50 »
Capitaine de corvette Camille Husson.....	12 »
H. Tissot, à Hué.....	25 »
A reporter.....	1.705 »

Report.....	1.705 »
Comte Cressaty, à Paris.....	20 »
R. Saint-Pierre, à Pékin.....	25 »
Commandant Mimaut, à Lattaquié.....	25 »
Charles Gimon, à Paris.....	50 »
Société de Géographie de Toulouse.....	10 »
Chambre de Commerce de Laval.....	25 »
L'ambassade du Japon, à Paris.....	1.000 »
Bibliothèque du ministère des Colonies, à Rome.....	25 »
Bibliothèque de la Réunion des officiers, à Besançon.....	20 »
Le Directeur des Douanes et Régies, à Hanoï.....	30 »
Le Chef d'Etat-major des troupes du groupe de l'Indochine, à Hanoï.....	25 »
The American Geographical Society, à New-York.....	25 »
Compagnie de commerce et navigation, à Saïgon.....	50 »
Bibliothèque des officiers du 23 ^e colonial, à Paris.....	30 »
La Délégation japonaise, à Paris.....	30 »
Bibliothèque nationale Vajiranana, à Bangkok.....	20 »
Bibliothèque du ministère de la Guerre, à Paris.....	30 »
Directeur du collège Saint-Joseph, au Caire.....	15 »
Directeur de la Mission laïque française en Syrie.....	30 »
Cercle Gaulois, à Hankéou.....	25 »
Association Italo-Française d'expansion économique, à Paris.....	30 »
Total.....	3.245 »

Le Champ d'action du général Gouraud

COUP D'ŒIL GÉOGRAPHIQUE

Le général Gouraud est arrivé à pied d'œuvre. Il a débarqué à Beyrouth le 22 novembre; il a pris contact avec la population; il a reçu la visite de lord Allenby, et les soldats français ont commencé de relever, dans la zone bleue déterminée par l'accord du mois de mai 1916, les troupes britanniques qui l'occupaient jusqu'alors. Nos lecteurs trouveront dans une autre partie de cette *Revue* le résumé des quelques dépêches qui seules, jusqu'ici, ont tenu le public français au courant de ces événements d'importance. Nous nous réservons d'y revenir un peu plus tard et de les apprécier comme il convient; aujourd'hui, en l'absence de détails explicites, efforçons-nous de nous rendre compte du nouveau champ d'action sur lequel, après tant de glorieuses campagnes en Afrique, après tant de belles actions en France même, le général Gouraud commence de mettre au service de la Patrie ses remarquables qualités d'intelligence et de cœur, ses talents militaires et son expérience des questions musulmanes.

I

On sait ce qu'est la Syrie dans son ensemble: une étroite bande de terrain s'étendant d'Ouest

en Est entre la mer Méditerranée et les espaces désertiques interposés entre les rebords orientaux de ses montagnes et la vallée de l'Euphrate. Elle commence au sud au golfe d'Akaba (mer Rouge) pour se terminer au nord au fond (aujourd'hui comblé par les alluvions) de l'ancien golfe d'Alexandrette, au pied des plateaux de l'Anatolie et du Kurdistan. Dans ces limites que lui a données la nature, la Syrie se développe dans le sens du méridien sur plus de 1.000 kilomètres, tandis qu'elle ne couvre pas plus de 150 à 200 kilomètres dans le sens des parallèles.

Naguère, autrement dit avant les dernières semaines de l'année 1914, avant l'entrée de la Turquie dans la grande guerre aux côtés de l'Allemagne et du « fidèle second », toute cette contrée était soumise à une même administration : elle faisait partie de l'Empire ottoman. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Sans doute la paix — et on ne saurait trop le regretter — n'a pas encore été conclue avec la Turquie ; mais d'ores et déjà, aucun doute n'est possible : pas plus que la Mésopotamie, la Syrie ne se trouvera, au lendemain du traité futur et des décisions définitives prises par la Conférence de la Paix, dans la situation qui était la sienne en 1914 ; les documents publiés dans le dernier numéro de *l'Asie Française* le prouvent nettement.

Ils prouvent encore autre chose : ils prouvent que les Anglais — nous le constatons sans aucune amertume ni acrimonie, et nous le disons uniquement parce que telle est la vérité — n'ont nullement tenu compte de la géographie au cours des négociations qu'ils ont engagées en dehors de nous avec les Arabes et qu'ils nous ont ensuite demandé de ratifier. Une, en effet, est la Syrie dans les limites que nous lui avons assignées tout à l'heure. C'est un bloc dont les différentes parties sont en étroite dépendance les unes des autres. Nous faut-il en faire la preuve ? Jetons les yeux sur une carte de la contrée et dégageons-en les enseignements.

* *

Réduite à ses traits essentiels, la Syrie « intégrale » se compose de deux chaînes de hauteurs plus ou moins considérables, courant l'une et l'autre parallèlement aux rivages de la Méditerranée et séparées l'une de l'autre par une longue dépression centrale. On peut donc, avec quelque raison, la comparer à la partie nord-est de notre France ; comme la voûte que supportaient les Vosges et la Forêt Noire, celle que soutenaient les collines et les montagnes de la Syrie s'est effondrée. De là l'existence, ici d'une belle vallée médiane parcourue par le Rhin dans la plaine d'Alsace-Bade, là d'un sillon longitudinal au fond duquel les eaux coulent vers les points les plus déprimés. D'un bout à l'autre, ce sillon est dominé par des hauteurs qui le délimitent étroitement entre leurs pentes abruptes mais qui, au contraire, s'inclinent doucement, ici vers la Méditerranée située plus à l'Ouest, et là, vers le désert intérieur. Comme Vosges et Forêt-Noire,

les montagnes syriennes n'ont le plus souvent rien des sierras : pas de pics déchiquetés ni de formes aiguës. Jusqu'à l'Oronte tout au moins, seulement des plateaux tabulaires (des « planches », comme on dit dans les Vosges) nettement séparés les uns des autres par des gorges aux parois escarpées, et qui atteignent leurs plus fortes altitudes dans la partie centrale de la contrée.

Mais, dira-t-on sans doute, la carte ne montre pas seulement l'existence de ce grand sillon longitudinal ; elle révèle encore la présence de couloirs transversaux qui coupent en un certain nombre de tronçons, les deux bourrelets montagneux auxquels on étend un peu abusivement le nom (particulier à quelques-unes de leurs sections) de Liban et d'Anti-Liban. Ne sont-ce pas là — comme aussi les seuils qui délimitent dans la dépression centrale plusieurs compartiments distincts : la Cœlésyrie, la Bekaa, le Ghor — ne sont-ce pas là des bornes assignées par la nature à différentes parties de la Syrie ? Peut-être, à un observateur superficiel, en semblera-t-il ainsi. En fait ces couloirs, très rares (trouées d'Antioche, d'Homs, de Galilée), sont des traits d'union entre la dépression médiane et les rivages méditerranéens, ou les steppes et les déserts de l'Est. Sans eux, ces bandes longitudinales seraient complètement isolées les unes des autres et, par eux, l'unité déjà si manifeste du relief de la Syrie se trouve au contraire confirmée encore.

* *

Non moins manifeste est l'unité du climat.

La Syrie jouit en effet d'un climat nettement méditerranéen dont, suivant la très juste remarque d'un excellent géographe, les traits essentiels sont « altérés par le voisinage du désert et mitigés par la présence de montagnes riches en eaux ». De l'Est, du Sud-Est et du Sud, arrivent des vents que leur passage sur les étendues désertiques avoisinantes rend brûlants et desséchants ; avec ces *sirocos*, ces *chourkayeh*, contrastent les vents humides venus de l'Ouest et du Sud-Ouest à travers la Méditerranée. Ceux-ci apportent (de novembre à mars) de grosses averses sur les côtes et sur les pentes inférieures des montagnes, des neiges sur les tables les plus hautes. Le reste de l'année, merveilleuse est la luminosité ; c'est un été à peu près sans nuages et vraiment torride pendant les mois les plus chauds, sauf dans les parties montagneuses qui regardent la Méditerranée. D'Ouest en Est et aussi du Nord au Sud, l'approche du désert se manifeste de plus en plus nettement à mesure qu'on s'éloigne de la mer ; elle influe naturellement sur les conditions du climat, qui devient continental et excessif, surtout dans les vallées creuses du sillon médian.

* *

De ces différences de climat résulte fatalement une inégale répartition des eaux courantes, et celles-ci, par suite du relief de la Syrie, prennent d'autre part des directions divergentes.

Les unes, descendues des pentes extérieures du bourrelet oriental, vont se perdre dans les déserts; telle la Barada, qui arrose les vergers de Damas. D'autres sortent du même revers extérieur de l'autre bourrelet, du bourrelet occidental, pour aboutir plus ou moins vite à la Méditerranée; c'est le cas pour le Nahr-el-Kelb ou « rivière du Chien », qui alimente Beyrouth, et pour le Nahr-el-Moukatta, qui arrose la plaine d'Esdreton, dominée par le Carmel. D'autres enfin, après avoir dévalé des pentes intérieures des montagnes jusqu'au fond du long couloir central, y constituent de véritables fleuves. Mais, très différent est le sort de ces fleuves: du Nahr-el-Asi, l'Oronte des anciens; du Nahr-el-Leitani, connu autrefois sous le nom de Léontès; et enfin du Jourdain.

Le Nahr-el-Asi, le fleuve de la Cœlésyrie, et le Nahr-el-Leitani, nés tous deux dans la « vallée des Mûriers », arrivent l'un et l'autre, après avoir coulé en sens inverse dans des gorges ou des vallées plus ou moins étroites, à s'échapper de leur prison par tel ou tel couloir transversal et à se perdre dans la Méditerranée; l'Oronte, au débouché de la trouée d'Antioche, le Leitani au sortir de la brèche où finit, du côté du Sud, le Liban proprement dit. On sait que tout autre est le sort du Jourdain; depuis sa naissance dans le massif boisé de l'Hermon jusqu'à son entrée dans le lac Asphaltite ou mer Morte, ce fleuve, ou mieux cet égoût collecteur du Ghor, demeure captif entre les escarpements parallèles des plateaux de la Palestine et du pays d'Ammon; il s'y enfonce toujours davantage, dans une dépression dont les eaux bitumineuses de la mer Morte remplissent la cuvette la plus basse par 394 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée.

* *

Comment, alors que si peu d'entre elles arrivent jusqu'à la mer après s'être dégagées de l'étreinte des montagnes intérieures, comment les rivières influeraient-elles sensiblement sur la configuration des rivages? Partout, sauf à l'Extrême-Nord au delà d'Alexandrette, alors que l'Akma-Dagh s'est dirigé vers le cœur de la presqu'île d'Anatolie, partout celles-ci demeurent dans le voisinage du bourrelet libanais. De là partent vers la Méditerranée de nombreux contreforts, terminés sur les flots mêmes par une série d'éperons montagneux, les *raz*, qui rompent seuls la monotonie de la côte syrienne.

C'est au travail d'autres cours d'eau, à celui de torrents sauvages descendus du pied occidental du Liban, que le littoral de la Syrie doit son aspect rectiligne. Peu à peu, les alluvions ont comblé pour partie des baies rocheuses à l'origine et ensablé des ports naguère très fréquentés: ceux de Sidon, de Tyr et d'Akka ou Saint-Jean-d'Acre entre autres. Quelques ports existent, néanmoins, sur la côte de Syrie, surtout dans la partie centrale; dans le Sud au contraire, les plaines littorales (d'Esdreton, de Saron, des Philistins) développent entre collines et plateaux

cisjordanien et la mer des étendues fertiles, relativement considérables, auxquelles répondent au Nord du golfe d'Alexandrette, les plaines fécondes de la Cilicie. Formées par les alluvions du Djihoun et du Seihoun, descendues des plateaux de Kurdistan et d'Anatolie, ces plaines extérieures au système montagneux de la Syrie propre, sont bien la continuation des petites plaines littorales situées plus au Sud; elles écartent la mer loin dans l'Ouest des rebords extérieurs de l'Akma-Dagh septentrional (Djebel-i-Béréket) et offrent aux cultures de vastes espaces, dont, seuls, l'insalubrité et le défaut de main-d'œuvre empêchent actuellement la complète mise en valeur.

* *

Résumons donc tous ces faits en une brève synthèse, voici ce qui s'en dégage. Physiquement parlant, la Syrie nous apparaît comme un isthme véritable, resserré entre deux mers très dissemblables: une mer liquide, la Méditerranée, et une mer de sable, le désert. Climatiquement parlant, c'est un pays où la sécheresse va croissant, tout à la fois d'Ouest en Est et du Nord au Sud. De là résultent, au double point de vue de la végétation et des possibilités économiques, plusieurs conséquences importantes:

a) La végétation n'est pas uniformément la même. Au Sud d'une ligne qui part de la côte vers Gaza et qui monte plus ou moins rapidement au Nord-Est vers le coude de l'Euphrate par Jérusalem, Homs et Hama, c'est une aridité presque complète; il n'en va plus de même au Nord de cette ligne. Encore convient-il de distinguer entre la zone où, comme dans le Tell algérien, la culture est possible sans irrigation, et celle où elle ne l'est pas.

b) La région forestière est actuellement très restreinte. Elle n'existe plus guère qu'au-dessus de la plaine de Baalbek, sur les pentes du Grand-Hermon, d'où sort le Nahr-el-Leitani. Ailleurs, dans l'Anti-Liban et le Liban, d'où les cèdres ont presque complètement disparu, les arbres de grandes dimensions ne forment que des bosquets.

II

Voilà, succinctement résumées, les conditions géographiques de la Syrie, autrement dit du nouveau théâtre d'activité assigné par le gouvernement français au général Gouraud.

Celui-ci n'y a pas, on le sait, ses coudées franches. Il suffit de se reporter à la carte insérée dans le dernier numéro de l'*Asie française* pour se rendre compte que la Syrie tout entière n'est pas nôtre et que les journaux britanniques ont tort de parler de l'évacuation « de la Syrie » par leurs soldats; ceux-ci n'en ont évacué qu'une partie, qu'il plaît aux Anglais d'appeler du nom de tout l'ensemble. De la région syrienne, l'accord de mai 1916 n'a laissé qu'une fraction à la France; de cette unité géographique que nous

nous sommes efforcés de définir plus haut, il a détaché toute la partie méridionale jusqu'au Nord du lac de Génésareth ou de Tibériade, autrement dit la Palestine. Là sera constituée, dans la zone brune de l'accord, une administration internationale, dont les lettres échangées entre M. Paul Cambon et sir Edward Grey n'ont pas précisé la forme, mais que l'on dit devoir être un état sioniste dont Jérusalem sera la capitale. Là se trouve également, autour de Caïffa et d'Acre, une petite enclave britannique dans les plaines fertiles si bien mises en valeur naguère par les colons allemands établis dans la région.

C'est seulement un peu plus au Nord que commence la zone bleue, où la France a pleine liberté d'action dans les limites stipulées par le paragraphe 2 de la lettre de M. Cambon du 9 mai 1916; mais on se tromperait étrangement en pensant que la zone bleue englobe toute cette partie centrale et septentrionale de l'ensemble géographique auquel on applique le nom de Syrie. Elle en comprend d'abord la partie côtière, jusqu'au fond des golfes d'Alexandrette et, en Cilicie, de Mersina. Elle comprend aussi les deux versants du bourrelet montagneux qui, plus ou moins près de la Méditerranée, limite cette bande côtière avec des altitudes plus ou moins fortes, sinon toujours avec des aspects variés et sous des noms différents. Cette ride montagneuse se développe parallèlement à la mer du Sud au Nord, sur toute l'étendue de la zone bleue, depuis les environs de Saint-Jean d'Acre jusqu'au fond du golfe d'Alexandrette et même un peu plus loin encore; quand elle se soude aux chaînes du Taurus et de l'Anti-Taurus, la Syrie cesse d'exister et les plateaux d'Anatolie et du Kurdistan commencent.

Même si elle s'étend encore un peu plus loin vers l'Est, très faible est donc, tout au long de la côte syrienne, la largeur de la zone française; c'est seulement au Nord d'Alexandrette que cette zone se développe en profondeur. Elle ne le fait pas seulement du côté de l'Ouest, par delà le Djihoun de Cilicie, jusqu'à Mersina, mais aussi dans l'Est, où elle franchit l'Euphrate, jusqu'à Orfa et elle atteint le Tigre très en aval de Diarbékir.

Redire ici pour quelles raisons d'ordre politique la zone bleue est très étriquée serait inutile. Pour complaire à son alliée britannique, le gouvernement français a consenti, en novembre 1915, une diminution de son domaine d'action directe; il s'est, comme l'Angleterre le lui demandait et uniquement pour lui être agréable, dessaisi de son autorité immédiate sur les quatre grandes villes de la Syrie intérieure, sur Homs et Hama, situées entre les deux bourrelets montagneux dans la dépression centrale, et sur Damas et Alep, plus orientales. Ces villes font partie de la zone A qui, par delà les déserts de la Syrie, l'Euphrate, les steppes de la Mésopotamie et le Tigre, s'étend jusqu'au talus occidental du plateau de l'Iran; avec Mossoul, sur le Tigre, elles sont les centres urbains de cet Etat ou de cette Confédération d'Etats arabes sur lesquels l'accord de mai 1916 recon-

naît du moins à la France un droit éminent de contrôle et de protectorat.

Mais, à côté de ces raisons politiques, d'autres peuvent exister et même servir de prétexte, sinon de base sérieuse, aux politiques. L'accord de mai 1916 parle d'Etats arabes; on parle d'autre part, nous venons de le dire, de la création d'un Etat sioniste; on ne peut méconnaître non plus l'existence des Syriens dans les plaines et dans les cantons montagneux les plus proches de la Méditerranée. Si donc il y a en Syrie unité physique et climatique indéniable, il en est autrement au point de vue ethnique et aussi au point de vue religieux. De cette situation peuvent surgir pour les Français qui viennent de débarquer en Syrie des problèmes délicats à plus d'un titre. Pour les bien comprendre, il importe de se rendre un compte exact des conditions ethniques du pays; c'est ce que nous nous proposons de faire prochainement.

HENRI FROIDEVAUX.

Les Intérêts Français EN TRANSCAUCASIE

C'est à l'extrémité orientale de l'Europe, sur les rivages de la Caspienne, au pied de la chaîne majestueuse du Caucase, que se trouverait, d'après certains savants, le berceau de toutes les variétés de la race blanche, de la race qualifiée pendant longtemps pour ce motif de « race caucasienne ». La tradition de l'arche de Noé, qui atterrit, avec l'ancêtre commun des Européens et des Asiatiques, au mont Ararat, au Sud du Caucase, doit avoir contribué à accréditer cette version, conforme aux légendes nationales de certains peuples. Les textes chaldéens antiques placent ce berceau plus loin, au mont Zinzir, dans la chaîne du Kurdistan, où l'on vénère les débris du vaisseau patriarcal de Xisouthros.

Quoi qu'il en soit, qu'elles sortent d'Arménie, du Caucase ou de Perse, les populations des régions du Caucase descendent-elles en ligne directe des primitifs? Rien n'est moins prouvé. Dans l'antiquité, la Transcaucasie actuelle avait également ses légendes. C'est probablement la haute cime de l'Elbrouz, qui domine la contrée à 5.640 mètres d'altitude, qui incita les fils d'Hellen à y placer la scène du supplice de Prométhée, coupable d'avoir dérobé un feu qui était, sans doute, le geyser de flammes de Bakou, révéralé depuis un temps immémorial par les Guèbres (1). Les poètes grecs ont attribué, de même, à ce pays de rêve le territoire de Colchos, que visait Jason, l'amiral des Argonautes, à la recherche du mouton aurifère, et les aventures non moins fabu-

(1) Ils s'y rendent encore en pèlerinage de la côte occidentale de l'Indus, où résident les derniers fidèles du culte de Zoroastre.

RETRONews

leuses dont il fut le héros près de l'enchanteresse Médée, fille d'Hypsée, ce qui signifie incontestablement « la montagne ». Ainsi se ramène à l'histoire poétique la tradition des origines des mines d'or (1) et des puits de pétrole du Caucase, auxquels les modernes, ou plutôt les Européens, attachent beaucoup plus d'importance que ne le faisaient dans leur petit monde tout neuf les contemporains d'Orphée ou de Thogarmos, qui fut le premier roi de la Géorgie, vers 2640 avant notre ère, au temps de Nemrod, assure-t-on.

Actuellement la Transcaucasie forme, depuis la chute du régime tzariste, deux nouveaux Etats,

du célèbre agitateur circassien, Pédro Schamy de 1839 à 1859, avait tenté de réveiller le vieil esprit national, masqué sous un programme de régénération religieuse, le muridisme. Le fameux révolutionnaire, après sa défaite, reconnut humblement son erreur et fit amende honorable. Tout semblait oublié : sous la forme d'une lieutenance générale, le Caucase était appelé, par l'exploitation active de sa richesse territoriale, à un avenir de grande prospérité, quand l'écroulement de la dynastie livra subitement cet admirable pays à la plus navrante anarchie et à la misère. L'état dans lequel se trouvent aujourd'hui ces belles provinces et leurs malheureux habitants peut



la Géorgie et l'Azerbaïdjan, ayant pour capitales le premier Tiflis, l'autre Bakou, et dont l'histoire n'a pas encore commencé. A la vérité, la Géorgie eut une suite de rois nationaux, luttant obstinément contre la Perse, la Turquie, parfois l'Arménie antique qui convoitaient cet immense et riche territoire; puis la Russie, après plus d'un siècle et demi de luttes, de 1722 à 1878, a fini par faire reconnaître sa souveraineté jusqu'à Kars, Ardahan et Batoum.

L'insurrection des Caucasiens, sous l'impulsion

d'autant moins facilement être décrit que leur isolement est complet depuis 1917; à peine si quelques correspondants intrépides ont pu relater de visu les horreurs et les excès qui ont ensanglanté ces territoires où la vie était si heureuse et si active. Il faut, pour comprendre cette détresse et cet isolement, entrer dans quelques détails précis.

La Géorgie a gardé en partie sa frontière historique. Elle comprend les territoires cédés en 1799 par George IX, fils d'Héraclius, à Paul I^{er}, qui restèrent longtemps une possession nominale de la Russie, en raison des révoltes continuelles

(1) Ces mines sont depuis longtemps épuisées.

des sujets du tzar, comme l'avait été celle des Persans et des Turcs. Quant à ceux qui avaient été cédés par les traités d'Andrinople et de Berlin en 1829 et en 1878, ainsi que certains autres demeurés dans l'Empire ottoman, ils se sont détachés de la Géorgie. Sur ces régions, peuplées en grande partie d'Arméniens, l'Etat géorgien a renoncé à étendre ses frontières, qui ne contiendraient, outre le Lazistan réannexé, que d'anciens Etats nationaux : l'Iméréthie, la Mingrélie et l'ancien royaume uni de Karélie et de Kakhatie, dont le chef-lieu est Tiflis; l'Iméréthie (la Colchide des anciens) a pour chef-lieu Koutaïs, et la Mingrélie, Redout-Kalé.

Ce sont ces Géorgiens loyalistes qui se levèrent à l'appel du gouvernement russe et combattirent vaillamment dans les rangs de ses Alliés, de la Baltique à la Mésopotamie. Des volontaires géorgiens s'enrôlèrent, en outre, pour lutter contre l'ennemi séculaire sur le front arménien, et prirent part à la marche prodigieuse de l'armée du grand-duc Nicolas sur Erzeroum, en décembre 1916. Un grand nombre d'hommes d'Etat géorgiens, au moment de la Révolution de mars 1917, figuraient dans les Conseils du gouvernement du prince Lwoff; mais, quand les maximalistes eurent réalisé le coup de force de la dissolution de l'Assemblée constituante de Moscou, la démocratie géorgienne refusa de reconnaître le gouvernement des usurpateurs. Réduite à sauvegarder les intérêts nationaux et militaires de la Transcaucasie, elle se trouvait, en fait, isolée et séparée de la Russie, et quand, en mars 1918, le traité de Brest-Litovsk eut cédé aux Turcs les districts Sud, notamment Kars, Ardahan et Batoum, le gouvernement national tenta vainement, avec une faible armée, de repousser la marche en avant de l'ennemi. La retraite précipitée des unités russes et leur défection ayant paralysé la résistance de la population caucasienne, ce fut l'invasion d'un territoire désarmé par des hordes féroces, indisciplinées, dont la fureur ne connut plus de bornes tant qu'elles restèrent maîtresses du pays.

Pourtant l'Allemagne put obliger la Turquie à évacuer le territoire, quand la Géorgie eut proclamé son indépendance, le 22 avril 1918, et installé, le 26 mai, un gouvernement national. Le 12 mars dernier, une Assemblée constituante s'est réunie, les élections ayant eu lieu sur la base des décrets rendus par le gouvernement de Kérénsky; mais la Géorgie, dont le gouvernement national n'a pas été reconnu par la Conférence, reste sans communications avec la Russie, de même qu'avec toute l'Europe. C'est cette situation désastreuse que nous avons eu à préciser d'abord, pour bien expliquer les circonstances qui ont complètement paralysé l'effort désespéré des Géorgiens pour reconstituer sans retard la vie économique de ce vaste et riche territoire. L'occupation de Batoum par l'Angleterre n'a pas suffi pour la faire renaître; elle est au contraire entravée jusqu'à cette heure par une réglementation très rigoureuse des échanges maritimes et des

communications postales et télégraphiques, presque entièrement suspendus, et des transports intérieurs par les convois, le roulage et la voie ferrée de Batoum à Poti et à Bakou. C'est tout un peuple mis sous séquestre qui ne peut même plus faire entendre sa voix.

Il en est de même dans le territoire spécial de Bakou, qui possède également un gouvernement national, celui de l'ancienne province de l'Azerbaïdjan; mais une nécessité de salut public associe cette République à celle de Géorgie, de sorte que le Caucase ne forme plus qu'une unité géographique et politique. C'est, du reste, par cette loi de solidarité que les Républiques caucasiennes font bloc, sans se confondre l'une avec l'autre, ni s'allier par un pacte fédéral. La communauté d'intérêts les lie bien plus étroitement qu'une convention de circonstance; car que deviendrait la région pétrolifère de Bakou sans la facilité de transport jusqu'au port géorgien de Batoum?

Il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'aux traditions du passé pour préciser les conditions de l'émancipation politique des populations de l'Azerbaïdjan. L'histoire de ce pays est toute récente et n'a pas d'annales lointaines. La Cité du Pétrole, qui n'avait pas plus de 4.500 habitants il y a un demi-siècle, s'est transformée en une vaste usine, s'étendant à perte de vue dans la presqu'île d'Apchéron; avec l'aspect fantastique des échafaudages de madriers qui entourent des puits dont le naphte s'échappe en hautes colonnes qui créent une épaisse et âcre vapeur de gaz se répandant sur toute la contrée. Il y a là tout un monde de travailleurs dont le nombre dépasse 150.000. L'avènement du gouvernement de Lénine suscita là-bas l'explosion du bolchevisme que des agents mystérieux, qui n'étaient pas des Russes, firent de leur mieux pour exploiter contre les étrangers, bien plus que contre les Caucasiens. Ce n'est pas au nom du principe des nationalités que ces singuliers révolutionnaires décrétaient la confiscation des mines, la nationalisation des banques et de la grande industrie, réquisitionnaient les marchandises, les bâtiments publics et privés, non sans avoir prélevé d'abord une contribution de 50 millions de roubles. La population ouvrière, loin de suivre les meneurs qui opéraient avec l'aide non dissimulée de la bande germanophile, avait émigré en masse lors des premiers massacres, en mars 1918. Le peu qui restait fut enrôlé de force dans l'armée rouge, sous prétexte de combattre les musulmans.

La production du naphte, de 40 à 45 millions de pouds par mois, tomba instantanément à 40 millions (le poud = 16 kilogrammes). Tout ce qui avait été extrait et les anciens stocks de naphte furent enlevés et expédiés en toute hâte en Russie. On a calculé que ces « prélèvements » s'étaient, entre avril et août 1918, élevés à 200 millions de pouds, pour une valeur de près de 300 millions de roubles, sans que les propriétaires des puits en aient reçu un kopeck. Tout était mis au pillage: les marchandises, les den-

rées, les meubles, le sucre, le vin, la benzine. Le Soviet, dirigé par un personnage nommé Biitchenkoff, qui se faisait appeler « Général », disparut après avoir fait frapper 350 millions de roubles en billets de Banque d'Etat; il avait en outre fait main basse sur les valeurs des banques et des Caisses d'épargne, estimées à 420 millions de roubles, sur les marchandises et jusque sur les salaires des ouvriers, et emmené tous les bâtiments de commerce de la Caspienne, dont la valeur dépassait 600 millions de roubles.

La rentrée du gouvernement de l'Azerbaïdjan, après des combats sanglants, dans la capitale, ruinée de fond en comble, donna lieu à des représailles cruelles; mais la cité avait subi un désastre irréparable. Les industries et les maisons de commerce furent dénationalisées et restituées à leurs propriétaires; les représentants des sociétés d'exploitation pétrolifère furent appelés à liquider la situation dans une Commission mixte, conjointement avec les délégués de l'autorité, qui leur fournirent les avances de fonds, rendues indispensables par la confiscation des fonds des maisons de banque. Mais la situation n'était pas moins précaire, puisque la vraie richesse de Bakou, le pétrole, restait inexploitée. Le marché russe, qui consomme les quatre cinquièmes de la production (évaluée à 500 millions de pouds), celui d'Europe, par Batoum, et la voie d'Astrakan étaient fermés à l'exportation, en raison de la destruction de la voie ferrée par les bolchevistes, et de l'enlèvement de la flotte marchande de la Caspienne. Il ne restait que la vente au Caucase et dans les territoires voisins, Perse et Turkestan, en attendant la réouverture du port de Batoum et le rétablissement des services de la navigation sur la mer Noire. On sait que, pour la France, les grandes Compagnies marseillaises des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet ont été tellement réduites, comme tonnage, par la guerre sous-marine, que la reprise des affaires est tout à fait impossible, tant que des constructions neuves n'auront pas comblé les vides dont souffre notre marine de commerce.

On ne peut assez louer, dans des circonstances aussi difficiles et souvent tragiques, les efforts immenses faits par le gouvernement de l'Azerbaïdjan pour organiser une administration financière du pays. En créant des ressources permanentes et suffisantes, capables de faciliter le retour graduel à la vie économique, afin de sauver de la ruine les entreprises spoliées et saccagées par les révolutionnaires, en relevant le crédit, en garantissant la monnaie fiduciaire avilie par l'abus de la planche aux assignats, qui est le seul régime normal du bolchevisme, et en assurant, à l'aide d'avances bancaires, la circulation, l'encaisse et le crédit des bons d'Etat, pour faire face non seulement aux lourdes nécessités du présent, mais aux besoins d'un lendemain et d'un avenir déjà pressentis, le gouvernement a montré son intelligence de la situation.

C'est ainsi qu'une cinquantaine de millions de roubles a été affectée à l'achèvement de la voie

ferrée d'Alexandropol à Djoulfa et à Tauris, qui met en communication Bakou avec la Perse, et dont l'importance économique n'est pas douteuse. La sécurité publique a été également le premier souci de ce gouvernement, qui a créé une sorte de milice nationale chargée aussi bien de la protection de l'ordre à l'intérieur que de la défense du territoire. Ajoutons des Ecoles d'Arts et Métiers, des mesures de prophylaxie contre le paludisme et les épidémies, l'assistance aux indigents et aux rapatriés, les travaux d'amélioration des ports de la mer Caspienne, en mauvais état et peu sûrs (notamment Dervent et Pétrof): c'en est assez pour constater qu'on peut faire confiance à l'Etat nouveau d'Azerbaïdjan, qui ne recule pas devant la tâche très lourde qu'il s'est imposée, exigeant l'effort le plus persévérant et le plus énergique.

La République de Géorgie, comme on l'a indiqué plus haut, n'a pas eu à subir d'aussi terribles épreuves, mais son effort n'a pas été moins soutenu ni moins éclairé. C'est la richesse agricole et minière qui constitue la valeur économique de ce territoire de 75.000 kilomètres carrés, dont 40 0/0 comprennent les régions forestières de la chaîne du Caucase. La bureaucratie russe en avait si étroitement réglementé l'exploitation qu'on peut les appeler des forêts vierges. A peine 18 0/0 du territoire agricole sont-ils consacrés à la culture, dont la production est favorisée par la barrière de hautes montagnes qui protège les plaines des vents glacés du Nord; la récolte de 1915, malgré le manque ou la rareté des travailleurs, a été de 30 millions de pouds de céréales, de 150.000 pouds de coton brut, de 354.000 pouds de graines de coton, de 40.000 pouds de cocons de soie et de 584.000 pouds de tabac. Les vignobles ont produit plus de 100.000 hectolitres (8.150.000 védros de 12 lit. 3). Le riz, le thé, les olives, les oranges, etc., sont également cultivés à certaines altitudes.

Le régime russe, qui réservait les productions nationales aux provinces centrales, n'a jamais favorisé l'exportation; dans le but de protéger les mines de manganèse du bassin du Dnieper, il avait taxé à 10 kopecks d'abord, puis à 7 et finalement à 5 1/2 par poud, le transport du métal sur la voie étroite qui dessert le centre important de Tchiaturi. Néanmoins, 1.700.000 tonnes de manganèse étaient livrées annuellement à l'exportation, dont 43 0/0 en Allemagne, 25 0/0 en Angleterre, 12 0/0 en Belgique et 6 0/0 aux Etats-Unis. Le cuivre, raffiné à l'électrolyse, fournissait 6.000 tonnes à l'exportation. Malgré les difficultés financières du nouveau gouvernement, les taxations excessives ont été abolies, et dans le but de développer la puissance industrielle du pays, le Parlement géorgien a déclaré le sol minier et la houille blanche propriétés d'Etat, en concédant à une Compagnie l'exploitation de la région du fleuve Rion (le Phase des anciens) aux environs de Koutaïs, où le courant a une force de 60.000 chevaux-vapeur. Dans toute la chaîne cau-

casienne, les projets de voies de communication sont déjà à l'étude et l'expansion économique de cette belle contrée dépend surtout de l'activité que prendra l'exploitation de ses forêts et de ses mines; de même en est-il pour le développement des industries métallurgiques, qui ne seront plus entravées par une administration tracassière et inintelligente.

Sans nous livrer ici à un examen approfondi de ces richesses minières, nous pouvons signaler les larges perspectives qui s'ouvriront par la mise en valeur du territoire et du sous-sol. Le Service des mines a relevé près de cinq cents points du territoire géorgien où le métal pourrait être extrait dès maintenant, au moyen des procédés les plus sommaires, en attendant la mise en œuvre des appareils les plus perfectionnés. Outre les mines déjà citées de Tchiaturi, dont le manganèse contient 55 p. 100 de métal pur, et dont le gisement, évalué à 126 kilomètres carrés, aurait un rendement de 5 millions et demi de pouds (450 millions de tonnes), on en a signalé plusieurs autres du même minerai dans les districts de Tiflis et de Koutaïs, à Rachá, à Bieli, Klioutch, en Gourie et à Kartla, près de Batoum. Ceux de Tchiaturi, pendant les vingt-deux premières années d'exploitation, ont fourni à l'exportation 10.139.000 tonnes (635.295.000 pouds), en France, en Angleterre, en Allemagne et aux Etats-Unis. Il y a soixante-huit mines de cuivre, dont les plus importantes sont exploitées depuis un temps immémorial. Celles d'Alaverdi rendent annuellement 200.000 pouds (3.200 tonnes), et la production dans les dernières années a atteint 640.000 tonnes. Ces mines donnent en outre le zinc, avec l'alliage d'une quantité appréciable d'or.

La Géorgie possède encore de nombreuses mines de plomb argentifère, notamment à Morelicis, à Svanethia, près de Luchkhéthia, à Tcha-caouli, à Racha, à Valo, à Eminaale, à Evlacieva. On trouve l'antimoine à Svanéthia et à Racha; le fer aux environs de la mer Noire, dans les vallées de la Bzibe, du Kador et du Galiéga, de Bjadjoro; l'ochrite, à Vanodja, près de Koutaïs; le pyrite de fer à Borchala, en même temps que le fer; le baryte en Géorgie occidentale, près du territoire des Ossètes; le sel de Glauber à Moukhravani, dans le district de Tiflis (l'exploitation en est évaluée à 11 millions de pouds) et à Malkhazovka, dans le même district. L'étain, le nickel, le cobalt, la houille, la tourbe, le naphte sont également signalés, principalement à Tvibouli, ainsi qu'à Abkasia et à Tkvartcheli, près de la mer Noire. La lignite de Tvibouli présente une couche de 6 milliards de pouds. Les couches de houille sont évaluées à 13 milliards de pouds. Il existe, en outre, en Colchide, près de Poti, 50.000 hectares de tourbe et des champs d'ozokérite et d'asphalte à Ozokriba, à Racha et à Uzurghéti.

Sans parler de gisements de chaux, de ciment, de salpêtre, de plâtre, des sources thermales et minérales, dont beaucoup ont acquis une réputation méritée, comme Borjom, qui a été qualifié de « Vichy caucasien », il faut mentionner à part

les mines de naphte dont soixante-neuf ont été déjà signalées en Géorgie, celles de Zémo-Khodathéwi, contenant 25 p. 100 de benzine.

La valeur économique de l'Azerbaïdjan n'est pas comparable à celle de la Géorgie, bien que ce pays, sur une superficie de près de 150.000 hectares, en ait plus d'un tiers consacré à la culture. Ce sont ses magnifiques sources de naphte qui constituent la vraie richesse de cet Etat; il en retire, au point de vue fiscal, un revenu de 125 millions de roubles. L'agriculture s'y développe, grâce au rétablissement de l'ordre, et les plantations de coton qui s'étendaient sur 130.000 hectares, fournissent 5 millions de pouds (80 millions de kilogrammes) de coton brut. La sériciculture produit 200.000 pouds de cocons, qui sont convertis en soie par plus de cent filatures, produisant de 5 à 6 millions de roubles de soie. Dans les districts d'Elizabethpol, de Kouba, de Chemakho, de Nouha et de Bakou, les vignobles occupent 50.000 hectares et leur produit atteint près de 100.000 hectolitres de vin. L'élevage, naguère peu favorisé par le régime tzariste, a repris son importance ancienne, qui avait valu au Caucase une juste renommée par ses belles races indigènes. Il a été recensé 1 million et demi de moutons et de chèvres, 1 million de bovidés, 250.000 chevaux, 300.000 buffles et 12.000 chameaux. Les mines sont peu exploitées, sauf celles de cuivre qui rendent en tout 300.000 pouds. Il existe, en outre, des gisements de pyrite, de soufre, d'amiante, de manganèse, de cobalt, de plomb argentifère, de belles sources thermales, un riche territoire forestier; la main-d'œuvre ne manque pas dans un territoire dont la population dépasse 4 millions d'habitants. Aussitôt que seront rétablies les communications régulières avec la Russie et avec l'Europe, la mise en valeur de toutes ces ressources libérera économiquement les territoires, déjà délivrés avec leurs seules forces de l'odieuse régime bolcheviste et de l'invasion étrangère.

Voilà donc deux Etats, réunis par l'intérêt commun et par un lien de solidarité puissante, par la possession et l'usage de la même voie de circulation pour l'exportation de leurs produits, je veux dire la grande voie (840 kilomètres) indivisible, de Bakou aux ports de la mer Noire, Batoum et Poti. Ces deux Etats partagent la même fortune et font cause commune, tout en réglant leur régime sous des formes particulières d'autonomie, sans fusion ni fédération: une sorte de pacte non écrit, d'alliance ou de coopération dévouée. L'Azerbaïdjan a une constitution séparée de celle de la Géorgie, ce qui s'explique historiquement, géographiquement et surtout au point de vue ethnographique. La Géorgie, nous l'avons rappelé, a formé dès l'antiquité, et jusqu'à son incorporation dans l'Etat russe, un royaume avec des dynasties indigènes, passagèrement asservi aux conquérants étrangers, mais distinct des possessions de ces maîtres Seldjoucides, Bouides, Mongols, Persans et Turcs. L'Azerbaïdjan fut aussi,

parfois, victime des invasions et subit la servitude des grands empires voisins ; mais ce n'étaient que de petits Khanats, condamnés à des vassalités temporaires, et en fait, ménagés par les vainqueurs.

L'immense majorité de la population, en effet, est musulmane de religion, et appartient à la race tatare. Il n'y a pas à douter que lors de l'entrée des bolchevistes en Azerbaïdjan, les Arméniens n'aient apporté tout leur zèle à favoriser cette usurpation et à exercer des violences, et, comme on l'affirme, à participer au massacre des habitants qui n'y ont échappé que par la fuite en masse. Selon les termes du mémoire de la délégation de l'Azerbaïdjan à la Conférence, ils ont servi de « paravent » aux bolcheviks. L'Arménien Chaoumian, chef du Soviet de Bakou, les aidait à régler « leurs comptes nationaux » avec les musulmans de la province. Mais, au témoignage du mémoire, l'éventualité de leur enrôlement dans les gardes rouges modifia les sentiments des troupes arméniennes, commandées par leurs compatriotes Lalaïan et Aniayan, fit tomber en un instant leur zèle bolcheviste, et facilita la rentrée des troupes azerbaïdjanaises à Bakou.

Il convenait de rappeler très sommairement ces faits ; ainsi comprendra-t-on, en présence de certaines nouvelles tendancieuses qu'on persiste à propager, sans contrôle ni vraisemblance, la nécessité de réserver tout jugement sur le passé et sur le présent jusqu'à plus ample information. Les malheureux Etats de Géorgie et d'Azerbaïdjan troublés et désorganisés depuis 1917 ont dû se délivrer tout seuls et rétablir l'ordre, assurer la sécurité de leur territoire, faire face à une tâche financière redoutable, grâce à une réserve d'énergie nationale et de richesse économique qu'il ne s'agit plus que de favoriser par la reprise des communications régulières, par mer pour l'Europe occidentale, et par terre, dès que la Russie sera sauvée de l'anarchie contre laquelle elle se débat. Le premier acte des gouvernements de la Géorgie et de l'Azerbaïdjan a été de déclarer que ces Etats, en demandant d'être reconnus officiellement, s'engageaient à supporter leur quote-part de la dette extérieure de la Russie en proportion de leur population et de leurs revenus. Ils régleront leurs relations politiques et économiques avec les Russes, aussitôt que les usurpateurs à Pétrograd et à Moscou, contre lesquels s'était dressée la Douma démocratique, auront fait place à un gouvernement national fondé sur le vœu populaire. Telle est leur déclaration formelle et il n'y a pas à douter de leur sincérité : c'est la sagesse même qui la motive ainsi que la loi d'intérêt bien entendu.

Ce qui importe avant tout, c'est de faire succéder au régime de l'occupation temporaire, et à l'administration provisoire, le régime normal de la liberté des communications et des échanges. En vertu de l'armistice du 11 novembre 1918, l'Angleterre a été chargée d'occuper le Caucase à titre de mandataire de la Société des Nations : or,

il n'est pas douteux que, ici comme en Syrie, les délégués de la future Société, qui n'a pas encore de constitution officielle, n'aient à tenir leur intérêt particulier pour plus impérieux que toute considération sentimentale.

On constate des immixtions à peine déguisées dans les affaires intérieures des Etats : contrôle des transports intérieurs, taxations des produits destinés à l'exportation, droits de sortie, suspension des télégrammes privés, arrêt ou restriction des communications postales et des échanges commerciaux, qui motivent sans cesse les protestations et les réclamations des intéressés. Il n'est pas nécessaire de signaler une à une les vexations maladroites et les abus de pouvoir. Remarquons-le simplement : nul ne peut supposer que ni l'Angleterre, ni nous, ni quelque autre puissance, vise un protectorat ou toute autre forme de tutelle, politique ou économique, sur ces contrées, et la Transcaucasie ne peut faire aucune distinction entre ces puissances qui montrent envers elle une égale bienveillance, et qui ont à faire valoir des intérêts au moins égaux et souvent supérieurs à ceux de la Grande-Bretagne. Une démarche de la France et de l'Italie suffirait pour modifier la situation. L'Italie, qui ne peut alléguer les mêmes intérêts que nous, y serait parvenue, assure-t-on ; elle aurait obtenu le retrait de mesures au moins maladroites, sinon illégales... en ce qui la concerne, naturellement. Cette mesure amicale ne pourrait-elle s'étendre à la nation alliée et amie à laquelle le Premier a formellement affirmé sa volonté inébranlable de témoigner sa gratitude et sa sympathie pour les services inoubliables qu'elle a rendus à la cause commune ?

Nous n'avons fait ici qu'effleurer le sujet, sans vouloir mettre en première ligne la participation spéciale de la France ou, si l'on préfère, des Français aux entreprises si considérables qui constituent la vie économique du Caucase, compagnies pétrolifères, mines, produits de l'agriculture et de l'élevage — coton, laine, soie — toute une valeur commerciale qui crée un courant d'affaires très actif entre le port de Batoum et Marseille. Entre ces deux ports existaient, avant 1914, des services réguliers et fréquents de nos grandes compagnies de navigation ; nos navires visitaient les escales de la mer Noire ; et des bateaux-citernes venaient prendre à Batoum les chargements de pétrole, amenés à quai par un canal parallèle à la voie ferrée de Bakou à Batoum. Chemins de fer, canal, aménagements des quais, services maritimes, tout est remis en état ; les conditions des échanges, les moyens de transport, la protection des étrangers et la liberté des transactions sont améliorés et garantis avec une parfaite sûreté. Si des obstacles accidentels subsistent seuls, si la seule résistance des administrations provisoires, si l'hostilité sourde et le mauvais vouloir injustifiable des autorités ou des occupants temporaires, qui abusent d'une situation exceptionnelle, viennent aujourd'hui entraver

les opérations normales du commerce, il y a là, ne craignons pas de le dire, une monstruosité. Mais il doit suffire d'un mot pour mettre fin, une fois pour toutes, aux agissements et à l'incompréhension de leur mission par quelques fonctionnaires mal inspirés, dont le seul devoir envers les Alliés serait tout au moins la neutralité, sinon la bienveillance, à défaut de sincère et amicale collaboration. Ce mot, cet ordre supérieur rappelant les délinquants à leur devoir, il eût été donné sans aucun doute, si l'évacuation de la presque totalité de la Transcaucasie par les Anglais n'eût pas rendu inutile de demander à nos Alliés de le dire.

EDMOND HIPPEAU.

L'INDOCHINE FRANÇAISE

DANS LE MILIEU ASIATIQUE (1)

Le développement des rapports politiques et économiques de l'Indochine française avec ses voisins immédiats, la Chine et le Siam, est fatal, mais il peut être plus ou moins rapide. Si nous voulons que la France ne soit pas devancée par les initiatives étrangères concurrentes, là où la sienne doit naturellement s'exercer la première au grand avantage de notre colonie elle-même comme des pays limitrophes, notre pays doit prendre dès maintenant toutes les dispositions propres à hâter leur liaison par la route et surtout par le rail.

Aussi n'est-il pas sans intérêt, ni sans utilité, de déterminer succinctement quelle est la condition politique actuelle des deux pays immédiatement limitrophes de notre Indochine, de la Chine et du Siam. Certaines « possibilités » du rôle de notre bel empire d'Extrême-Orient s'en dégageront en pleine lumière.

* * *

On aurait grand tort d'assimiler les rapports que peut entretenir notre possession avec ses voisins, insuffisamment organisés et policés, à ceux qui règlent en Occident nos relations internationales.

Il convient toutefois de reconnaître que, dès maintenant, l'Indochine ne peut plus se borner à

(1) Au moment où, à la suite de la grande guerre et des traités de paix qui en dégagent partiellement les résultats, commence une nouvelle période de l'histoire du monde, il nous a paru utile de déterminer avec exactitude qu'elle est, actuellement, la situation politique et économique de l'Indochine française dans son milieu d'Extrême-Orient. N'est-ce pas là une introduction indispensable aux chroniques que l'Asie française va pouvoir, grâce à la reprise de sa périodicité mensuelle, donner de manière plus systématique qu'elle ne l'avait pu faire au cours des années précédentes. Celui de nos collaborateurs qui a bien voulu se charger de la chronique de l'Indochine a donc rédigé les pages qu'on va lire en manière de préambule aux articles qu'il nous donnera désormais (Rédaction).

la politique de frontières; son gouvernement doit obligatoirement pratiquer une politique de pénétration et d'influence dans les états circonvoisins.

L'examen, même superficiel, d'une carte géographique le montre avec évidence. L'Indochine française n'est pas, comme l'Inde, une presque île fermée par la mer et de hautes montagnes; c'est un morceau découpé par la politique dans une péninsule. La vie asiatique tend de plus en plus à circuler de la Chine à la Malaisie et des mers de Chine aux Indes, par-dessus nos bornes frontières et douanières, ou à les contourner par mer, à se prolonger même jusqu'aux grandes îles adjacentes.

En outre, la presque île indochinoise tout entière est le confluent géographique des grandes civilisations asiatiques, dont les groupements se sont de siècle en siècle plus étroitement associés dans l'exploitation du sol.

Depuis quelques années, par l'action concurrente de la France et de l'Angleterre, un ciment plus actif est venu s'insérer entre les groupes les plus isolés de la mosaïque ethnique. Mais la France, mieux assise aux extrémités nord et sud de la partie la plus continentale et la plus accessible de la péninsule indochinoise, contrôlant en outre tout le littoral oriental où s'ouvrent des ports ou des rades susceptibles d'être aisément améliorés, est ainsi placée dans les conditions de lieu et d'influence qui la désignent avant toute autre puissance pour une large contribution à la mise en œuvre du grand outillage économique qui réalisera la liaison des courants commerciaux péninsulaires ainsi que leur raccordement éventuel aux réseaux continentaux.

L'adhésion au principe des « intérêts spéciaux » reconnus en régions définies ouvrirait enfin, après tant d'aberrations successives et d'irrésolutions, l'ère tant attendue des saines garanties de bonne foi entre puissances concurrentes.

En supprimant les inconvénients de leur rivalité, elle n'en laisserait subsister que les avantages pour toutes les nations intéressées. Cette rivalité incoercible, dont le seul résultat fut, jusqu'à ce jour, d'empêcher l'exploitation rationnelle de la Chine méridionale, se transformerait dès lors en bienfaisante émulation, s'interdisant de fausser l'harmonie des intérêts généraux du grand empire, les conventions à intervenir leur devant être, avant tout, subordonnées.

L'avenir de la Chine du Sud, en effet, aussi bien que celui de l'Indochine, demande leur rattachement, à l'une et à l'autre, au transsibérien par les réseaux chinois du Centre et du Nord; les lignes françaises projetées ne sont encore que les amorces méridionales de ce transasiatique, dont les tronçons d'achèvement restent à la disposition des autres grandes nations, au cœur même d'un riche « empire province ». Dans cette approximation d'un plan grandiose de pénétration, les intérêts particuliers des divers pays intéressés se peuvent concilier dans l'interdépendance admise des « intérêts spéciaux » considérés, non pas

comme d'incommodes cloisons étanches, mais au contraire comme sage et féconde répartition du travail profitable à tous.

A l'heure où l'éclair des événements de la grande guerre semble pénétrer de vive force dans les esprits et les amener à la bonne volonté, les peuples alliés d'Occident et d'Extrême-Orient paraissent manifester une heureuse tendance à concilier leurs intérêts réciproques. Si la vieillesse des préjugés leur laisse encore quelques rides du passé, ils comprennent néanmoins que l'ère des « rush coloniaux » doit être close et qu'il est temps de rectifier leur rayon visuel en se détournant du mirage.

* *

Chine. — Actuellement, du côté du continent, la politique de frontières est, de toutes, la plus obligatoirement imposée. Notre possession de l'Indochine, accolée au milieu mouvant de la trop grande Chine, est fatalement affectée par les réactions de la masse, même quand l'agitation prend naissance à grande distance de notre territoire. C'est ainsi qu'elle a dû subir en 1900 le remous du mouvement boxer et depuis 1911 les contre-coups d'un mouvement réformiste à tendances séparatistes dont les causes profondes semblent résider dans l'instabilité économique du pays. Après s'être spécialisées et manifestées isolément, à l'origine, dans chacune des provinces méridionales et centrales de l'immense empire, les aspirations régionales plus ou moins divergentes accusent cependant un premier pas vers le fédéralisme.

Cette instabilité économique de la Chine est la source bien réelle de toutes ses convulsions; c'est le mal endémique qui s'exacerbe périodiquement au point de déterminer, comme nous le voyons en ce moment, une apparente dislocation totale.

Le mouvement actuel semble en tout cas rentrer dans la catégorie des convulsions qui se manifestent aux fins de dynasties, presque régulièrement marquées en Chine par des interrègnes troublés. L'effervescence est aujourd'hui générale et le Sud persiste dans la voie sécessionniste; c'est qu'un sentiment nouveau apporte à l'heure présente une contribution puissante au mouvement séparatiste. Le parti « Jeune-Chine », impatient du contrôle exercé politiquement, économiquement et surtout financièrement auprès du gouvernement central par les « conseillers » étrangers, en est l'ardent protagoniste. Il prouve son esprit nationaliste par l'intention, nettement exprimée dans la presse, de rétablir, à la faveur même des divisions du pays, l'intégrité et l'indépendance du territoire, contre les empiètements et les gages réels qu'entendent s'assurer des voisins ou des clients étrangers. La situation extérieure lui a fourni ainsi le plus sérieux coefficient d'agitation. La résistance à l'envahissement pacifique des gens du dehors aveugle aujourd'hui les esprits au point d'annihiler les activités utiles à la reconstitution politique du pays. Cependant,

si divisés qu'ils soient entre eux, les Célestes, gens pratiques et réalisateurs dans le plan commercial, se rendent aisément compte que toutes les puissances étrangères cherchent avant tout à s'ouvrir leur énorme marché; aussi s'entendent-ils très bien à l'occasion pour exploiter et provoquer la mésentente parmi les concurrents. C'est leur grand moyen de défense et la force même de la Chine, qui se fait défendre ainsi plus qu'elle ne se défend elle-même. Les vraies puissances du pays, ce sont en effet les Chambres de commerce, les vieilles et riches familles, les personnalités industrielles ou économiques, les corporations de métiers, les municipalités riches. Leur intervention est souvent décisive dans la lutte des partis. Ce sont assurément les vrais éléments d'avenir dont l'action n'est qu'entravée par le désordre actuel; ce sont les vraies forces auxquelles se heurtent aujourd'hui les puissances étrangères, mais avec lesquelles elles devront collaborer demain. Voilà huit années que, sous leurs yeux, le pays se débat, acceptant avec une méfiance compréhensible les conseillers étrangers parce qu'il se croit toujours menacé par l'étranger, et parce que, en Chine, l'Etat, par l'appui même que veulent lui donner les puissances ou la finance étrangères, se montre sans autorité aux yeux clairvoyants du gros commerce chinois. Il ne faut pas oublier, en effet, que, dans cet immense pays insuffisamment unifié, tout vient de l'individu et de l'influence qu'il exerce autour de lui par l'association et l'importance de son négoce.

Le Chinois n'est pas altruiste, s'extériorise peu, ne généralise pas; il agit patiemment et très pratiquement dans son rayon d'action. Sa faiblesse politique et sa valeur économique viennent de là.

Aussi qu'arrive-t-il? La Chine productrice et essentiellement commerçante, obligée malgré elle, sous la pression de l'exemple et de l'action japonaise et européenne, d'avoir une « politique », essaie maladroitement d'adopter ce qui lui déplaît, ce qu'elle est encore inapte à comprendre. Au Nord, un gouvernement souverain qui affiche des sentiments libéraux, au Sud un essai de gouvernement à l'occidentale, tous deux englués d'esprit nouveau, mais sans portée parce que sans sincérité. Ce que la masse influente désire, c'est surtout une amélioration de la vie économique; le reste lui importe peu. La vieille Chine agricole et trafiquante, fidèle au culte des ancêtres, la Chine surpeuplée, affamée, mais universellement hostile à l'étranger qu'elle méprise, conserve sa famine, sa misère, comme le mendiant sa vermine.

Ce qui est, contient ce qui sera; les causes permanentes des grands maux qui affectent les masses profondes absorbent la nouveauté. Le rail et la route, par la célérité et la continuité de leur action, pourront la fixer au cœur des provinces les plus reculées.

* *

Influence du Japon dans la Chine méridionale. — La place réservée depuis 1916 aux conseillers nippons dans l'organisation et la direc-

tion des forces militaires du Yunnan, doit retenir notre attention. La préférence qui leur est ainsi marquée par les autorités yunnanaises ne paraît pas actuellement dirigée contre nos intérêts. Une adroite initiative, secondée par l'affinité de races et par la commodité des rapports entre deux pays limitrophes, explique jusqu'à un certain point le bon accueil fait aux Japonais par les autorités chinoises.

Aussi bien, rien, pour le moment, n'autorise la crainte d'une action directe sino-japonaise contre nos frontières, ou contre nos intérêts présents en territoire chinois; du côté japonais seul, il est permis d'entrevoir des possibilités inquiétantes pour l'avenir des intérêts étrangers en Chine.

La guerre européenne, en absorbant sinon l'attention, du moins les moyens d'action des puissances européennes en Extrême-Orient, a considérablement secondé l'ambition japonaise. Celle-ci, prenant aujourd'hui à son compte les théories allemandes d'avant-guerre, a répandu dans le monde asiatique un véritable « évangile de la force ». « Au Japon incombe la mission d'unir toutes les nations de l'Asie pour les libérer de la domination des Blancs »; « manger ou être mangés »; « au Sud! au Sud! », tels sont les cris de guerre lancés dans la masse jaune par la presse nipponne.

La position prise au Yunnan par des officiers investis d'une mission au moins officieuse peut devenir entre leurs mains actives un levier des plus dangereux, susceptible de neutraliser dans la Chine méridionale l'autorité déjà très précaire du gouvernement de Pékin, et d'y ruiner peu à peu l'influence et l'avenir des entreprises européennes.

Province montagneuse commandant les trois grands sillons fluviaux et commerciaux de la Chine du Sud et du Tonkin, le Yunnan, par son éloignement de la capitale, est, de toutes les provinces chinoises, celle où s'exerce le plus difficilement l'action du pouvoir central, partant, la plus indépendante.

Nous savons qu'à cet égard elle a déjà fait ses preuves. Les « conseillers » japonais d'aujourd'hui n'oublient pas que, sous l'impulsion de leurs propres élèves, le général Tsai et le jeune révolutionnaire Tsao, les armées yunnanaises parties à la conquête du Se-tchoen et du Kouei-tcheou esquissèrent un premier essai intéressant de république indépendante réunissant les trois provinces.

Bref, l'avenir européen en Chine a tout à craindre d'ambitions japonaises qui semblent rechercher l'appoint des forces militaires du Yunnan, véritable citadelle de la Chine révolutionnaire.

Le Japon a trop bien servi le Yunnan contre le gouvernement de Pékin en fournissant en 1916 armes et munitions au général Tsai pour que les autorités régionales actuelles ne réservent pas le meilleur accueil à ses représentants et ne soient pas tentées d'utiliser leur concours.

Les successeurs du général Tsai au Yunnan sont, comme lui, de formation japonaise et les

hauts emplois sont accaparés par des fonctionnaires sortis des universités ou des collèges du Japon dont la position au Yunnan est ainsi des plus fortes.

Toutefois son activité dans cette région semble n'avoir pour le moment que la Chine pour objet. Comme nous l'avons déjà fait observer, le Yunnan joue un rôle prépondérant dans les révolutions chinoises, il est l'âme et la force des coalitions sudistes. En s'assurant la direction occulte des chefs militaires de cette province, le Japon peut se donner les plus puissants moyens de pression sur les autorités qui se succèdent à Pékin. Il n'est pas douteux qu'en aussi bonne condition d'accuser ou d'écarter, au gré de ses besoins, la menace de l'esprit sudiste, les Japonais ne manqueront pas d'en user.

Il n'en reste pas moins que nous avons dès maintenant un grand intérêt à contrebalancer leur influence dans une province en rapports aussi étroits avec notre possession.

L'agrément récent du gouvernement Yunnanais à l'envoi d'une mission militaire française vient de nous donner le précieux avantage d'une source sûre d'information sur un pays où nous avons grand besoin de bien connaître ce qui se passe.

*
*
*

Siam. — Tout autre est la condition du Siam. Seul grand Etat indépendant de la péninsule, étroitement encadré par les possessions françaises et anglaises, au fond d'un golfe resserré, il subit plus volontiers l'influence parallèle concurrente de ses « conseillers » étrangers dans l'ordre administratif, économique et militaire.

Même en tenant compte de l'indiscipline de certains groupements excentriques, on peut affirmer que l'action du gouvernement royal s'exerce partout et n'est pas contestée dans ses provinces.

Ses décisions risquent beaucoup moins qu'en Chine de rester longtemps lettre morte.

Territorialement diminué par les transpositions de souveraineté consacrées au profit de la France et de l'Angleterre, mais garanti maintenant contre leurs empiétements par leur rivalité même, qu'il peut toujours supposer menaçante, le Siam sait utiliser les concours intéressés des deux puissances pour le plus grand profit d'une souveraineté qu'il entend voir de moins en moins discutée dans tous les domaines. On ne l'attaque plus, et l'active émulation européenne qui sévit à la Cour de Bangkok ne tend plus qu'à obtenir d'une consolidation effective du pouvoir central des décisions plus sûres.

Sous cette double tutelle, la constitution se corrige aisément dans le plan d'une organisation européenne adaptée à ce pays tropical, parce qu'il n'est pas, comme la Chine, placé dans des conditions de lieu, de climat, de mœurs et de travail, lui conseillant la résistance aux réformes.

Le Siam peut ainsi progresser sans à-coups dans la voie d'une réforme profonde voulue par ses dirigeants sans porter atteinte au principe séculaire de son gouvernement monarchique.

Enfin, les proportions normales d'un territoire traversé du Nord au Sud par une voie centrale naturelle (le Menam) aboutissant à la capitale réalisent une condition meilleure d'obéissance à ses décisions. Elles confèrent également à l'ensemble du royaume une force relative de défense que ne peut égaler sa force offensive et dont l'accroissement ne peut que rassurer les intérêts des puissances colonisatrices voisines.

Les conditions avantageuses de nos relations avec le Siam ne manqueront pas de s'affirmer à l'issue des négociations d'une paix dont sont appelées à bénéficier toutes les nations. Nos rapports avec la Chine et le Japon même n'échapperont pas à son heureuse influence.

A cette heure décisive, les peuples, même les plus éloignés, mieux instruits de l'importance du rôle de la France dans la guerre comme dans la paix, comprendront mieux aussi peut-être que, s'ils n'ont rien à craindre de sa volonté, ils n'ont pas non plus avantage à la méconnaître.

* * *

Du côté de la Chine comme du côté du Siam, la France n'a donc plus à envisager d'extension territoriale. Seule, une politique d'influences et d'ententes économiques peut seconder en Extrême-Orient les intérêts français et, plus spécialement, le développement du trafic et du commerce indochinois.

La victoire française, le jeu des alliances et des accords qui l'ont consacrée, donnent à notre gouvernement les moyens d'amorcer avec la Chine et le Siam des conventions préliminaires où pourraient être déjà fort avantageusement discutés les grands travaux de raccordement des réseaux ferrés indochinois, siamois et chinois, les concessions de lignes nouvelles à construire, l'amélioration du statut privé de nos nationaux en Chine et au Siam, etc.

Le succès des négociations est naturellement subordonné à la valeur des contre-parties offertes. Celles-ci peuvent être trouvées dans le domaine politique et financier.

La Chine veut des consuls en Indochine; le Siam, avec le même souci de s'élever au rang de « grande puissance », attend impatiemment l'abandon de certains droits politiques que nous détenons chez lui en vertu des traités de 1904 et 1907.

Le Japon, avec lequel l'Indochine est appelée à développer ses rapports politiques et commerciaux, formulera vraisemblablement des demandes du même ordre; d'autre part son gouvernement a déjà vivement insisté pour obtenir dans notre possession des tarifs douaniers moins prohibitifs.

En dehors des avantages que nous pourrions éventuellement rechercher auprès de nos voisins, soit au point de vue minier, soit à l'occasion de projets de voies ferrées, nous ne devons pas négliger l'influence que procurent toujours auprès des peuples et des gouvernements les missions d'ordre social, scientifique ou militaire : fonda-

tion d'écoles et d'hôpitaux français, présence de conseillers français à Bangkok, envoi d'attachés militaires en Chine.

En résumé, par l'Indochine située au grand carrefour des civilisations asiatiques extrême-orientales, la France possède à la limite ultime du vieux continent le plus puissant moyen d'étendre son rayonnement de grande nation. Pour la tâche laborieuse que les événements imposent à nos énergies, elle est le point d'appui militaire et la filiale organisée sur laquelle la Métropole peut étayer fortement son action à l'entrée de l'immense marché asiatique.

Ch. B.

Les Mouvements politiques en Sibérie

DEPUIS LA RÉVOLUTION (1)

III. — LA SIBÉRIE DEPUIS L'INTERVENTION DES ALLIÉS.

Au début de 1918, la Sibérie, bien qu'antibolcheviste dans son immense majorité, voyait donc, par le jeu des coups de force, tous ses centres urbains aux mains ou sur le point de tomber au pouvoir des minorités bolchevistes. Celles-ci libèrent et arment les prisonniers de guerre allemands et austro-magyars, les éléments troubles de la population civile, les soldats et font venir de Russie des matelots.

Dès lors on peut craindre que, livrés à eux-mêmes, les Sibériens ne deviennent comme les Russes la proie du bolchevisme. Une intervention rapide, vigoureuse et concertée de tous les alliés eût sans peine « débolchévisé » la Sibérie, lui eût rendu ce qu'elle désirait avant tout, l'ordre, et eût fait de nous à ses yeux des sauveurs, et non des envahisseurs. Telle n'a point été notre intervention. Nous avons hésité longtemps à venir. Et quand nous sommes venus, ce fut sans grand déploiement de forces, les uns après les autres, sans unité de direction, sans programme net. Dans nos proclamations successives — et pourquoi successives? — il était question de « sauvegarder les stocks militaires », de venir au secours des Tchéco-Slovaques « dans leur marche à l'Ouest », selon les Américains, « dans leur marche à l'Est, » selon les Japonais, de ne pas nous « immiscer dans la politique intérieure russe ». Or, précisément, il s'agissait, pour les Russes favorables à notre intervention, que nous les délivrions d'un mal « intérieur », le bolchevisme, qui les conduisait à la ruine et à l'anarchie et contre lequel, se sentant incapables de lutter seuls, ils souhaitaient le secours étranger. Que signifiait dès lors une intervention qui commençait par prendre l'enga-

(1) Suite et fin. Voir les deux premières parties de cette étude dans l'Asie française d'août-septembre 1919, p. 271-277.

gement de laisser la Russie se débattre dans les luttes politiques et sociales dont-elle se mou-rait? Nos proclamations durent décevoir étrangement nos amis Russes. Les Alliés, liés par l'interdiction qu'ils s'étaient faite à eux-mêmes d'intervenir dans la vie politique russe, assistèrent impuissants en Sibérie aux luttes des partis et aux coups de force qui se succédèrent.

*La Sibérie divisée
entre les gouvernements rivaux.*

Le gouvernement provisoire sibérien, antibolcheviste, et en majorité socialiste-révolutionnaire, avait été chassé de Tomsk par le soviét au début de février. Les ministres non arrêtés s'étaient enfuis de là à Tchita et de Tchita à Kharbin. Ils travaillaient à fomentier dans la Sibérie entière un mouvement d'insurrection générale contre les bolcheviks. Ils s'abouchèrent dès le mois de mai avec l'essaouf Semenov, qui commandait quelques détachements de cosaques. A ce moment, les Tchéco-Slovaques qui se mirent en révolte contre les bolcheviks lui furent une aide précieuse. « Le gouvernement des soviets de Moscou avait ordonné aux soviets locaux de ne faire au passage des Tchéco-Slovaques aucun obstacle; en même temps, il adressait aux organisations coopératives des dépêches leur demandant d'aider au ravitaillement de ces détachements. Brusquement, à la fin d'avril ou au commencement de mai, un ordre vint du commissaire militaire du gouvernement des soviets de Moscou, enjoignant de retenir partout les détachements tchéco-slovaques en cours de route. Il en résulta que, pendant près d'un mois, les Tchéco-Slovaques furent obligés de vivre dans les wagons de chemin de fer, aux stations où cet ordre les avait trouvés. Ils manquaient de vivres, s'énermaient dans l'incertitude. En mai, des conflits entre eux et les pouvoirs locaux des soviets éclatèrent, sporadiquement d'abord, puis aboutirent à une action armée. Le gouvernement ordonna leur désarmement. Cet ordre ne fut naturellement pas exécuté, d'autant plus qu'il n'y avait plus personne pour le faire, les soviets locaux disparaissant l'un après l'autre sous la pression simultanée des Tchéco-Slovaques et des troupes du gouvernement sibérien.

En juin les efforts combinés des troupes de ce dernier, commandées par le colonel Ivanov, et des Tchéco-Slovaques, arrachèrent la ville d'Omsk à l'emprise des soviets. Maître de ce centre important, Ivanov, se réservant le portefeuille de la guerre, constitua un gouvernement avec la participation d'ailleurs d'un émissaire spécial de l'ancien gouvernement sibérien de Tomsk. Il télégraphia au gouvernement des soviets de Moscou, qu'il avait pris le pouvoir et qu'il lui proposait de cesser les hostilités et de traiter d'égal à égal avec lui, lui promettant même à ce prix de ravitailler la Russie. Les bolcheviks, en réponse, adressèrent un appel au prolétariat et aux paysans les plus pauvres pour lutter contre les « usurpateurs » de la « Sibérie révoltée ».

« Ce gouvernement était alors pro-allié, anti-allemand, et adversaire du traité de Brest-Litovsk. »

Quelques semaines plus tard, les Tchéco-Slovaques s'étant emparés de Vladivostok et ayant renversé le soviét, les membres de l'ancien gouvernement provisoire de Tomsk (Derber en tête) y constituèrent « le gouvernement sibérien de Vladivostok », lié d'ailleurs au vieux gouvernement, « l'émissariat » de Tomsk, où quelques membres avaient réussi à se maintenir.

Ce gouvernement socialiste de Vladivostok-Tomsk annonce le 29 juin « aux puissances amies de la Russie, aussi bien alliées que neutres, qu'il a assumé les droits et les devoirs d'un pouvoir central en Sibérie. Il propose de rétablir la vie politique de la Sibérie et de jeter ainsi les bases de la renaissance de la Russie tout entière et de la réunion de toutes ses parties en une grande République démocratique fédérale ». Il rétablira « le fonctionnement normal des institutions publiques, interrompu par le pouvoir des soviets ». Les lois du gouvernement provisoire seront mises en vigueur, celles du gouvernement des soviets seront abrogées. Son pouvoir est légitime, car il le tient de la Douma régionale de Sibérie, qui a siégé à Tomsk le 28 janvier et « qui comprenait des représentants de presque toutes les catégories sociales de la Sibérie ».

« Il exprime en même temps l'espoir que les forces armées qui ont agi jusqu'à présent dans la région du chemin de fer oriental de la Chine et qui avaient pour mot d'ordre la consolidation de l'Etat, avec constitution d'un pouvoir légitime sous la forme d'un gouvernement provisoire (Khorvat-Koltchak), lui laisseront dorénavant ce soin et cesseront toute action indépendante. »

Il fera appel « aux représentants des éléments censitaires de la population », dont il constate et regrette l'absence. « Il considère comme obligatoires tous les accords conclus entre la Russie et les puissances amies. » Il rejette le traité de Brest-Litovsk, et reprendra les hostilités contre la coalition ennemie. Il reconnaît légitime l'attitude des Tchéco-Slovaques. Il veut « espérer que les gouvernements des pays amis reconnaîtront tous ses actes pour conformes aux exigences du droit public... et que, tenant compte de la communauté des intérêts entre les puissances unies de la Sibérie autonome, partie intégrante de la Russie, ces puissances ne tarderont pas à reconnaître le gouvernement provisoire de la Sibérie autonome, et à lui exprimer leur confiance ». Ont signé Derber, président, et avec lui 11 ministres.

C'est l'union, c'est l'unité? Pas encore. Qui peut reconnaître un gouvernement composé de socialistes, ne possédant ni puissance administrative, ni intérêts politiques? Celui qui s'appelle premier ministre n'est pas un Russe, mais un juif. Le drapeau national reconnu n'est rien d'autre que le drapeau juif. Le gouvernement de Tomsk est de caractère analogue et le premier ministre à Vladivostok a des rapports spéciaux avec lui.

« Ce petit groupe de socialistes ne représente rien de russe. » Cette condamnation sommaire est grave venant de l'amiral Koltchak, un homme de valeur et de grande énergie. Appuyé par lui, le général Khorvat constitue à son tour un gouvernement antisocialiste sur les bases suivantes : abolition de toutes les lois et ordonnances bolchevistes, restauration de tribunaux légaux et d'institutions administratives, et gouvernement autonome par municipalités et zemstvos, reconnaissance de toutes les anciennes alliances, restauration de l'armée avec la plus stricte discipline, restauration du droit de propriété privée, du commerce et trafic par l'abolition de la nationalisation et socialisation des organisations commerciales et industrielles, liberté religieuse, etc.

Le siège provisoire de ce gouvernement est à Grodekovo, entre le front de Mandchourie et Vladivostok. Récapitulons : gouvernements d'Omsk, de Vladivostok-Tomsk, et de Grodekovo. Au total 4, ou si l'on veut 3 gouvernements. Le gouvernement de Vladivostok-Tomsk lança contre Khorvat, nouveau Kornilov, un appel à la population de Sibérie : « Au moment où la Sibérie s'est dégagée du joug des bolcheviks et des Allemands..., le général Khorvat se proclame dictateur-autocrate par sa seule volonté et prétend s'imposer à 170 millions de Russes. » Le général fut sommé de « renoncer à sa tentative insensée ».

Les Alliés restent spectateurs, s'il faut en croire lord Robert Cecil, qui, à la Chambre des Communes, a déclaré le 30 juillet qu'« aucun accord n'a été conclu entre l'Angleterre, les Alliés et le gouvernement régional de Vladivostok ou de toute autre localité en Sibérie orientale » (Khorvat). Cependant, les ministres alliés, selon le *Times*, auraient conseillé à Khorvat de revenir sur sa proclamation, « en raison de l'inopportunité de fonder un gouvernement dans le moment présent, où la situation est obscure ».

On touche ici du doigt la faute commise par les Alliés en s'interdisant de « s'immiscer » dans la vie politique intérieure. Les Russes qui ne se faisaient pas faute de les appeler, chacun en faveur de son parti, ne connaissaient pas une telle susceptibilité.

*Un gouvernement sibérien unique
et antibolcheviste finit par s'imposer.*

Les deux gouvernements rivaux de Vladivostok-Tomsk et de Grodekovo-Kharbine désiraient entrer en relations avec celui d'Omsk que nous avons vu fondé en juin par Ivanov et dans lequel était entré un Sibérien de grande énergie, Vologodski. Comme Derber, et avec autant de raison, ceux-ci prétendaient s'appuyer sur la volonté populaire exprimée par la Douma sibérienne.

Le gouvernement de Vologodski ne tarda pas à s'acquérir en Sibérie un grand prestige. Le premier ministre se fit reconnaître par le gouvernement de Vladivostok qui, en septembre, lui remit sa démission, et il conclut avec les cadets

et les partis non socialistes de Vladivostok un arrangement en vertu duquel le général Khorvat devenait membre du gouvernement d'Omsk et restait en Extrême-Orient en qualité de haut commissaire russe. Bref, dès le mois de septembre, Vologodski parvenait à faire reconnaître son autorité de Vladivostok à l'Oural. La Douma régionale sibérienne reprit ses séances à Omsk. Un gouvernement était constitué qui prétendait gouverner. Le 8 septembre les représentants russes à l'étranger en furent avisés par ce télégramme : « Le gouvernement provisoire de Sibérie, établi ici (Omsk), considère comme indispensable d'être tenu au courant des vues du gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, ainsi que des vues de l'opinion publique relativement à la situation russe, et vous prie instamment de nous tenir au courant et d'entrer en relations officielles avec moi. »

Ce gouvernement, est-il télégraphié à la légation russe à Copenhague, a demandé la destitution des députés des soviets, la dissolution de l'Assemblée constituante. Il ne reconnaît pas la paix de Brest-Litovsk et il n'admettra pas l'application des théories socialistes dans la reconstitution de l'Etat russe. « Il travaille activement à la formation d'une armée. » Les alentours de la ville d'Omsk sont transformés en un vaste camp de manœuvres où circulent sans cesse des troupes à l'instruction (31 octobre).

Il nous apparut de loin que ce gouvernement était fort, qu'il jouissait de la confiance de la partie saine de la population civile sibérienne, de l'appui du haut commandement militaire russe, et que les Alliés lui donneraient tout leur concours. Omsk devenait véritablement capitale de la Sibérie, soustraite du même coup à la menace grossière du bolchevisme et à l'emprise plus subtile du socialisme. Trompeuse apparence !

Le gouvernement russe de l'amiral Koltchak.

Un grand pas était accompli : l'union de la Sibérie entière, de l'Oural au Pacifique, sous un seul pouvoir. Un dernier pas restait à faire : l'union de toutes les Russies antibolchevistes sous une autorité unique. C'est ce qui fut fait à Infa, le 23 septembre 1918 : un Directoire de cinq membres, reconnu par tous, prit le pouvoir suprême.

Or, fuyant la menace bolcheviste, ce Directoire vint au début de novembre à Omsk, où il trouva la mort. Il convient d'examiner froidement une bonne fois les circonstances de cette mort.

Les cinq furent bien accueillis. Loyalement, patriotiquement, le gouvernement sibérien remit ses pouvoirs entre leurs mains, ne conservant que la qualité de Conseil des ministres. Omsk devenait capitale de la Russie antibolcheviste, rivale de Pétersbourg, presque aussi peuplée qu'elle, avec une surpopulation de plusieurs centaines de mille habitants. Mais le Directoire à cinq têtes, qui n'allaient pas d'accord, étala tout de suite son immense bonne volonté ainsi que sa radicale impuissance à agir. Avksentiev et Zenzinov (ce

dernier pour Tchaïkovsky) formaient une gauche. Vinogradov (pour Astrov) faisait cavalier seul. Le général Boldyrev (pour le général Alexiev) et Vologodsky étaient les modérés.

A Omsk, on se demandait : que fait le Directoire ? Que fait la Douma régionale sibérienne, qui aurait dû déjà abdiquer, en même temps que le gouvernement sibérien ? Que seront les 250 ou 170 députés de l'ancienne Constituante qui doivent venir de Russie à Omsk, pour remplacer le Directoire en janvier ou février ? L'ère des discussions byzantines du temps de Kerensky allait-elle renaître ? Incertitude, anxiété, mécontentement général, tel était l'état d'esprit régnant à Omsk dans les premiers jours de novembre. Il s'agissait bien de faire tant de politique, alors que la guerre faisait rage sur le front et que l'on réclamait un gouvernement pour gouverner, un chef pour commander ! Les partis de réaction et les Cosaques s'agitaient. Quelques-uns d'entre eux, dans la nuit du 18 novembre, arrêtèrent les deux « directeurs » de gauche. Le Conseil des ministres sibériens reprit le lendemain matin le pouvoir qu'il avait abdiqué et que le Directoire n'avait pas su garder. Ce « coup d'Etat », qui a fait frémir les « démocrates » d'Occident et ceux d'Amérique, laissa impassibles les démocrates sibériens. Le principe de la souveraineté passait au Conseil des ministres, avec le pouvoir de faire des lois. Le Conseil décida de choisir un homme représentant le pouvoir suprême et dont l'absence avait fait jusque-là la faiblesse de tous les gouvernements antibolchevistes. Il convenait que ce chef fût un homme d'action, et, étant donnée la guerre, un soldat. Khorvat, plus que suspect de réaction, fut écarté ; Boldyrev était sur le front. L'amiral Koltchak fut choisi. Par son courage, par sa fermeté et par son prestige, il s'imposait. On limita ainsi sa compétence : commandement en chef des armées, approbation des lois, nomination des hauts fonctionnaires, droit de grâce. Qui dit « chef », ne dit pas nécessairement dictateur, surtout quand ce chef, comme Koltchak, ne fait pas les lois et ne fait rien sans un conseil de concours et de contrôle. Ce Conseil fut primitivement composé de cinq ministres, dont le président fut Vologodsky et le ministre des Affaires étrangères, Klioutchnikov (1).

C'est ce gouvernement, reconnu par tous les autres gouvernements russes comme le pouvoir central de la Russie antibolcheviste, qui assume la tâche de libérer la patrie du bolchevisme qui la ruine. Là est l'essence de son programme ; le reste, assure-t-il, viendra avec la victoire : une Russie unie, grande et forte, démocratique, fédéraliste et pacifique. Il n'est aucun Russe qui puisse raisonnablement espérer ou craindre que Koltchak victorieux, même le voulant, ramène l'ancien régime, lequel est bien mort. Mais,

(1) M. Klioutchnikov, le jeune et très distingué ministre, un sincère ami de la France, a bien voulu nous donner de précieux renseignements. C'est pour nous un plaisir et un devoir de l'en remercier ici.

byzantinisme et méfiance politiques, phobie de toute autorité, peur des pogroms et d'une réaction momentanée provoquée par les excès du bolchevisme, c'est ce qui constitue chez de nombreux Russes, antibolchevistes cependant, un état psychique qui les dispose mal en faveur de Koltchak. Quant à la Russie unie, grande et forte, loin de la redouter, la France la désire et l'appelle de ses vœux, sachant bien que la Russie affaiblie, c'est en Europe un satellite et une colonie de l'Allemagne, et c'est, en Asie, le rempart de notre race qui s'effrite. Quelles secousses et quels remous, quelles menaces dans le continent asiatique, si la Russie venait à y perdre sa place de grande puissance musulmane ! Les Sibériens l'ont si bien senti, la crainte de l'étranger les a rendus tellement prudents, que le microbe antinational du bolchevisme n'a pas eu de prise sur eux.

La Russie est placée entre l'Allemagne et le Japon. Forte, elle gardera son indépendance. Faible, elle sera incapable de repousser leur alliance, qui déjà s'offre à elle. Pas plus que nous, les Anglais et les Américains n'ont rien à gagner à une alliance germano-russo-japonaise. Le Japon a conquis, ces derniers mois, un grand prestige en Russie. L'Allemagne renonçant, par la défaite, à sa politique occidentale et maritime, se tourne vers l'Orient russe pour une politique continentale. Celle-ci « pourrait unir si étroitement l'Allemagne et le Japon que, en cas d'alliance de ces deux pays avec la Russie, le vieux monde serait enserré comme dans une ceinture de fer que nulle puissance ne saurait briser... Si nous arrivons à créer une sphère économique qui mette toute l'Asie en rapports étroits et continus avec nous, nous nous trouverons dans une guerre future devant la possibilité de descendre jusqu'aux Indes et de jeter à la mer la domination britannique ». Ainsi écrivait récemment M. Werner Daya (1).

* * *

Tel est, brièvement esquissé, le rôle joué depuis cinq ans par la Sibérie. Par la chute de l'Ancien Régime et par la défaite du bolchevisme, elle peut compter sur un merveilleux avenir, comparable à celui des Etats-Unis et du Canada au XIX^e siècle. Loyalement attachée à la Russie, comme la douloureuse histoire que nous venons de raconter le prouve (on n'est pas plus foncièrement russe, encore qu'on le soit d'une autre manière, à Moscou et à Pétrograd, qu'à Omsk et à Irkoutsk), la Sibérie obtiendra une liberté et une autonomie dont l'absence seule a jusqu'ici paralysé son essor. Elle a déjà un passé — trois cents ans d'histoire, — ses écoles, ses musées, ses bibliothèques, ses églises, sa presse. Elle a ses paysans durs et libres, ses grandes villes avec leur élite de coopérateurs, marchands, écrivains, ethnographes, médecins, professeurs ; 13 millions d'habitants aujourd'hui, 50 millions dans un demi-siècle ;

(1) *Der Aufmarsch im Osten. Russisch-Asien, als deutsches Kriegs- und Wirtschaftsziel.*

des espaces infinis, une terre fertile, un sous-sol aussi riche qu'inexploité, des voies fluviales de communication.

Demain, les émigrants russes, libérés de toute entrave, lui viendront en foule. Les capitaux étrangers accourront. En Amérique, au Japon, industriels, ingénieurs, commerçants attendent impatiemment le moment de venir en Sibérie. Un Russe, qui vient de traverser ce pays d'Omsk à Vladivostok, disait : « On sent que quelque chose va naître. »

S. REIZLER.

Indochine

Le départ de M. Sarraut. — Au lendemain des toutes récentes élections législatives, M. Albert Sarraut (dont les fonctions comme gouverneur général de l'Indochine venaient d'expirer et à qui les habitants de l'Aude avaient renouvelé le témoignage de leur confiance) a déclaré n'avoir plus l'intention de retourner en Extrême-Orient. Et, quelques semaines plus tard, un nouveau gouverneur général a été nommé en Indochine, M. Maurice Long, député de la Drôme.

Ce n'est pas ici le lieu de porter un jugement d'ensemble sur l'œuvre accomplie par M. Sarraut dans cet empire français d'Indochine, dont il fut le chef pendant six années que sépare en deux parties égales une absence de 29 mois (août 1914-novembre 1916). *L'Asie Française* a naguère apprécié l'œuvre accomplie au cours de la première période triennale (juin 1911-mai 1914) du gouvernement de M. Sarraut et son programme de 1916 (cf. le numéro d'octobre-décembre 1916, p. 158-161) et nous n'avons pas à y revenir. Quant à la seconde, nous voulons dire celle qui s'étend depuis le jour où, à la suite des intérim accomplis par le regretté van Vollenhoven et par M. Roume, M. Sarraut est revenu en Indochine, on sait que ce fut une période de guerre, puis de retour de l'état de guerre à l'état de paix. A peine avait-il pu esquisser un nouveau programme pour les années de l'après-guerre (v. *L'Asie Française* de février-juillet 1919, p. 216-222) que M. Sarraut quitte le gouvernement de l'Indochine. Du moins au moment où il le fait, laisse-t-il notre colonie dans une situation vraiment satisfaisante, intérieurement consolidée, dotée d'un équilibre financier et d'un équilibre moral qu'elle ne connaissait pas naguère et que la dure épreuve des dernières années ne semble nullement avoir compromis.

Sans doute reste-t-il encore, en Indochine même, une tâche considérable à accomplir, et dans toutes les directions; mais on ne pouvait pas entreprendre de la mener à bien avant de posséder les bases que notre colonie possède maintenant. Les services que, sans aucun doute, M. Mau-

rice Long rendra à la France en Extrême-Orient ne devront donc pas nous faire oublier ceux qu'y a rendus M. Albert Sarraut.

Installation d'une Cour d'appel à Hanoï.

— Le 8 août de l'année 1898, un décret du président de la République substituait au régime dualiste existant jusqu'alors une organisation nouvelle, établissait à Saïgon la Cour d'appel de l'Indochine et plaçait sous la direction d'un chef unique, le procureur général, tout le service judiciaire relatif aux différentes parties de notre Empire d'Extrême-Orient. Immédiatement, les inconvénients de cette organisation sautèrent aux yeux; obligés d'avoir, dès le début, un représentant à Hanoï, puis, un peu plus tard, d'en avoir un autre à Saïgon en la personne de deux avocats généraux délégués, les procureurs généraux qui se succédèrent en Indochine se rendirent compte, très vite, des imperfections du régime.

Très considérable était leur tâche, en effet, non pas seulement à cause du nombre des affaires, mais par suite des difficultés résultant dans bien des cas de l'incertitude des situations et même, parfois, par suite de l'insuffisance de la législation. Que l'on tienne compte, en outre, des questions de droit très délicates et même très ardues, que pose souvent, en pays de protectorat, la juxtaposition de lois faites pour se heurter, et l'on comprendra l'insuffisance absolue de l'organisation judiciaire, telle que l'avait instaurée en Indochine le décret du 8 août 1898.

Les procureurs généraux qui se succédèrent à Saïgon et les chefs mêmes de la colonie entreprirent donc d'y remédier. Très souvent envisagée, puis abandonnée, parce que mal ou insuffisamment défendue, la réforme vient enfin d'aboutir.

Un seul moyen permettait de remédier aux inconvénients que nous venons de signaler; seul aussi, il permettait aux responsables de prendre leurs responsabilités: à la Cour d'appel unique de l'Indochine, il fallait, revenant au système antérieur à 1898, substituer deux Cours de même nature, établies, l'une à Saïgon, et l'autre à Hanoï. Voilà précisément ce qu'a réalisé le décret du 19 mai 1919.

Mais là ne s'est pas bornée la réforme ordonnée par ce décret. Désormais, les procureurs généraux existant à Saïgon et à Hanoï ne sont plus ce qu'étaient naguère le procureur général de l'Indochine; s'ils demeurent les héritiers d'une partie de sa succession, ils en abandonnent une partie à d'autres: ils ne sont plus des chefs de service judiciaire, comme l'était leur prédécesseur. De manière générale, les premiers présidents des deux Cours d'appel de Saïgon et d'Hanoï jouissent désormais des pouvoirs qui appartiennent aux magistrats métropolitains du même rang. Ainsi, les magistrats de l'Indochine retrouvent leurs chefs naturels; ainsi (selon les justes paroles de M. l'avocat général Bourayne devant la Cour d'Hanoï), la réforme, « en même temps qu'elle

remédie aux difficultés que nous éprouvions parfois, en raison de l'éloignement l'une de l'autre des deux villes de Hanoï et Saïgon, à prendre telle mesure urgente que comportait l'intérêt des justiciables, consacre le principe de l'indépendance du juge, élément essentiel d'une bonne justice ».

Les mesures prescrites par le décret du 19 mai 1919 ont reçu leur application au début du mois de septembre. Alors la Cour d'appel de l'Indochine a vécu et les deux Cours d'appel de Saïgon et d'Hanoï ont commencé ou plutôt recommencé d'exister comme elles le firent naguère, celle de Saïgon durant trente années consécutives (1868-1898) et celle d'Hanoï pendant quatre ans (1894-1898); alors aussi, leurs premiers présidents ont commencé de remplir leurs importantes fonctions nouvelles. La réforme, si ardemment désirée, de la magistrature coloniale est donc, en Indochine, en bonne voie. Le jour où sera, comme on l'annonce dès maintenant, institué un tableau d'avancement pour les magistrats de ce vaste Empire, elle aura réalisé un nouveau progrès.

Le mouvement de la navigation en 1917.

— Le trafic maritime de notre Empire d'Extrême-Orient a été un peu moins actif en 1917 que l'année précédente; alors qu'en 1916 il avait occupé 4.909 bâtiments jaugeant un total de 4.789.563 tonneaux, il n'a retenu en 1917 que 4.832 navires d'une capacité de 4.458.685 tonneaux. La diminution est donc de 77 bâtiments et de 330.878 tonnes, se répartissant ainsi: 76 unités et 164.934 tonnes aux entrées, 1 unité et 165.944 tonnes aux sorties.

Ce n'est pas tant, on le sait, le nombre des navires que le chiffre du tonnage auquel il convient de s'arrêter. Voici les voiliers chinois, siamois et indigènes: leur nombre a sensiblement diminué (de 2.382, il est descendu à 2.151), mais, par contre leur capacité a augmenté de 5.465 tonneaux. Au contraire, le chiffre des vapeurs a augmenté de 154 unités, passant de 2.527 à 2.681, alors que leur capacité a diminué de 325.413 tonnes. Ainsi se trouve vérifié une fois encore le fait, déjà constaté en 1916, de la substitution, pour partie, de navires de plus faibles dimensions aux vapeurs de fort tonnage dans les mers de l'Extrême-Orient; on s'explique, dès lors, l'accroissement, faible d'ailleurs, du tonnage des voiliers.

On s'explique encore la diminution du tonnage des vapeurs en constatant celle des navires anglais qui ont fréquenté des ports de notre Indochine. Sans doute, le pavillon britannique occupe-t-il le premier rang, comme les années précédentes; mais les unités arborant ses couleurs ont été moins nombreuses, et leur tonnage a été sensiblement plus faible, comme celui des bâtiments battant pavillon français. Par contre, les marines japonaise, chinoise et américaine ont réalisé des progrès sensibles. Le rapport de M. A. Kircher publié dans le *Bulletin économique de l'Indochine* (n° de mars-avril 1919) appelle surtout l'attention sur l'activité grandissante de la marine

américaine. En 1914, 33 de ses navires jaugeant 79.542 tonneaux, ont visité les ports de l'Indochine; on en a compté 103 (jaugeant 182.830 tonnes) en 1915 et 175 (jaugeant 247.770 tonnes) en 1916; en 1917, le rapport constate la présence de 207 unités américaines, d'une capacité de 323.127 tonnes. Ainsi le pavillon des Etats-Unis, dont les représentants ont sextuplé en quatre ans, serre de très près celui de la Chine, dont 278 vapeurs, jaugeant 329.781 tonneaux, ont paru en 1917 dans nos ports d'Extrême-Orient.

Levant

L'arrivée du général Gouraud en Syrie.

— C'est le 22 novembre, dans la matinée, que le général Gouraud, haut commissaire de France en Syrie-Cilicie, commandant en chef l'armée du Levant, a débarqué à Beyrouth. Son arrivée avait été annoncée depuis plusieurs jours déjà par un télégramme, ou plutôt par un véritable message de M. Clemenceau, président du Conseil des ministres, que le haut commissaire de France en Syrie, M. François Georges-Picot, s'était empressé de porter à la connaissance des populations du pays.

Nous empruntons au *Journal du Caire* le texte de ce message, que n'ont pas publié les quotidiens de la métropole, mais qui doit naturellement trouver sa place dans l'*Asie française*. Le voici :

Le général Gouraud s'embarquera demain pour Beyrouth où il arrivera vers le 20 novembre.

Le gouvernement français, en envoyant un de ses grands chefs, après décision de la Conférence de la Paix, avec la mission de relever les troupes anglaises par les troupes françaises dans des régions déterminées de Syrie et de Cilicie, tient à éclairer les populations indigènes sur ses intentions, pour éviter tout malentendu et ne laisser aucun prétexte aux agitateurs.

Le gouvernement de la République n'a jamais cessé d'être désireux d'assurer à la Syrie comme à la Mésopotamie et aux pays d'Orient, délivrés par la victoire des Alliés, le régime de liberté, d'ordre et de progrès conforme aux principes libéraux de sa politique, en plein accord avec les doctrines de la Conférence de la Paix qui s'inspirera des désirs, des vœux et des intérêts de la population.

La décision de la Conférence ne prête à aucune équivoque; elle ne représente à aucun degré le partage de la Syrie et n'a que le caractère d'un arrangement provisoire, qui laisse intactes les questions de mandat et de frontières dont la solution est réservée aux décisions de la Conférence de la Paix qui a estimé qu'elles ne pouvaient être détachées du règlement général de la question d'Orient.

En envoyant dans le Levant un de ses plus grands soldats de la Victoire, le gouvernement français a voulu montrer aux Syriens l'intérêt tout particulier qu'il leur porte.

Nul n'est plus qualifié que lui pour assurer aux populations ce qu'elles doivent attendre de l'armée d'occupation: l'ordre, l'administration et la justice. Le général Gouraud est chargé directement de ce devoir, dans les régions occupées.

Là où ce serait nécessaire, il donnera son concours aux autorités arabes pour le maintien indispensable de l'ordre et de la liberté sur les territoires confiés à leur garde.

Par la haute impartialité qu'il a partout montrée à tous les groupes religieux et nationaux et par sa grande expérience, il était tout désigné pour répondre aux vœux et aux besoins des populations, pour maintenir la même confiance entre les Arabes et leurs alliés que pendant la guerre de libération poursuivie en commun.

Rien que de naturel à ce que le général Gouraud, ainsi annoncé, ait été chaleureusement accueilli par la population de Beyrouth et par les montagnards qui, à la nouvelle de son arrivée, s'étaient rendus en grand nombre à la ville. Reçu au débarcadère par M. François Georges-Picot, par les autorités militaires (parmi lesquelles se trouvaient un général et un colonel britanniques) et par les autorités civiles du pays, le haut commissaire de la République en Syrie-Cilicie passa en revue les troupes qui venaient de débarquer un peu avant lui.

Un peu auparavant, en recevant solennellement les corps constitués de la Syrie, il avait prononcé une brève allocution dans laquelle il a nettement indiqué quelle œuvre il entendait accomplir en Syrie. Ses paroles ont été les suivantes :

J'ai éprouvé une profonde émotion en débarquant sur la vieille terre de Syrie, en entendant ces acclamations en l'honneur de la France. Les souvenirs, les traditions, les intérêts qui lient la Syrie à la France sont une si belle et si ancienne chose ! Dans les temps qui n'ont laissé que des souvenirs chevaleresques chez les fils de ceux qui combattirent alors, cette terre a vu les Croisés ! Elle a connu pendant des siècles les commerçants, les marins, les religieux, les savants français. Tous les voyageurs qui l'ont autrefois traversée parlent de son charme comme de son attachement à la France.

Mais si nous sommes les descendants des Croisés, nous sommes les fils de la Révolution, épris de liberté et de progrès, respectueux de toutes les religions, fermement résolus à assurer une justice égale aux adeptes de chacune.

Ma tâche est d'ailleurs simple. Comme vous l'a dit le télégramme du grand Français qui nous a conduits à la victoire, et qui, insensible à la fatigue et à l'âge, soutenu par sa foi patriotique, préside à nos destinées dans la paix, M. Georges Clemenceau, elle consiste à achever la relève des troupes britanniques dans les conditions prévues par les deux gouvernements.

Elle consiste, en même temps, à assurer l'ordre, à contrôler l'administration, que je veux honnête, et uniquement et ardemment occupée de l'intérêt général.

Je compte, Messieurs, sur votre loyale collaboration, comme vous pouvez compter sur mon impartialité et sur mon dévouement aux intérêts légitimes de la Syrie. C'est dire que la France va poursuivre sa tâche séculaire d'éducation, de charité, de travaux, sa tâche bienfaisante qui l'a fait connaître depuis si longtemps.

Et comme la victoire dont elle a mérité la plus large part, par l'effort prodigieux de ses enfants, rend maintenant ses troupes disponibles, elle vient partager avec son alliée la tâche commune en Orient.

Ces troupes que vous avez maintenant devant vos yeux, ce sont ces régiments héroïques qui, depuis août 1914, ont supporté le poids principal de la lutte, sur ce front occidental où s'est décidée la guerre par l'effondrement du Boche, et qui, par leur constance et leur courage, ont couvert le drapeau de la liberté d'une gloire immortelle.

Le 22 novembre encore, à la fin du banquet offert par lui à M. François Georges-Picot, le général Gouraud prit à nouveau la parole. Les journaux qui ont publié le texte du discours qu'on vient de lire, n'ont pas agi de même à l'égard de celui que le haut commissaire de France en Syrie-Cilicie a prononcé dans cette circonstance. *L'Asie française* est heureuse d'en donner la primeur à ses lecteurs.

Monsieur le haut commissaire,

Il m'est très agréable en débarquant sur cette belle terre de Syrie d'être accueilli par vous.

La bienvenue chaleureuse qui nous a été donnée est en partie votre œuvre, à vous, qui avez su, pendant les jours difficiles, maintenir avec tant de droiture et de constance notre prestige traditionnel aux yeux des populations. Votre tâche était rude, car la Patrie, prise à la gorge, avait besoin de tous ses enfants et de ses vaillants amis pour défendre et enfin libérer son sol par la Victoire. Elle ne pouvait pas vous envoyer beaucoup de soldats pour garder le drapeau, mais elle savait pouvoir compter sur celui qui en tenait la hampe, comme sur ses collaborateurs, en qui je suis heureux de retrouver des amis de longue date, le général Hamelin, le lieutenant-colonel Nieger, pour ne parler que de ceux qui sont ici.

J'ai grand plaisir à saluer aussi autour de cette table, dès mon premier soir en Syrie, le général Fane, le colonel Howker. Comme je le disais il y a peu de jours, à Paris, à M. le maréchal Allenby et à lord Derby, j'ai gardé trop excellent souvenir de ma fraternité de combat avec mes camarades britanniques aux Dardanelles, pour ne pas être heureux chaque fois qu'il me sera donné de collaborer comme ici avec eux. Ce n'est pas seulement une question de sentiment; je suis convaincu que, dans l'intérêt des deux nations, l'amitié franco-anglaise cimentée dans le sang des champs de bataille doit survivre à la guerre et que cela est vrai en Asie comme en Europe.

Permettez-moi d'ajouter encore un mot, Monsieur le commissaire. En occupant noblement ce poste difficile, vous êtes resté digne du beau nom que vous portez. Et votre admirable père, à qui j'eus l'honneur, jadis, d'être présenté, qui demeure une des plus belles, des plus pures figures des temps contemporains, s'est reconnu dans son fils.

Messieurs, je bois à M. G.-Picot, qui emporte la reconnaissance de la Syrie et a droit à celle de la France.

Quelques jours à peine après l'arrivée du haut commissaire général français à Beyrouth, le 28 novembre, le feld-maréchal Allenby est venu lui rendre visite, à lui-même et à l'amiral Mornet, commandant l'escadre française de Syrie. Visite toute de courtoisie, qui a eu le grand intérêt de rendre manifeste aux yeux de tous les habitants de la contrée l'excellence des rapports existant entre les deux gouvernements français et britannique comme aussi entre le général Gouraud et le commandant en chef les forces anglaises en Egypte.

Cependant, la relève des troupes britanniques par les forces françaises commençait à s'effectuer, non pas seulement sur les côtes méditerranéennes du Liban, mais plus au Nord et jusqu'en pleine Cilicie, dans les limites indiquées par la carte insérée dans notre dernier numéro. Pour se rendre compte par lui-même des conditions dans lesquelles nos soldats occupent le pays, comme aussi

pour se mettre en rapports directs avec les habitants de la contrée, le général Gouraud vient de se rendre en Cilicie. Sur son nouveau théâtre d'opérations, il déploie donc la même activité, la même vigilance, la même conscience que dans les secteurs du front occidental dont, au cours des années précédentes, on lui avait confié l'organisation et la défense.

L'agitation dans le Kurdistan méridional. — Le Kurdistan a toujours été un pays sauvage et difficilement accessible, peuplé d'habitants farouches et indisciplinés, pillards et barbares tout à la fois. Ainsi en est-il dans la partie septentrionale ou arménienne de la contrée, dans cette cuvette si bien délimitée par les montagnes qui l'entourent, dont Diarbékir est la ville principale; ainsi en est-il également dans le Kurdistan méridional. Celui-ci, situé sur les pentes occidentales de l'Iran, s'étend jusqu'aux plaines que parcourt le Tigre, entre le bassin de Diarbékir et la vallée de la Diala; c'est un pays fort peu connu, où quelques voyageurs à peine se sont aventurés jusqu'à présent, au péril de leur vie. En remontant les gorges des principales rivières qui l'arrosent (Khabour, Grand-Zab, Petit-Zab, et Diala plus au Sud), ces voyageurs ont commencé de démêler la géographie très compliquée de ce pays tourmenté; ils ont constaté aussi que, comme celles de la frontière indienne de l'Afghanistan au Nord-Est du plateau de l'Iran, non loin du « toit du monde », les populations du Nord-Ouest de ce même plateau comptent parmi les plus turbulentes de l'Asie antérieure. Jamais, en effet, elles n'ont été soumises; les rois assyriens eux-mêmes ont naguère renoncé à s'aventurer dans les territoires occupés par les redoutables Namri depuis le mont Nizir, à l'Est du grand coude du Zabou-Elou (Grand-Zab supérieur) jusque sur la rive droite du Haut-Tournât, de la Diala.

Millénaires et bien plus que millénaires sont donc les habitudes d'indiscipline des montagnards du Kurdistan méridional; ils n'ont jamais connu le joug d'un gouvernement solide, et demeurent toujours dans un état d'agitation qu'expliquent la nature même du pays, le caractère et le degré de civilisation de ses habitants, enfin les rivalités de tribus et de clans. Les Anglais en ont fait l'expérience au cours de ces derniers mois, quand, après avoir franchi la limite tracée par l'armistice en 1918, ils ont essayé d'étendre leur influence dans le Kurdistan méridional en même temps que de pénétrer dans le pays des Hakkis, cette partie du Kurdistan septentrional qui s'étend entre Mossoul et le lac de Van.

*
*
*

A 96 kilomètres dans le Nord-Nord-Ouest de Mossoul, sur le Petit-Khabour ou Zakhò, affluent gauche du Tigre, se dresse dans une île, entre des campagnes qui portent riz, blé, orge, maïs, légumes, coton et tabac, la bourgade de Zakhò, peuplée naguère d'environ 2.500 habitants. Immé-

diatement en amont se rapprochent des montagnes; le Djoudi au Nord de la rivière, et la chaîne, longue de 60 kilomètres environ, du Zakhò, à l'intérieur de laquelle donne accès, par quelques 700 mètres d'altitude, le col du mont Djouar. Rien de plus propice qu'une telle localité, par conséquent, pour surveiller les cantons montagneux les plus proches; c'est, en outre, un des points d'où il est le plus facile, ou (plus exactement) le moins difficile de pénétrer en plein cœur de ce nœud montagneux où les deux plateaux d'Arménie et d'Iran se soudent l'un à l'autre. Aussi les Anglais y avaient-ils installé un agent politique, le capitaine Pearson.

Au mois d'avril 1919, cet officier se rendait chez une des tribus voisines de sa résidence quand il est tombé dans une embuscade et a été assassiné.

Quelques semaines plus tard, en mai, c'est à l'autre extrémité du Kurdistan méridional, c'est dans la région de Souleimanieh que se produisaient des troubles. Rien que de naturel dans cet événement, pour qui sait ce que sont les habitants des environs de cette ville, vieille de 130 ans seulement: les Hamavand, des brigands qui infestent tout le pays entre Kerkouk et Souleimanieh, et qui ont obligé plusieurs fois les Turcs à renforcer la garnison de la ville, construite en 1788 à la source du Zertchinar pour surveiller la frontière persane. Poussés par le sheikh Mahmoud, un ambitieux qui, après avoir prétendu représenter tous les Kurdes du district, et même, par delà la frontière persane, ceux de la Perse jusqu'à Sehna — aspirait à se tailler dans le pays une souveraineté indépendante, les Avroman et les Merivan du territoire persan et une partie des Kurdes de Souleimanieh et des environs attaquèrent la petite force de gendarmerie indigène et lui imposèrent leur volonté; ils tinrent prisonniers dans leurs maisons les officiers anglais établis depuis six mois à Souleimanieh, coupèrent la ligne télégraphique, attaquèrent un convoi britannique en route vers la localité et finalement s'emparèrent d'Halebja (21-26 mai), d'où ils expulsèrent les officiers britanniques qui s'y étaient établis. Une petite expédition fut immédiatement organisée contre Souleimanieh; retardée par les difficultés du ravitaillement et la nécessité de sauvegarder ses lignes de communication, elle partit de Kerkouk dans la direction de la source du Zertchinar, cette tête de la Diala, et du sommet neigeux de l'Avroman. Tôt après, le sheikh Mahmoud était blessé et fait prisonnier; et dans les premiers jours de juillet, les tribus les plus importantes du pays acceptaient l'autorité britannique... La révolte était terminée.

A peine en était-il ainsi dans le Sud que, du côté du Nord, se produisait un nouvel incident. A la mi-juillet, deux agents britanniques, les capitaines Willey et Macdonald et un autre officier (non commissionné, celui-là) étaient assassinés à Amadia, dans le canton montagneux qui sépare le Khabour supérieur du Grand-Zab, par leur propre escorte de gendarmes kurdes.

Emu de cet attentat, si rapproché de celui qui avait amené la mort du capitaine Pearson le général Cassels, qui est établi à Mossoul avec une division indienne, la 18^e division, envoya avec l'assentiment du général Marshall deux colonnes dans les cantons du Kurdistan où ses collaborateurs avaient succombé dans des guet-apens. Parties, l'une de Zakhô et l'autre de Suwara, ces deux colonnes pénétrèrent dans le pays, très difficile d'accès, dont elles devaient châtier les habitants. La colonne qui opérait dans le Sud s'empara d'Amadia dès le 6 août. Quant à celle qui agissait dans le Nord, elle eut plus de peine à remplir sa mission. Toutefois, après une série d'engagements, elle parvint près de Bermuna devant une forteresse solidement établie sur un piton escarpé, et, après que ses défenseurs l'eurent abandonné, elle y pénétra.

Très éphémère fut l'impression produite sur les Kurdes par ces expéditions de châtiment. A peine les soldats anglais partis, l'agitation recommença dans le canton d'Amadia. Il fallait s'y attendre puisque le principal meneur, Shaba Agna, n'avait pas pu être capturé. Dès le 28 septembre, un télégramme de Téhéran signalait la reprise des opérations contre les tribus Koyangulis (?) des environs d'Amadia, les seules qui demeuraient insoumises; quelques semaines plus tard le 3 novembre, un collaborateur de l'India Civil Service, détaché à Mossoul comme agent politique M. J. H. H. Bill, et son adjoint le capitaine K. R. Scott, étaient tués par les Kurdes dans la vallée du Grand-Zab, près de Bira-Kapra, à environ 15 milles au Nord-Est d'Akra, autrement dit aux abords méridionaux de la région toujours agitée d'Amadia.

C'est à la fin d'une tournée d'inspection des postes de gendarmerie Kurde établis sur la ligne frontière fixée par l'armistice des derniers mois de 1918 que ces deux agents britanniques ont été assassinés. Ils allaient regagner Mossoul, situé sur le Tigre à environ 50 milles dans le Sud-Ouest. Leurs meurtriers (une centaine d'individus que l'on pense être des montagnards appartenant à la tribu des Zibar et aussi des gendarmes Kurdes même) attaquèrent ensuite Akra avec l'aide d'autres montagnards qui vinrent renforcer les premiers. Au nombre de 300 environ, ils contraignirent la gendarmerie Kurde à évacuer Akra.

*
*
*

Le War Office annonçait presque aussitôt que l'assassinat des deux agents britanniques tenait à des causes toutes locales, à des jalousies de tribu à tribu et que l'agitation ne semblait nullement devoir s'étendre. Les faits ont montré le bien fondé de cette prévision. De Tabriz à Bagdad et aux villes saintes des Chiites (Kerbela ou Meched-Hossein et Nedjef ou Meched-Ali) situées un peu plus au Sud, les pèlerinages ont recommencé à passer par Souleimanieh. Il faut, pour atteindre cette ville depuis les pays du Nord, traverser de hautes crêtes et des gorges profondes; mais c'est la route la plus directe, sinon la plus facile, pour

atteindre la vallée du Tigre et les plaines de l'Irak-Arabi. Puisque les pèlerins circulent librement dans toute la partie méridionale du Kurdistan, on est en droit de penser que l'ordre et la tranquillité sont revenus dans le pays.

Extrême-Orient

CHINE

Les missions protestantes allemandes en Extrême-Orient. — Les journaux de Berlin ont publié, dans les premiers jours de décembre, un pressant appel en faveur des missions protestantes allemandes en Extrême-Orient. L'existence de ces missions se trouve (ont-ils expliqué) gravement menacée par suite de la déportation des Allemands et de leur extrême détresse financière; si on ne leur vient pas très promptement en aide, elles se verront contraintes de cesser de fonctionner. L'appel que nous résumons insiste sur les services de toute nature rendus par les missions protestantes allemandes en Extrême-Orient. Au cours de leurs trente-cinq ans d'existence, dit-il, ces missions ont conquis l'estime et la sympathie des autorités chinoises et japonaises, en grande partie parce que ceux qui les dirigent ont reçu l'éducation des Universités allemandes; elles ont utilement travaillé à faire connaître les produits allemands dans les pays qu'elles évangélisaient. Le commerce, l'industrie, la marine de l'Allemagne ont les plus sérieux motifs pour maintenir et consolider en Extrême-Orient la *kultur* et la langue allemandes; or qui les a défendus, qui les défendra encore jusqu'au rétablissement des relations normales? Les missions qui, seules, ont été autorisées à poursuivre leur œuvre et sont indispensables à l'Allemagne. C'est donc aux maisons de commerce que s'adresse particulièrement l'appel; il leur demande de contribuer de tout leur pouvoir au maintien d'œuvres qui sont leurs véritables collaboratrices et qui travaillent de toutes leurs forces à la diffusion de l'influence allemande, sous toutes ses formes, en Extrême-Orient.

Cessation de l'état de guerre avec l'Allemagne. — Nous avons dit dans notre dernier numéro (p. 283) que le Président de la République chinoise avait proclamé la cessation de l'état de guerre entre son pays et l'Allemagne. Les journaux d'Extrême-Orient viennent de nous apporter quelques détails à ce sujet.

C'est le 13 septembre dernier qu'a été prise en conseil de cabinet la résolution de lancer sans retard une proclamation dans ce sens. Rédigé le 13 au soir, le décret présidentiel portant cette déci-

sion à la connaissance du peuple chinois a été publié le 15 au matin. En voici un bref résumé :

Le 14 août de la sixième année, la République déclara la guerre à l'Allemagne dans le but de défendre le droit international, de maintenir l'humanité, de réprimer les maux de la guerre et de hâter le rétablissement de la paix. Pour tout, elle adopta la même attitude que les Puissances de l'Entente depuis son admission dans le corps des nations belligérantes. Maintenant que la guerre d'Europe a pris fin, les délégués des nations signèrent le 28 juin de l'année courante, à Paris, le traité de paix avec l'Allemagne. Ne pouvant accepter trois articles du traité concernant le Chantoug, la Chine a refusé de le signer, mais elle reconnaît les autres articles d'accord avec les Puissances de l'Entente. Puisque la guerre entre les Puissances de l'Entente et l'Allemagne a pris fin, et que la Chine fait partie de l'Entente, elle est naturellement dans la même position que celles-ci vis-à-vis de l'Allemagne. Suivant décision du parlement, nous devons annoncer immédiatement au peuple la cessation de l'état de guerre entre la République et l'Allemagne.

La lutte contre l'opium. — La dynastie des Tsing avait, peu de temps avant sa chute, édicté la suppression de la culture de l'opium. Tenue pour lettre morte pendant tout un temps, au début de la Révolution, la prohibition a été depuis quelques mois remise en vigueur et le nouveau gouvernement chinois a déclaré à l'opium une guerre sans merci. Il en interdit l'importation ; il détruit tous les stocks qu'il en peut saisir en dépit de sa valeur vénale, estimée à son poids d'or et à neuf fois son poids d'argent ; il en combat la contrebande de toutes les manières, à quelque façon ingénieuse que celle-ci s'efforce de recourir pour introduire en Chine le précieux et funeste poison ; il s'efforce de supprimer la culture du pavot par tout le territoire de la Chine ; il poursuit infatigablement les tenanciers des fumeries et les fumeurs d'opium, etc.

Une association s'est constituée pour aider le gouvernement dans cette œuvre excellente et l'appuyer dans ses efforts pour extirper du pays la culture du pavot. C'est l'« International Anti-opium Association », qui ne compte encore que quelques mois d'existence, mais qui, néanmoins, possède déjà des sections à Shanghai, à Pékin, à Tsien-tsin, à Tsinanfou, Nankin, Hankéou et dans plusieurs autres villes. Cette société se propose de poursuivre son œuvre sans aucune défaillance et d'étendre son influence sur toutes les provinces chinoises. Elle veut obtenir la ratification immédiate, par les gouvernements qui ne l'ont pas encore ratifiée, de la convention de La Haye de 1913 relative à l'opium ; elle espère aussi obtenir, de la Conférence de la paix l'adoption de mesures générales tendant à l'interdiction, par toutes les Puissances, de l'exportation de l'opium à destination de la Chine, ce pays devant prendre en toute liberté des mesures énergiques pour se préserver de son plus pernicieux fléau. Parfois des associations d'étudiants se constituent dans le même but, telle celle que plusieurs étudiants de l'école gouvernementale du Shantung ont formée

en juillet 1919 pour lutter contre l'apathie du mandarin local, un fumeur invétéré qui avait autorisé plusieurs boutiques à vendre de l'opium japonais expédié via Tsingtao et Tsingkou.

De son côté, pour aider le gouvernement chinois dans sa lutte contre l'opium, le gouvernement japonais a pris des mesures contraires à l'introduction en Chine d'opium provenant du Japon ou de Formose ; il a édicté des peines sévères contre les contrebandiers et interdit aux bureaux de poste l'envoi de petites quantités d'opium en Chine.

JAPON

L'essor du Japon pendant la guerre. —

La lettre de Tokio que nous avons publiée dans notre dernier numéro contient, sur l'essor économique actuel du Japon, une série de précisions très intéressantes. Elle dépeint une situation prospère, dont le point de départ n'est autre que la grande guerre. Tandis que celle-ci provoquait en Europe une crise économique très sérieuse, elle délivrait l'Empire du Soleil Levant de la gêne financière qui pesait sur lui depuis la guerre russo-japonaise ; elle préparait le plein épanouissement de son expansion industrielle et commerciale. Alors que la population allait croissant régulièrement de 14,61 0/0 et atteignait au 31 décembre 1917 le total de 56.860.000 individus contre 55.130.000 âmes à la fin de 1914, les exportations totales du pays s'élevaient, pour la période août 1914-fin 1917, au chiffre de 3.798 millions de yen, soit 9.810 millions de francs ; comme les importations n'ont représenté, durant la même période, que 2.625 millions de yen, soit 6.775 millions de francs, le bénéfice réalisé par le Japon est de 1.175 millions de yen, ou 3.035 millions de francs. D'autre part, durant ce même laps de temps, le crédit international du pays s'est accru de 751 millions de yen, c'est-à-dire d'environ 1.940 millions de francs. Le Japon a donc bénéficié de la guerre.

Il était impossible, dans les circonstances où se trouvait alors l'Extrême-Orient, que le Japon, très éloigné du fort de la tourmente et très peu mêlé à la guerre, ne réalisât pas des progrès considérables. Plus de concurrence européenne et, par suite, un véritable monopole pour les industriels nippons sur les marchés du Pacifique. Une main-d'œuvre surabondante, au moment même où en manquaient les peuples concurrents d'Europe et d'Amérique, obligés de se donner tout entiers à la lutte elle-même et aux industries de la guerre. Que l'on tienne compte, d'autre part, de la transformation industrielle commencée par le Japon avant 1914 et poursuivie depuis lors ; pour les soieries par exemple, les anciens métiers de bois disparaissaient peu à peu devant des métiers mécaniques produisant plus et occupant

beaucoup moins d'ouvriers, présentant donc tous les avantages pour le fabricant.

Accroissement de la main-d'œuvre, amélioration de l'outillage et, en même temps, éclipse temporaire de la concurrence étrangère, jusqu'alors prédominante, sur les marchés d'Extrême-Orient, que de causes simultanément favorables à l'essor du commerce japonais ! Aussi, de tous les côtés, constate-t-on une avance considérable des importations nipponnes dans les pays étrangers et un progrès sensible de l'activité commerciale et maritime du Japon.

Que d'exemples on en pourrait donner, dont les témoignages et les chiffres ont une singulière éloquence ! Le *London and China Telegraph* ne constatait-il pas récemment que, depuis 1915, les Japonais ont triplé leur chiffre d'affaires avec la Chine, tandis que les importations de la Grande-Bretagne dans ce pays baissaient de plus d'un tiers ? Ne signalait-il pas comme s'élevant à plus d'un demi-milliard de yen, pour l'année 1918, le chiffre des affaires du port de Yokohama avec les Etats-Unis d'Amérique, et deux tiers de ce total comme la part des seules exportations nipponnes à destination des Etats-Unis ? De son côté, le *De Indische Mercur* ne chiffrait-il pas à 71.677.000 yen, le total des exportations, en 1918, du Japon vers les Indes néerlandaises alors que le total des importations japonaises en provenance des mêmes Indes néerlandaises ne s'élevait qu'à 48.847.000 yen ? Enfin, quelle envergure dans les projets des deux Compagnies de navigation, la « Nippon Yusen Kaisha » et l'« Osaka Shose Kaisha », qui assurent alternativement un service bi-mensuel entre l'Empire du Soleil levant et l'Europe ! Dès l'entrée en vigueur du traité de paix, ces deux Compagnies prolongeront leur service d'Europe jusqu'à Hambourg !... Or, avant la guerre, le service de navigation entre l'Europe centrale, la Chine et le Japon était assuré par les bâtiments allemands de la « Hamburg-Amerika » et du « Norddeutscher Lloyd. »

Après ces indications d'ensemble, donnons quelques chiffres de détail. Voici, tiré du rapport des douanes chinoises, un tableau des exportations japonaises des différents métaux autres que le fer, le cuivre, le melchior, l'antimoine et le laiton dans les différents pays d'Extrême-Orient depuis 1913 jusqu'à 1916 inclusivement :

Pays d'importation	1913	1914
	Yen (1)	
Chine.....	66.476	152.587
Province de Kouang-toung.....	168.816	246.171
Hong-kong.....	8.588	1.441
Indes britanniques.....	5	195
Straits Settlements.....	11.171	887
Indes néerlandaises.....	127	59
Indochine française.....	21	»
Russie d'Asie.....	8.864	165.319

(1) Ici comme plus haut, le yen est stabilisé à 2 fr. 583, encore qu'il vaille actuellement bien davantage. Sa hausse est continue; il a atteint non pas seulement 3 et 4 francs, mais même 4 fr. 70 et il poursuit toujours sa marche ascendante.

Pays d'importation	1915	1916
	Yen	
Chine.....	253.154	952.485
Province de Kouang-toung.....	676.821	2.671.735
Hong-kong.....	25.394	242.988
Indes britanniques.....	511.483	1.166.888
Straits Settlements.....	20.618	35.738
Indes néerlandaises.....	63.468	415.277
Indochine française.....	1.490	13.905
Russie d'Asie.....	2.720.393	14.701.060

Un tel tableau porte en lui-même sa force démonstrative, que corrobore encore le tableau des exportations similaires du Japon à destination de quelques autres pays au cours de la même période de quatre ans :

Pays d'importation	1913	1914
	Yen	
Etats-Unis.....	215	2.390
Australie.....	214	120
France.....	66.464	1.510
Angleterre.....	7.554	18.520

Pays d'importation	1915	1916
	Yen	
Etats-Unis.....	10.460	75.284
Australie.....	18.441	235.640
France.....	516.797	2.244.125
Angleterre.....	2.130.323	5.793.270

On sait, par une de nos dernières chroniques, les progrès énormes réalisés dans l'Inde par le commerce nippon. Un tout récent *livre bleu* relatif à l'Inde britannique (1) signale, dans les progrès du commerce japonais avec ce pays, « un développement phénoménal » ; en 1917-1918, sa valeur totale a été de plus de 30 millions de livres sterling, ce qui donne un progrès de 400 0/0 aux importations et de 103 0/0 aux exportations sur les totaux d'avant la guerre. « Actuellement, constate l'auteur du rapport (page 105), le commerce total de l'Inde avec le Japon dépasse tous les autres, sauf celui de l'Inde avec le Royaume-Uni. » A côté de tels progrès, le recul de 241.000 francs constaté en 1917 sur les importations du Japon dans notre Indochine (5.749.000 francs contre 5.990.000 en 1916) ne doit pas entrer en ligne de compte. Il est autrement intéressant de constater que les importations ont surtout consisté en tissus de coton (226.068 kilogrammes, représentant une valeur de 1.813.447 francs), comme aussi que la marine japonaise a, de 1916 à 1917, doublé l'activité de son trafic maritime avec l'Empire français d'Extrême-Orient.

En présence de progrès aussi rapides et aussi accentués, rien que de naturel dans les doléances qui se font entendre de tous les côtés, et dans les mesures de protection réclamées contre la concurrence japonaise. Pour les soieries, dont nous avons parlé plus haut, les fabricants suisses ont

(1) East India (Progress and condition). *Statement exhibiting the moral and material Progress and Condition of India during the year 1917-1918*. London, publ. by H. M's. stationery Office, 1919, in-8° de xu-220 p., cartes et graphiques.

déjà signalé cette concurrence comme redoutable pour le tissage européen tout entier ; à son tour, le *Bulletin des soies et des soieries* de janvier 1919 y voit « un problème dont l'importance est capitale pour l'avenir de notre commerce d'exportation ». Les Américains, quant à eux, constatent l'insuffisance de la protection fournie par un droit de 45 0/0 *ad valorem*, en raison de la pénurie de la main-d'œuvre et de l'enchérissement des salaires ; ceux-ci représentent maintenant aux Etats-Unis, en effet, vingt fois le prix de la main-d'œuvre nipponne. Aussi, a-t-on demandé au gouvernement de mettre l'embargo sur les soieries de provenance japonaise. Est-il besoin de dire, d'autre part, avec quel empressement les Célestes ont saisi une occasion de témoigner aux Nippons combien ils étaient ulcérés par leur prétention de succéder aux Allemands à Kiao-tcheou ? On sait quelles critiques ils formulent contre les produits japonais ; pour eux, tout ce qui vient de l'Empire du Soleil levant est de qualité suspecte ; c'est ainsi qu'on aurait reconnu, dans certains tissus imitant la popeline de coton du Lancashire, la présence de fils en papier pour moitié ! Les Chinois ont donc recouru une fois de plus à leur arme habituelle, au boycottage des marchandises nipponnes ; les négociants se sont concertés et refusent toute marchandise fabriquée de l'autre côté de la mer Jaune ; on a vu, par ailleurs, les membres de l'« Union des Etudiants » brûler à Hankeou une importante quantité de marchandises d'origine nipponne, obliger des négociants de Taian-fou à reporter leurs caisses d'importation à la gare, etc. En Angleterre, enfin, l'essor des exportations japonaises à destination du Royaume-Uni a causé plus d'une inquiétude. Aussi, lors de la visite à Manchester de la délégation nipponne qu'il présidait, le baron Goto s'est efforcé de calmer les appréhensions britanniques ; il a affirmé que les marchés du monde étaient trop multipliés et ouverts à des articles trop nombreux et trop variés pour que la Grande-Bretagne et le Japon pussent, en s'y rencontrant, s'y faire quelque concurrence ; il s'est attaché à montrer qu'entre les conditions de production des deux pays, les différences étaient moindres qu'on le pensait d'habitude ; pour lui, on avait beaucoup exagéré en parlant des bas prix de la main-d'œuvre japonaise... Les assertions du baron Goto n'ont pas rassuré tous les Anglais ; les questions posées aux Communes, le 24 novembre, par sir F. Hall et quelques-uns de ses collègues au président du Board of Trade en fournissent la preuve. Sir A. Geddes s'est refusé à trembler pour le commerce britannique ; il n'en a pas moins dû reconnaître que, durant les cinq dernières années, aux Iles Britanniques même, les importations venues du Japon s'étaient considérablement développées ; mais, a-t-il ajouté, la raison en est que le Japon offrait aux Anglais des marchandises que ne fabriquait plus, pour un temps, le Royaume-Uni, et d'ores et déjà, d'autre part, les marchés dont le Japon s'était emparé

pendant la guerre aspirent ardemment au retour des marchandises anglaises, en ont faim et soif (*are thirsting and hungering from British goods*).

Tandis que leur essor industriel préoccupe ainsi les anciens peuples producteurs, les Japonais travaillent de toutes les manières à renforcer encore leur situation commerciale. Ils se sont préoccupés du reproche d'infériorité, par rapport aux marchandises européennes, adressé à leur propres marchandises, en particulier en Chine ; ils ont créé à Yokohama un Office du Commerce extérieur ; ils demandent au gouvernement, par l'organe de la Chambre de Commerce de cette même ville de Yokohama, de prendre les mesures nécessaires pour accroître l'essor de l'industrie manufacturière japonaise, car, disent-ils, « celle-ci n'est pas encore développée d'une manière satisfaisante ». On parle en outre d'expositions de produits japonais comme devant être organisées dans différents pays de l'Amérique du Sud, à Montevideo, à Buenos-Aires et à Rio-de-Janeiro. On sait enfin quel accord a été conclu entre le Japon et le Mexique. Les Nippons doivent fournir aux Mexicains 4 vapeurs transocéaniques et 4 vapeurs côtiers, lesquels permettront la création d'un service de navigation mexicaine dont les bâtiments battront pavillon mexicain et seront montés par des équipages recrutés dans le pays et instruits par les Japonais. En même temps, il a été stipulé que les Nippons auront pleine liberté de s'établir au Mexique, comme aussi les Mexicains au Japon. Dès maintenant, les Japonais songeraient à profiter de cet accord pour établir des usines au Mexique et pour acheter des terres en Basse-Californie, comme ils l'ont déjà fait dans les régions péruviennes de la Haute-Amazone. Cependant, la puissante Compagnie de navigation japonaise « Nippon-Yusen-Kaisha » envisage pour les cinq années 1920-1924 la construction de 79 navires à vapeur d'une jauge totale de 690.000 tonnes et d'un prix global de 220 millions de yen ; elle songe à modifier les dimensions de ses paquebots transocéaniques et à donner une capacité de 30.000 tonnes, et non plus de 9.000 tonnes seulement, à ses plus grands navires passagers. D'autre part, les compagnies secondaires de navigation fusionnent pour constituer la « Compagnie internationale de navigation à vapeur » ou « Kokusai Kisen Kaisha », dont les cinq grandes lignes desserviront les principaux pays du monde entier jusqu'au fond de la Baltique, mais surtout, bien entendu, les contrées de l'Extrême-Orient, les côtes de l'Océan Pacifique et de la mer des Indes.

Tout concourt, par conséquent, à mettre en pleine lumière le véritable bond que, grâce à la guerre, vient de réaliser l'expansion économique de l'Empire du Soleil Levant !

Nous accepterions avec reconnaissance les listes de noms pour la propagande que MM. les Adhérents voudraient bien nous adresser.

ASIE ANGLAISE

La réforme constitutionnelle dans l'Inde.

— La Commission mixte composée de membres des deux Chambres et présidée par lord Selborne, a terminé ses travaux le 15 octobre. Elle les avait commencés le 16 juillet et interrompus du 26 août au 6 octobre. Elle a entendu 70 témoins, auxquels elle a posé 10.176 questions (cela rappelle un peu les 3.500 questions auxquelles devait répondre chacun des vingt membres de la compagnie de savants anglais, dont Bernardin de Saint-Pierre nous parle dans la *Chaumière Indienne*). Jugeant alors que sa religion était suffisamment éclairée, la Commission a publié son rapport, qui ne comprend pas moins de 581 pages; tout en conservant les traits essentiels du projet du gouvernement, la Commission y a apporté certaines modifications importantes. Le projet de loi ainsi modifié a été présenté à la Chambre des Communes, qui l'a adopté en première, seconde et troisième lecture, cette dernière le 5 décembre. Devant la Chambre des Lords, lord Sinha, lors de la seconde lecture, a insisté pour que le projet fût adopté sans délai. Il en a été comme lord Sinha l'avait demandé. Ainsi donc commence dans l'histoire de l'Inde une nouvelle période, dont il est impossible de prévoir les conséquences.

Nous étudierons en détail, dans notre prochain numéro, les dispositions de cette réforme fondamentale pour l'Inde. Bornons-nous, pour aujourd'hui, à signaler les points suivants :

Le principe de la diarchie est maintenu, c'est-à-dire que le pouvoir exécutif sera nommé par le gouvernement, tandis que le pouvoir législatif sera, au moins en partie, entre les mains de ministres choisis dans un corps législatif élu. Un comité permanent, composé de membres de la Chambre des Communes et de la Chambre des Lords, aura voix consultative sur toutes les questions relatives à l'Inde (il est probable que cette partie de la loi sera accueillie assez fraîchement par l'opinion indienne). Ce ne sont pas les gouvernements provinciaux de l'Inde qui décideront quelles questions seront transférées et lesquelles seront réservées, mais le Parlement britannique. Le projet du gouvernement prévoyait que les dispositions de la loi pourraient être modifiées au bout de cinq ans, par une commission nommée à cet effet; le projet actuel porte ce délai à dix ans. La commission Selborne a étendu le statut électoral tel qu'il avait été établi dans le projet du gouvernement, mais cependant elle n'a pas voulu accorder le droit de vote aux femmes; au Comité de la Chambre des Communes, un amendement proposant d'accorder aux femmes indiennes le droit de vote (lady Astor a pris part à la discussion) n'a obtenu que 67 voix contre 202. Ce sera le Conseil législatif de chaque province qui statuera sur cette question.

La Birmanie n'est pas comprise dans la réforme, car le gouvernement se propose d'établir pour ce pays une constitution spéciale.

D'autre part, le 10 décembre, devant la Chambre des Communes, le colonel Amery, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, a déclaré que le gouvernement s'occupait de modifier la constitution de Ceylan.

L'agitation dans l'Inde. — Nous connaissons maintenant le chiffre total des personnes condamnées à la suite des troubles du Pendjab : 108 ont été condamnées à mort, sur lesquelles 18 seulement ont été exécutées; 4.684 avaient été condamnées à de la prison, sur lesquelles 423 ont été graciées. Ces chiffres indiquent quelle fut la gravité de l'insurrection,

Il se peut même que les événements aient eu un caractère de rébellion plus marqué qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Il n'est pas impossible que le chiffre de 334 tués soit inférieur à la réalité, et que le gouvernement ait dissimulé une partie de la vérité. C'est du moins ce qui semble résulter des premiers renseignements que l'on vient de recevoir sur les opérations de la Commission envoyée dans l'Inde par le gouvernement pour faire la lumière sur les bagarres qui se sont produites à Bombay, Delhi et dans le Pendjab, en avril dernier. Cette Commission, présidée par lord Hunter, n'a pas encore publié son rapport; mais les journaux anglais ont reçu de leurs correspondants un résumé de la déposition du général Dyer, qui commandait à Amritsar, et à qui le Commissaire adjoint avait remis tous les pouvoirs. Si ce compte rendu est exact, il est certain que la répression a été sanglante; le général, croyant de son devoir d'assurer l'ordre à tout prix, a peut-être donné l'ordre de tirer sur la foule avant la proclamation de la loi martiale et sans sommations suffisantes. Peut-être aussi aurait-il mieux valu ne pas donner pleins pouvoirs à l'autorité militaire, et s'abstenir de mesures de répressions vexatoires, telles que de fouetter les coupables dans la rue et de forcer de marcher à quatre pattes toutes les personnes qui passaient dans la rue où une infirmière anglaise avait été attaquée.

Dans tous les cas, cette malheureuse affaire ne peut qu'envenimer les rapports entre Anglais et indigènes dans le Pendjab. On en a eu la preuve le jour où on a vu le sous-comité de Lahore du Congrès national décider de ne pas déposer devant la Commission d'enquête, parce qu'on avait refusé de mettre en liberté plusieurs de ses chefs actuellement détenus en prison.

Que l'on tienne compte, d'autre part, des événements qui se passent chez les Waziris, dans la province du Nord-Ouest, tout près de la frontière de l'Afghanistan, et on comprendra que le calme est loin de régner dans l'Inde entière.

* *

Cependant le rapatriement des troupes mobilisées continue; la plus grande partie des hommes

de la classe 1914 s'est embarquée, les autres sont sur le point de le faire. M. Montagu a déclaré à la Chambre des Communes que cette année, le nombre des troupes de l'Inde n'avait jamais dépassé « de beaucoup » le chiffre normal de 76.000, et que même, en ce moment, il lui était inférieur.

*
* *
*

A en croire un Indien, qui a échangé dans le *Times* plusieurs lettres avec lord Sydenham et le lieutenant-général Tyrrell, un vif mécontentement continuerait de régner parmi les 70 millions de musulmans de l'Inde, à propos du sort réservé à la Turquie. Ces musulmans voudraient que le sultan, en qualité de chef religieux, restât un souverain indépendant. Il est difficile de savoir quel est, sur ce point, le sentiment de la majorité des musulmans indiens; il y a là, dans tous les cas, une source possible de difficultés pour le gouvernement britannique.

Questions financières. — *Le taux de la roupie* ne cesse d'augmenter; il est actuellement de 2 sh. 4 pence, de sorte que le souverain ne vaut plus que 11 roupies. La cause de cette augmentation est l'élévation du prix de l'argent métal, qui vaut actuellement à Londres 76 pence 1/4 l'once. Cette valeur élevée de la roupie fait subir au Trésor anglais de lourdes pertes, car le gouvernement continue à payer la solde des hommes et les primes dues aux officiers de l'armée des Indes sur le taux de 1 sh. 4 pence. Il en résulte qu'un officier qui doit toucher, par exemple, 160 livres de prime, reçoit 2.400 roupies, lesquelles, changées en Angleterre par l'intermédiaire de son banquier, lui donnent 240 livres.

Nouvel emprunt. — En août dernier, le gouvernement de l'Inde a émis à 95 un nouvel emprunt, de montant illimité, au taux de 5 0/0. Le remboursement n'aura pas lieu avant octobre 1945 et sera terminé en octobre 1955. Tous les ans, on mettra de côté 1/2 0/0 du montant de l'emprunt; le fonds ainsi constitué servira à acheter des titres de cet emprunt s'il est coté au-dessous du prix d'émission, afin d'éviter la dépréciation de ces titres. L'emprunt précédent, de montant également illimité et du taux de 5 1/2 0/0, avait été émis en mai 1918.

Le budget de l'Inde va se trouver grevé d'une très lourde charge, car le gouvernement a décidé que l'Inde paiera tous les frais de la dernière campagne contre l'Afghanistan. Or celle-ci, d'après des indications tout récemment fournies par le secrétaire de l'Inde, M. Montagu, à la Chambre des Communes, représente une somme globale de 14 millions de livres sterling.

Les importations des Etats-Unis dans l'Inde augmentent sans cesse. Du 1^{er} avril au 30 juin 1919, elles se sont élevées à 63 millions et demi de roupies, en augmentation de près de 28 millions sur les trois mois correspondants de 1918. Pendant ce même laps de temps, les importations anglaises dans l'Inde ont diminué de plus de 20 millions

de roupies par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Pendant les six derniers mois, sur 3.202 automobiles importées dans l'Inde, 3.039 étaient de fabrication américaine.

ASIE RUSSE

L'étude du marché sibérien par une mission économique canadienne. — Parmi les nations bien placées pour commercer avec la Sibérie, le Canada, par sa proximité et par son développement industriel déjà avancé, occupe une place de premier ordre. Rien que de naturel, par conséquent, à ce que le gouvernement canadien se soit récemment préoccupé d'étudier le marché sibérien et les conditions d'échanges possibles avec lui, exactement comme il a fait étudier naguère, par une commission de même nature, la France et l'Italie. On a pu signaler, dans d'autres revues, plus d'une observation intéressante, formulée par les commissaires canadiens à leur retour de l'Europe occidentale; nous relevons de même, dans le rapport présenté par la commission économique canadienne qui s'est rendue en Sibérie quelques remarques à retenir. En voici le résumé.

La clientèle sibérienne se compose surtout de paysans engagés dans la culture des céréales et dans l'élevage du bétail, des chevaux et des volailles. Les marchandises à expédier doivent être adaptées aux besoins de la classe paysanne, c'est-à-dire d'une population dont le niveau de civilisation est moins élevé que celui des peuples du Canada et dont la puissance d'achat est limitée.

Pour ce motif, les articles « bon marché », pratiques, utiles, ont une importance capitale. Mais qui dit bon marché ne dit pas « camelote ». Les marchandises américaines et canadiennes sont très appréciées en Sibérie, à l'encontre des marchandises japonaises.

Que réclame cette clientèle paysanne? Avant tout des machines agricoles et des outils aratoires, bref tout l'outillage nécessaire aux fermes modernes. Ce doit être là pour le Canada la branche la plus importante de ses transactions commerciales avec la Sibérie.

Ce n'est pas la seule cependant. Car, à côté de la Sibérie agricole, s'est développée, depuis la guerre surtout, une Sibérie industrielle. Ce qu'est cette Sibérie industrielle et ce qu'elle réclame, la mission canadienne l'indique. L'industrie est encore peu avancée. Les fabriques construites en Sibérie avant la guerre ne demandaient jadis que des matières premières peu dispendieuses; c'était des fabriques d'eau-de-vie, des minoteries, des établissements pour le séchage et le salage des peaux. Ces industries rudimentaires se sont, pendant la guerre, augmentées et compliquées. La Sibérie livrée à elle-même a été obligée

de fonder des établissements industriels afin d'utiliser les richesses du pays en fer et en charbon et de produire les articles de première nécessité qui lui faisaient totalement défaut. Par suite, de la part des Sibériens, des demandes nouvelles que la mission canadienne signale : machines, accessoires, tous outils nécessaires pour les fabriques de textiles, chaussures, vêtements, boutons, cuirs, cigarettes, viandes de conserve, légumes et fruits conservés, lait condensé, métallurgie, etc. Bref, on entrevoit aisément quel débouché nouveau la Sibérie ouvre à l'exportation étrangère.

Enfin, la mission canadienne signale la concurrence contre laquelle il faudra lutter. Les Etats-Unis peuvent être considérés comme le concurrent le plus sérieux du Canada dans toutes les branches du commerce avec la Sibérie. Le Japon, dont les articles passent pour être de moins bonne qualité, est moins redoutable. Le Canada devra compter aussi avec la Grande-Bretagne, qui semble vouloir faire de ce côté un grand effort, et avec la Suède désireuse et capable d'importer en Sibérie tous accessoires pour crémeries, laiteries, machines à huiles, scieries, etc.

Les denrées périssables et les frigorifiques. — La Sibérie est aujourd'hui un des plus grands producteurs de beurre, de viande, de poissons, d'œufs, bref de matières périssables. Avant les grandes convulsions qui secouent si profondément tout l'ancien empire des tsars, le chiffre de ses exportations croissait chaque année; la statistique du chemin de fer d'Omsk en témoigne.

Au cours des années 1912-1915, ce chemin de fer a transporté des quantités très importantes d'œufs et de beurre, de viande et de poissons, représentant un total de 9.174.985 pouds en 1912, passant à 10.132.608 pouds en 1913 pour descendre à 8.067.880 pouds en 1914 et pour remonter à 10.567.100 pouds en 1915. Ces totaux se décomposent de la manière que voici :

a) Pour les œufs et pour le beurre :

Années	Œufs	Beurre
1912.....	305.970	5.054.451
1913.....	391.290	5.776.130
1914.....	402.563	4.713.404
1915.....	81.074	5.918.416

b) Pour la viande et le poisson :

Années	Viande	Poissons
1912.....	2.813.249	1.001.315
1913.....	2.946.727	1.018.461
1914.....	2.086.332	865.581
1915.....	3.734.941	832.669

Si importants que soient ces chiffres, ils sont loin de représenter un maximum; l'exportation peut et doit augmenter considérablement, mais seulement si on lui permet de le faire. Pour qu'il en soit ainsi, la construction d'un véritable réseau

de glaciers et de transports frigorifiques s'impose.

Jusqu'à ces derniers temps, le transport de la viande et du poisson a beaucoup souffert du manque d'appareils frigorifiques. Il existait à la vérité, pour le beurre, des wagons-glacières, mais insuffisants à la fois en nombre et en qualité. Aussi le beurre sibérien arrivait-il sur les marchés étrangers dans un moins bon état de conservation que les autres; le poids s'en vendait, par suite, quelques roubles meilleur marché.

Le transport de la viande s'effectuait dans de moins bonnes conditions encore. Point de wagons-glacières, hormis ceux que le ministère de l'Agriculture avait agencés pour les besoins militaires. Les marchands de bestiaux se voyaient, par suite, contraints d'utiliser l'appareil frigorifique naturel que constitue le froid de l'hiver sibérien. De là, fatalement, des conséquences malheureuses : le bétail, en attendant la saison propice, souffre de la faim en automne, faute de nourriture et, par suite, diminue de poids; — tous les marchands faisant abattre leurs bêtes en même temps, l'afflux de la viande sur le marché, en hiver, provoque une baisse de prix; — si, au lieu du « froid naturel », un dégel inattendu survient, les marchands sont obligés de vendre à des prix inférieurs. Et nous ne parlons pas ici du préjudice que les alternatives de gel et de dégel causent à la viande.

Quant au transport d'une bête sur pied, il est coûteux, réclame beaucoup plus de wagons et fait perdre de leur poids aux animaux.

L'industrie de la pêche souffre des mêmes inconvénients. Faute des transports convenables, force est de saler presque toute la pêche d'été; le poisson perd donc de son goût et de son poids, et, par suite, se vend moins cher, lui aussi.

L'exportation des denrées périssables est donc en corrélation étroite avec le développement des appareils et des wagons frigorifiques. Voici un tableau qui en fournit la preuve évidente.

	Exportation du beurre en pouds	Wagons frigorifiques
1894.....	400	—
1900.....	521.000	50
1905.....	2.030.000	830
1910.....	4.810.000	1.339
1915.....	5.918.000	1.500

Aussi, M. Boris Skorokhodov, dans le *Messenger des finances, du commerce et de l'industrie* du gouvernement de la Russie à Omsk (1919, n° 7), réclame-t-il la remise en état immédiate de l'ancien matériel frigorifique, la construction d'un nouveau matériel de cette nature étant pour le moment impossible. A ce prix, la Sibérie deviendra pour la Russie, dès qu'elle sera libérée du bolchévisme, et aussi pour l'Europe occidentale, un centre de ravitaillement de tout premier ordre en produits alimentaires périssables : beurre, œufs, viande, poissons.

PERSE

La Perse et l'accord anglo-persan du 9 août 1919. — En répondant au toast, qui lui avait été porté le mardi 2 décembre, quand il était l'hôte de la Société persane de Londres, le ministre des Affaires étrangères de Perse, le prince Firouz, a fait une brève allusion aux appréhensions, aux inquiétudes que la conclusion de l'accord anglo-persan du 9 août a suscitées en Perse et dans les pays étrangers. On ne saurait dissimuler, en effet, que l'instrument diplomatique, dont notre dernier numéro a publié le texte, a produit en Perse une réelle émotion, beaucoup plus profonde que ne le donnent à entendre les rares allusions que les journaux anglais y ont pu faire.

Après avoir constaté que la connaissance du texte de l'accord a produit excellente impression dans les milieux officiels de Téhéran, les feuilles britanniques se sont bornées à signaler une polémique engagée dans les journaux persans au sujet de l'attitude des Etats-Unis d'Amérique à l'égard de la Perse à la Conférence de la paix; mais il y a eu autre chose. Il y a eu quelque agitation, sinon même des mouvements populaires, et un courant manifeste d'hostilité contre le traité a pu être signalé chez les Bakthiaris.

On sait où habitent ces populations pastorales : elles vivent dans l'Ouest de la seconde capitale de la Perse, d'Ispahan, aux confins et sur les pentes bordières du plateau de l'Iran, dans le Louristan, un pays de terrasses dominées par des chaînes de montagnes parallèles entre elles et arrosées par les sources du Karoun et de ses principaux affluents. On ne saurait dire exactement quelle est l'origine des Bakthiaris : il est plus facile de déterminer leur genre de vie. Ceux-ci sont sédentaires et ceux-là, nomades, passent alternativement des pays de cultures où ils séjournent au printemps et à l'automne (au nord, environs d'Arbal), tantôt sur les hautes pentes entre Bouroujird et Ispahan (en été), tantôt (en hiver) dans les plaines de la Susiane, vers Dizfoul et Chouster. Tous, dans tous les cas, sédentaires comme nomades, ont l'esprit guerrier; ce sont des gens fiers et indépendants, dévoués à leurs chefs directs bien plus qu'au chah de Perse. Celui-ci les Bakthiaris paient un tribut annuel, fournissent des soldats; mais ils le considèrent néanmoins le plus souvent comme un souverain dont l'autorité est parfaitement négligeable. Aussi comprend-on fort bien que l'annonce d'un changement de régime ait déterminé une émotion très vive chez les Bakthiaris.

Nous manquons malheureusement de détails sur la manière dont cette émotion s'est manifestée parmi les différentes tribus de cette région turbulente et belliqueuse, aussi bien que dans le reste de la Perse. Ceux qui lisent les comptes rendus des séances du Parlement britannique peuvent simplement, depuis quelques semaines déjà, conclure d'explications fournies à la Chambre des Communes que la tranquillité n'est pas com-

plète dans l'Empire. En effet, le 10 novembre, M. Cecil Harmsworth a informé le commandant Kenworthy de l'envoi de troupes anglaises et indiennes en Perse pour protéger les frontières de ce pays contre des attaques venues de l'extérieur et pour assurer la tranquillité intérieure. « Aucune de ces menaces n'a encore complètement disparu — a-t-il ajouté — mais la Chambre peut être certaine que ces troupes seront rappelées aussi tôt que possible. La date à laquelle la Perse sera capable de s'occuper de ses propres affaires dépendra de la plus ou moins grande rapidité avec laquelle seront réalisées les différentes stipulations de l'accord récemment conclu. »

Rien, mieux qu'une telle réponse, n'est fait pour confirmer les conclusions de celui de nos collaborateurs qui a étudié ici même les clauses de l'accord du 9 août dernier. Sans doute le prince Firouz, évoquant les termes exprès d'un discours prononcé par lord Curzon en 1911, a-t-il déclaré, dans l'allocution dont nous avons parlé au début de cette note, que toute aide apportée à la Perse devait être absolument désintéressée, et que, ni dans le présent, ni dans l'avenir, rien ne devait être tenté au moindre degré contre l'indépendance de ce pays; mais chacun sait combien variées, combien souples sont les formes du Protectorat. Et qu'importe aux Anglais, gens éminemment pratiques, de n'avoir pas, en Perse, les apparences du pouvoir s'ils en possèdent la réalité et les bénéfices?

Bibliographie

Le sort de l'Empire ottoman, par ANDRÉ MANDELSTAM, librairie Payot et C^{ie}, Lausanne-Paris, 1917.

Le livre que publie M. André Mandelstam, ancien drogman de l'ambassade de Russie à Constantinople, a ceci de particulier qu'il est écrit par un homme qui a passé seize ans de sa vie en Turquie, et qui a été, au moins au début, un ami sincère des Jeunes-Turcs. On ne saurait donc le taxer de partialité et attribuer à des partis pris ses appréciations, si rigoureuses soient-elles.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la première, l'auteur étudie l'activité des Jeunes-Turcs, avant la guerre; dans la seconde, l'entrée en guerre de la Turquie; dans la troisième, la mainmise de l'Allemagne sur la Turquie, et, dans la quatrième, il expose son opinion sur le sort que la Conférence doit réserver à l'Empire ottoman.

Lorsque le 11 juillet 1908 la révolution jeune-turque mit fin au règne sanglant d'Abdul-Hamid, elle fut accueillie avec joie par tous les esprits libéraux; on croyait, et l'auteur tout le premier, à l'arrivée d'un régime nouveau en Turquie et à la sincérité des sentiments des Jeunes-Turcs. Les événements ne devaient pas tarder à donner à ces espoirs un démenti éclatant.

Le parti jeune-turc, qui avait promis des traitements égaux à tous les sujets de l'Empire, se transforma bientôt en un parti nettement nationaliste, surtout après l'entrée de l'armée de Mahmoud Chekhet pacha, dans les murs de Constantinople, le 26 avril 1909. Bientôt la lutte contre les éléments non turcs commença aussi vive qu'aux plus mauvais jours du règne d'Abdul-Hamid, notamment contre les Arméniens.

D'autre part, l'influence allemande se substitua peu à peu à celle de la France et de l'Angleterre, qui avaient été pourtant les premières à assurer le nouveau régime de leur

sympathie. C'est surtout l'œuvre de deux hommes dévoués à la cause allemande, Mahmoud pacha et le grand vizir Hakki pacha. Grâce à leurs intrigues, le général allemand von der Goltz fut chargé de la réorganisation de l'armée turque et, en août 1910, Hakki pacha eut à Marienthal, des conversations avec le comte d'Erenthal, où furent jetées les premières bases de l'alliance turco-allemande. La guerre contre les puissances balkaniques, où les sympathies russes se manifestèrent en faveur des Balkaniques augmenta encore l'influence allemande, qui devint prépondérante dans les années qui précédèrent la grande guerre. Les Jeunes-Turcs avaient donc failli à leur mission de régénérer l'Empire ottoman, fait retour au panislamisme le plus étroit, et abandonné leurs primitives sympathies pour la France et l'Angleterre, de sorte que la Jeune-Turquie se trouvait être en août 1914 l'humble vassale de l'Allemagne.

C'est à cette époque qu'éclata la guerre européenne. M. Mandelstam expose, dans la deuxième partie de son livre, les hésitations par lesquelles passèrent les gouvernements turcs dans les trois mois qui précédèrent l'entrée de la Turquie dans la guerre. La neutralité turque, qui dura du 1^{er} août au 30 octobre 1914, ne fut en effet qu'un vain mot. Dès le premier jour, on décréta la mobilisation générale de l'armée ottomane; l'incident de l'entrée dans le Bosphore, des navires allemands, le *Goeben* et le *Breslau*, provoqua à juste titre les protestations de l'Entente. En même temps un flot continu de forces allemandes se déversait en Turquie par la Roumanie et la Bulgarie. Certains ministres hésitaient pourtant à prendre parti et auraient préféré garder longtemps la neutralité; mais l'influence de Talaat bey et d'Enver pacha, complètement acquis à l'influence allemande, décida du sort de l'Empire ottoman.

La prétendue neutralité turque, pendant les trois premiers mois de la guerre, n'a été en réalité qu'une violation cynique de tous les usages qu'elle aurait dû comporter. En vain, certains dirigeants turcs ont-ils présenté l'entrée en guerre de la Turquie comme un cas de légitime défense; c'est en partie, d'ailleurs, parce que l'Allemagne donnait carte blanche aux instincts nationalistes des Jeunes-Turcs, qu'Enver et Talaat se sont alliés aux empires centraux.

Une fois la guerre déclarée, on peut dire que c'en était fait de l'indépendance de la Turquie, et que celle-ci tombait définitivement sous le joug allemand.

C'est à étudier le sort de la Turquie sous l'influence allemande, que M. Mandelstam consacre la partie la plus importante de son ouvrage. Le chapitre qui offre le plus vif intérêt est celui où l'auteur recherche la responsabilité de l'Allemagne dans les massacres d'Arménie, qui ont coûté la vie à plus d'un million d'hommes. Sans doute l'Allemagne n'a pas organisé elle-même les massacres, mais quand elle eût pu les prévenir, elle les a tolérés et excusés devant l'opinion publique; c'est ainsi qu'au mois de juillet 1915, le cabinet de Washington demanda au gouvernement de Berlin d'unir ses efforts aux siens pour mettre fin aux massacres; il ne reçut aucune réponse. Quand l'ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, M. Morgenthau, s'adressa à son collègue allemand, le baron de Wangenheim, celui-ci refusa, de la façon la plus catégorique, de « s'immiscer dans les affaires intérieures de la Turquie », de sorte que M. René Pinon a pu écrire avec raison : « Tous les agents allemands fermèrent les yeux par ordre, on ne trouve nulle part, dans ce déluge de crimes sans nom, l'écho de leur horreur ou le cri de leur pitié ».

La presse pangermaniste fit d'ailleurs chorus avec les massacreurs turcs. Le comte Reventlow déclara dans la *Deutsche Tageszeitung* que la Turquie avait non seulement le droit, mais encore « le devoir de châtier les Arméniens rebelles et avides de sang ». Quant aux rares défenseurs allemands des Arméniens, comme le docteur Lepsius, il n'a pu faire paraître les résultats de son enquête que sous une forme clandestine. Les massacres ne s'arrêtèrent d'ailleurs pas aux seuls Arméniens; les Nestoriens en furent aussi les victimes, et plus de 100.000 chrétiens du Liban furent exterminés par la famine sans que l'Allemagne intervint. Au contraire, l'Allemagne a constamment protégé les deux tendances de la Jeune-Turquie pendant la guerre, le panislamisme et le nationalisme outrancier.

Les appels de la guerre sainte provenant de l'Allemagne

ont abouti à un échec complet; ils ont fini par couvrir de ridicule ceux qui avaient compté sur eux pour soulever l'Islam.

Tels ont été, au point de vue intérieur et extérieur, les résultats de la mainmise de l'Allemagne sur la Turquie; on voit que cette dernière n'a guère à s'en féliciter.

Dans la quatrième partie de son ouvrage, M. Mandelstam, qui est un juriste éminent, docteur en droit international de l'Université de Pétersbourg, étudie, au point de vue du droit, la doctrine de l'intervention, justifiée par les principes d'humanité. Nous ne le suivons pas dans ses savantes controverses; il nous suffira de dire que, pour l'auteur, l'intervention d'humanité est la sanction nécessaire du respect des droits de l'homme, et que jamais cette intervention n'a été plus justifiée que vis-à-vis de l'Empire ottoman. Mais il ne s'en tient pas là, et pareil au vieux Caïn, qui demandait la destruction de Carthage, M. Mandelstam réclame, au nom des droits de l'humanité violés dans la personne de tous les peuples non turcs, que ces peuples soient définitivement soustraits à toute tutelle, et que l'Empire ottoman soit détruit.

Telle est la conclusion sévère de son livre. Il ne nous appartient pas de l'approuver ou de l'improver, mais elle nous donne la preuve de la grandeur des fautes commises par le gouvernement turc, puisqu'un de ses anciens amis a osé à demander qu'on prenne vis-à-vis de lui des mesures aussi impitoyables.

ARTHUR KANN.

MESSAGERIES MARITIMES

DÉPARTS DE MARSEILLE

Egypte et Syrie.

Mardi 30 décembre. — Pour Alexandrie, Port-Saïd, Jaffa, Haïfa (facultativement), Beyrouth, Caïffa (facultativement), Jeddah (facultativement), Port-Saïd (facultativement), Alexandrie. — *Lotus*, cap. Guérin ✕.

Méditerranée Nord.

Vendredi 2 janvier. — Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Constantinople, Zongouldak, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Haïfa, Alexandrette, Mersina, Larnaca, Tripoli, Beyrouth, Rhodes, Smyrne, Constantinople, Zongouldak, Smyrne, Le Pirée, Naples. — *Bosphore*, cap. Gregorj.

Indo-Chine.

Mardi 10 janvier. — Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapour, Saïgon, Haïphong. — *Pei-Ho*, cap. Mahéas.

Indes, Chine et Japon.

Mardi 22 janvier. — Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapour, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé, Yokohama. — *Paul-Lecat*, cap. Broc ✕.

Services annexes : de Colombo pour Pondichéry et Cutta; de Saïgon pour l'Annam et le Tonkin.

Océan-Indien.

Mardi 15 janvier. — Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suez, Tamatave, La Réunion, Maurice, La Réunion, Tananarive, Sainte-Marie, Diégo-Suarez, Aden, Djibouti, Suez, Port-Saïd. — *Crimée*, cap. X.

Service annexe de Diégo-Suarez aux ports de la Côte d' Madagascar.

Australie et Nouvelle-Calédonie.

Mardi 15 janvier. — Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo, Fremantle, Melbourne, Sydney, Nouméa. — *El-Kantara*, cap. Levêque.

Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.

Londres et mer Noire.

Départ de Londres

Vendredi 2 janvier. — Pour le Havre, Marseille et Mer Noire. — *Normand*, cap. Paris.

Ligne Anvers-Extrême-Orient.

Départ d'Anvers

Mardi 15 janvier. — Pour Marseille et l'Extrême-Orient. — *Pierre Benoit*, cap. Désirat ✕.

TABLE DES MATIÈRES

PUBLIÉES DANS

L'Asie Française

ANNÉES 1918-1919

GÉNÉRALITÉS

Comité de l'Asie française. — Liste des souscripteurs, 5, 117, 165, 242, 293. — A nos adhérents, 131, 242, 293. — Actes du Comité; Mission Lunet de la Jonquière, 238; Une conférence sur les souffrances des Assyro-Chaldéens, 238.

Nécrologie. — Edouard Chavannes, 6. — Jules Charles-Roux, 8. — Le Myre de Vilers, 10.

Divers. — Les problèmes de l'Est et l'Entente, 15. — La loi de 1901 et l'enseignement français en Orient et dans l'Extrême-Orient, 33. — Dans l'Est: Questions pour la guerre et pour la paix, 61. — Le Saint-Siège et le Protectorat catholique de la France, 69. — La représentation consulaire de la France en Extrême-Orient, 149. — Le pantouranisme et l'histoire, 151. — Les articles du traité de paix relatifs à l'Asie, 167. — L'état présent des questions orientales et l'intérêt français, 169. — La Conférence de la paix et l'Orient, 183. — L'évolution de la politique économique impérialiste de la Grande-Bretagne pendant la guerre, 207.

ASIE FRANÇAISE

Articles. — L'enseignement supérieur en Indochine, 28. — Le Tranninh, 108. — Les tirailleurs annamites et la guerre, 212. — L'Indochine préhistorique, 214. — Les Indochinois en France pendant la guerre, 264. — L'Indochine française dans le milieu asiatique, 303.

Chroniques. — L'œuvre de M. Sarraut, 38. — Un résumé politique de M. Albert Sarraut, 216. — Le mouvement commercial en 1918, 277. — Le départ de M. Sarraut, 310. — Installation d'une Cour d'appel à Hanoi, 310. — Le mouvement de la navigation en 1917, 311.

SIAM, CHINE ET JAPON

Siam. — *Article.* — Un discours royal, 41.
Chroniques. — Les inondations, 42. — Le développement des chemins de fer, 43. — Le mouvement commercial, 44. — Envoi d'un contingent en France, 114.

Chine. — *Articles.* — La lutte du Nord et du Sud en Chine, 104. — L'Université française de Changhai, 141. — La Chine, le Japon et la paix, 193.

Chroniques. — La situation intérieure, 47. — Le rendement des douanes, 48. — Les inondations, 48. — Les intrigues allemandes en Chine, 48. — Un accord militaire sino-japonais, 73. — Le désordre politique, 114. — Le désordre financier, 115. — Le gouvernement de Pékin et l'opium, 115. — La question des sujets ennemis, 115. — L'anarchie intérieure, 158. — La destruction de l'influence allemande, 160. — La culture de l'opium, 161. — La télégraphie sans fil, 161. — L'école franco-chinoise à Tchen-tou, 161. — La question du Chantoung et les désordres intérieurs, 225. — Misère financière et désordres militaires, 283. — Les revendications chinoises et la situation des Allemands, 283. — Les missions protestantes allemandes en Extrême-Orient, 314. — Cessation de l'État de guerre avec l'Allemagne, 314. — La lutte contre l'opium, 315.

Japon. — *Articles.* — Les progrès de l'exportation et de l'industrie japonaise depuis la guerre, 74. — L'effort japonais en Chine, 144. — La Chine, le Japon et la paix, 193.

Chroniques. — Les prêts aux Alliés, 49. — Les progrès de la navigation, 50. — Le mouvement commercial, 50. — La prospérité de Tokio, 50. — Découverte de mines de cuivre à Formose, 51. — Un accord militaire sino-japonais, 73. — La politique extérieure, 115. — Augmen-

tation de l'armée, 116. — Les émeutes du riz, 116. — A propos des écoles françaises au Japon, 148. — Les revendications japonaises et la paix, 161. — Le commerce et le budget, 162. — Le Japon, les Etats-Unis et le commerce du Pacifique, 162. — Un consortium de banques françaises, anglaises, américaines et japonaises, 226. — Le Japon et la ligue des Nations, 228. — Une réforme électorale, 228. — Le mouvement antijaponais en Corée, 228. — Le mouvement commercial, 230. — Lettre de Tokio, 271. — L'essor du Japon pendant la guerre, 315.

LEVANT, ARABIE ET PERSE

Levant. — *Articles.* — Abdul-Hamid, 30. — La question de Syrie et la paix, 119. — La fin de la guerre en Orient, 132. — L'état présent des questions orientales et l'intérêt français, 169. — L'importance des intérêts français dans l'Empire ottoman, 179. — Les vœux du Liban, 189. — Le général Gouraud en Syrie, 238. — La France, l'Angleterre et la Syrie, 243. — L'opinion anglaise et la Syrie, 249. — Le champ d'action du général Gouraud : coup d'œil géographique, 294. — L'arrivée du général Gouraud en Syrie, 311. — L'agitation dans le Kurdistan méridional, 313.

Chroniques. — Nouvelles menaces contre les Arméniens, 45. — Le mouvement sionniste, 46, 98. — La situation économique en Turquie, 47. — L'œuvre civile des Anglais en Palestine et en Mésopotamie, 93. — La situation des chrétiens assyriens, 93. — La mort du sultan de Turquie, 117. — Congrès français de la Syrie à Marseille, 140. — Une statistique de l'hellénisme dans l'Empire ottoman, 155. — L'Italie et la Méditerranée orientale, 157. — Les adieux de l'Allemagne à la Turquie, 157. — Les affaires d'Arménie, 158. — Les chrétiens nestoriens, 158. — Les revendications des Assyro-Chaldéens, 190. — Les revendications des Kurdes, 192. — Lettre de Constantinople, 206. — L'occupation de la région de Smyrne par les Grecs, 222. — La situation intérieure en Turquie, 223. — L'occupation italienne en Anatolie, 223. — La situation dans les territoires arméniens, 224. — Compagnie commerciale anglaise pour le Levant, 224. — Un mouvement nationaliste en Anatolie, 279. — Le mouvement nationaliste et l'Arménie, 281. — Les prétentions de l'émir Fayçal sur la Syrie, 281. — L'Asie française et les affaires de Syrie, 282.

Arabie. — *Articles.* — L'insurrection du Hedjaz, son caractère, ses résultats, 34.

Chroniques. — Les attaques des Ouahabbites contre le Hedjaz, 224. — La justice du Hedjaz, 224.

Perse. — L'œuvre de police de Sir Percy Sykes, 55. — Méthodes allemandes, 56. — La politique britannique, 235. — Guerre et commerce en 1918, 235. — Le traité anglo-persan et la politique britannique, 257. — Le chah de Perse en Angleterre, 291. — La Perse et l'accord anglo-persan du 9 août 1919, 321.

La guerre en Orient. — En Arménie, 23. — En Mésopotamie, 23, 90. — En Palestine, 25, 89. — En Arabie, 28, 90. — En Perse, 92. — L'intervention des Alliés en Russie, 87. — Les prisonniers britanniques des Turcs, 93. — Participation française à la victoire de l'armée Allenby, 135.

ASIE ANGLAISE

Articles. — Les réformes dans l'Inde, 101, 163. — Affaires d'Afghanistan, 203, 262.

Chroniques. — L'agitation politique, 51. — Les désordres, 52. — Le recrutement, 52. — La prospérité de l'Inde, 53. — Une nouvelle association anglo-indienne, 53. — Les Etats fédérés malais et les dépenses de la guerre, 54. — L'Inde et les relations avec l'Afghanistan, 54. — Les commerçants anglais et l'exportation des peaux, 54. — La culture de l'indigo et du blé, 55. — La contribution de l'Inde à la guerre, 150. — Les réformes en Birmanie, 163, 287. — Les musulmans de l'Inde et le califat, 164. — L'Inde et la Conférence de la paix, 164. — L'activité japonaise à Singapour, 164. — Un service d'aéroplanes vers l'Inde, 164. — L'épidémie d'influenza, 164. — L'agitation dans l'Inde, 230, 284. — La loi sur les réformes constitutionnelles dans l'Inde, 232. — La situation financière, 234. — Nomination de cadets à l'Ecole militaire, 234. — L'élévation de lord Sinha à la pairie, 234. — L'agitation ouvrière en Angleterre : sa répercussion dans l'Inde, 235. — Agrandissement de l'Etat de Bénarès, 285. — La loi sur les réformes constitutionnelles dans l'Inde, 285. — La question des vaches, 287. — La question du change, 287. — Le commerce du Japon avec l'Inde, 288. — Mécontentement des Indiens de l'Afrique du Sud, 288. — La réforme constitutionnelle dans l'Inde, 318. — L'agitation dans l'Inde, 318. — Questions financières 319.

ASIE RUSSE

Articles. — Les événements du Caucase, 95. — Les mouvements politiques en Sibérie depuis la Révolution, 271, 306. — Les intérêts français en Transcaucasie, 297.

Chroniques. — L'essor des coopératives en Sibérie et le marché sibérien, 288. — Les expéditions à travers la mer de Kara en 1918 et 1919 et l'avenir de la Sibérie, 289. — L'industrie houillère en Sibérie, 290. — L'étude du marché sibérien par une mission économique canadienne, 319. — Les denrées périssables et les frigorifiques, 320.

AUSTRALASIE

Indes hollandaises. — Les relations maritimes avec les Etats-Unis, 55.

CARTES

La guerre, en Palestine, 89. — La guerre en Mésopotamie, 91. — La guerre en Perse, 92. — Le Trauninh, 109. — Accord de 1916 relatif à la Syrie et la Mésopotamie, 245. — Carte de la Transcaucasie, 298.

BIBLIOGRAPHIE

Jérusalem délivrée, par M^{rs} BAUBRILLART, 58. — Un grand destin commence, par ONÉSIME RECLUS, 56. — The Indian corps in France, par le lieutenant-colonel J.-W.-B. MEREWETHER et le right honorable sir FREDERIC SMITH, 60. — L'Inde d'aujourd'hui, par M. ALBERT MÉTIN, 236. — Traditions françaises au Liban, 292. — Le Sort de l'Empire ottoman, par ANDRÉ MANDELSTAM, 321.

Le Gérant : A. MARTIAL.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.



L'ŒUVRE DU COMITÉ

Appel à nos Souscripteurs

Les circonstances que nous traversons, en même temps qu'elles imposent à notre Comité de graves obligations, opposent à son activité normale les obstacles les plus fâcheux. Pour assurer la publication de notre Bulletin dans son ampleur accoutumée, nous manquerions à la fois soit de la régularité des informations et de la liberté de discussion, soit des ressources nécessaires. Et cependant, à nous confiner dans le silence, nous croirions trahir notre cause. Aussi continuons-nous à faire paraître à intervalles réguliers, bien que plus espacés, un Bulletin qui, pour être réduit, n'en reste pas moins entre nous le lien permanent.

Dans ces conditions, et en raison de la dispersion d'un si grand nombre de nos adhérents, nous ne croyons pas devoir cette année mettre en recouvrement les quittances ordinaires. Nos charges, quelques soins que nous mettions à les diminuer, vont cependant rester assez lourdes.

Aussi faisons-nous un appel très instant aux contributions spontanées de tous nos amis, de tous ceux qui comprennent combien nos devoirs demeurent pressants, combien il importe qu'une œuvre de longue haleine comme la nôtre ne fléchisse pas dans ces heures décisives où se préparent des renouvellements si profonds. A tous ceux qui voudront bien nous envoyer ou, d'un mot, nous autoriser à recouvrer leurs souscriptions, nous adressons d'avance un remerciement d'autant plus chaleureux qu'il s'inspire de notre dévouement passionné à l'intérêt national.

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

DE MOUSTIER.

LOUIS MARIN, député

Le président,

EMILE SENART.

COMPTOIR DES POUTRELLES

80, rue Taitbout. — PARIS

GRAND PRIX

Exposition Coloniale de Marseille 1906

HORS CONCOURS et MEMBRE DU JURY

AUX EXPOSITIONS SUIVANTES :

Exposition maritime Internationale de Bordeaux 1907

Exposition Internationale de Nancy 1909

Exposition Internationale de Clermont-Ferrand 1910

Exposition de Roubaix 1911

Exposition du Mans 1911

BUREAU DE VENTE POUR LA FRANCE & LES COLONIES FRANÇAISES

Des profils I de 80 à 508 m/m et U de 80 à 300 m/m, fer ou acier

DES USINES FRANÇAISES

Service de consultations techniques dirigé par
M. DUPLAIX, ingénieur des Arts et Manufactures, pro-

fesseur du Cours de Constructions métalliques à l'Ecole Centrale, chargé de donner, à titre gracieux, tous renseignements utiles pour l'emploi rationnel et économique des fers à planchers.

AVANTAGES ESSENTIELS DES PLANCHERS MÉTALLIQUES

Exécution rapide par tous temps et en toute sécurité. — Facilité de modifier ultérieurement sans danger les dispositions intérieures des bâtiments, de pratiquer des ouvertures pour cages d'escaliers, ascenseurs, etc..

Qualités de solidité, de durée, d'insonorité, d'hygiène et d'incombustibilité, répondant à toutes les exigences de l'architecture moderne.

Envoi de l'album sur demande

Direction : M. A. LONGUEVAL, Directeur
80, rue Taitbout, à Paris

Adresse télégraphique : REFPLANCHER-PARIS

RETRO
NEWS

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS — Adresse téléphonique : 422-17 — 314-23.



MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing^r E. C. P. & F. POISSON, Succ^r.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris

Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

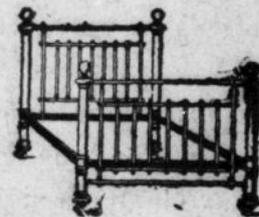
MATÉRIEL de CAMPMENT et ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

LITS MÉTALLIQUES (TUBES Acier et Cuivre)

LITS, SOMMIERS, MOUSTIQUAIRES (genre anglais)

FILTRES ET POUDRES "MANGANITES"

(Filtration et Épuration des Eaux)



Procédé Breveté S. G. D. G. du D^r LAMBERT (Étudié à l'Institut Pasteur de Lille, laboratoire du D^r Calmette).



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant

Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE

LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Églises, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancres, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

LES SERVICES DE PUBLICITÉ, entièrement reconstitués, ont été confiés à

M. L. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert, Paris.

L'Asie Française



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine – Levant – Extrême-Orient

MAI-SEPTEMBRE 1918

AU SIÈGE DU COMITÉ
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS
TÉLÉPH. Saxe 32-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25.

**RETRO
NEWS**

**RETRO
NEWS**

**RETRO
NEWS**

L'Asie Française

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine — Levant — Extrême-Orient

✓ OCTOBRE 1918 — JANVIER 1919

AU SIÈGE DU COMITÉ
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS
TÉLÉPH. Saxe 32-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25.

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Sous le haut patronage de M. RAYMOND POINCARÉ, président de la République française

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, député,
ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;
LOUIS MARIN, député.

Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;
Baron L. DE CONTENSON ;

Secrétaire général adj. : J.-H. FRANKLIN.

Membres : MM.

Adam, ancien député ;
Général d'Amade ;
D'Anthouard, ministre plénipotentiaire ;
Prince d'Arenberg ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Général Bailloud ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre de France à Copenhague ;
Beau, ambassadeur de France à Berne ;
Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, de l'Institut ;
Édouard de Billy, administrat. des Chargeurs Réunis ;
Prince Bonaparte, de l'Institut ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Henri Brenier ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Challey, député ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Chastenot, sénateur ;
Baron Denys Cochin, de l'Académie Française ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Deschanel, de l'Académie française ;
J. Develle, ancien ministre ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indochine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
Dubochet, prés. de la Chambre de commerce de Nantes ;
Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Etienne Flandin, sénateur ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Amiral Gauchet ;
F. Georges-Picot, consul général de France à Beyrouth ;
A. Gérard, ambassadeur de France ;
A. Gérard, administr. des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, ministre plénipotentiaire ;
Grandidier, de l'Institut ;
G. Hanotaux, de l'Académie française ;
Harmand, ambassadeur de France ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
A. Henry, ambassadeur de France ;

Lucien Hubert, sénateur ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Jonnart, sénateur ;
Général Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé, sec. gén. de la Soc. de Géogr. Commerciale
Général de Lacroix ;
Commandant Lunet de la Jonquière ;
Charles Lallemand, de l'Institut ;
Fernand Laudet ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, ministre plénipotentiaire ;
Général Levé ;
Raphaël Georges Lévy, de l'Institut ;
Georges Leygues, ministre de la Marine ;
R. Martinie ;
M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
De Margerie, ministre plénipotentiaire ;
Marmottant, avoué ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indochine ;
Millerand, député, ancien ministre ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron de Neufize ;
A. Nisard, ambassadeur de France ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson, ambassadeur de France ;
Maurice Ordinaire, sénateur ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Panouse ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Insp. gén. des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
S. Pichon, ministre des Affaires Étrangères ;
René Pinon ;
Poignant ;
Raiberti, député ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie »
Joseph Reinach ;
A. Ribot, de l'Académie française ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, ancien gouverneur général de l'Indochine ;
Saint-Germain, sénateur ;
Saint-René Taillandier, ministre plénipotentiaire ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies ;
Comte Jean de Sayve ;
Christian Schefer ;
Le P. Scheil, de l'Institut ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indochine ;
Steeg, ministre plénipotentiaire de France à Christiania ;
A. Terrier, sec. gén. du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu, député ;
Ternaux-Compans, ancien député ;
Colonel de Thomasson ;
J. Trystram, sénateur ;
P. de Vauréal, admin. des Phares de l'Empire ottoman ;

**RETRO
NEWS**

RETRO
NEWS

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS — Adresse téléphonique : 422-17 — 314-22.



MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing^r E. C. P. & F. POISSON, Succ^r.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris

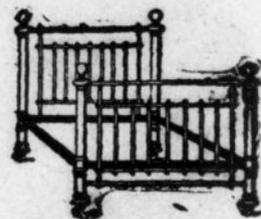
Succursale : 5, rue Richelleu (Opéra), Paris

MATÉRIEL de CAMPEMENT et ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

LITS MÉTALLIQUES (TUBES Acier et Cuivre)

LITS, SOMMIERS, MOUSTIQUAIRES (genre anglais)

FILTRES ET POUDRES "MANGANITES"
(Filtration et Épuration des Eaux)



Procédé Breveté S. G. D. G. du D^r LAMBERT (Étudié à l'Institut Pasteur de Lille, laboratoire du D^r Calmette).



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DÉSINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

LES SERVICES DE PUBLICITÉ, entièrement reconstitués, ont été confiés à

M. L. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert, Paris.

L'Asie Française



BULLETIN MENSUEL
DU
COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine – Levant – Extrême-Orient

FÉVRIER – JUILLET 1919

AU SIÈGE DU COMITÉ
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS
TÉLÉPH. Saxe 32-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25.

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Sous le haut patronage de M. RAYMOND POINCARÉ, président de la République française

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, député, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ; LOUIS MARIN, député.

Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;
Baron L. DE CONTENSON ;

Secrétaire général adj. : J.-H. FRANKLIN.

Membres : MM.

Adam, ancien député ;
Général d'Amade ;
D'Anthonard, ministre plénipotentiaire ;
Prince d'Arenberg ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Général Bailloud ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre de France à Copenhague ;
Beau, ambassadeur de France à Berne ;
Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, de l'Institut ;
Édouard de Billy, administrat. des Chargeurs Réunis ;
Prince Bonaparte, de l'Institut ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Henri Brenier ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Chastenet, sénateur ;
Baron Denys Cochin, de l'Académie Française ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Deschanel, de l'Académie française ;
J. Develle, ancien ministre ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indochine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
Dubochet, prés. de la Chambre de commerce de Nantes ;
Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Etienne Flandin, sénateur ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Amiral Gauchet ;
F. Georges-Picot, consul général de France à Beyrouth ;
A. Gérard, ambassadeur de France ;
A. Gérard, administr. des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, ministre plénipotentiaire ;
Grandidier, de l'Institut ;
G. Hanotaux, de l'Académie française ;
Harmand, ambassadeur de France ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
A. Henry, ambassadeur de France ;

Lucien Hubert, sénateur ;
Jonnart, sénateur ;
Général Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé ;
Général de Lacroix ;
Commandant Lunet de la Jonquière ;
Charles Lallemand, de l'Institut ;
Fernand Laudet ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, ministre plénipotentiaire ;
Général Levé ;
Raphaël Georges Lóvy, de l'Institut ;
Georges Leygues, ministre de la Marine ;
R. Martinie ;
M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
De Margerie, ministre plénipotentiaire ;
Marmottant, avoué ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indochine ;
Millerand, député, ancien ministre ;
Charles Mourey, sous-directeur de l'Office du Maroc ;
Baron de Neufize ;
A. Nisard, ambassadeur de France ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson, ambassadeur de France ;
Maurice Ordinaire, sénateur ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Panouse ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Insp. gén. des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
S. Pichon, ministre des Affaires Étrangères ;
René Pinon ;
Poignant ;
Raiberti, député ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
Joseph Reinach ;
A. Ribot, de l'Académie française ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, ancien gouverneur général de l'Indochine ;
Saint-Germain, sénateur ;
Saint-René Taillandier, ministre plénipotentiaire ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies ;
Comte Jean de Sayve ;
Christian Schefer ;
Le P. Scheil, de l'Institut ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indochine ;
Steeg, ministre plénipotentiaire de France à Christiania ;
A. Terrier, sec. gén. du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu, député ;
Ternaux-Compans, ancien député ;
Colonel de Thomasson ;
J. Trystram, sénateur ;
P. de Vauréal, admin. des Phares de l'Empire ottoman ;

**RETRO
NEWS**

1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

**RETRO
NEWS**

L'Asie



Française

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine – Levant – Extrême-Orient

AOÛT – NOVEMBRE 1919

AU SIÈGE DU COMITE

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. Saxe 32-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 50.

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Sous le haut patronage de M. RAYMOND POINCARÉ, président de la République française

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, député, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; LOUIS MARIN, député.

Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT;

Secrétaires généraux } Comte DE LABRY;
Baron L. DE CONTENSON;

Secrétaire général adj. : J.-H. FRANKLIN.

Membres : MM.

Adam, ancien député ;
Général d'Amade ;
D'Anthouard, ministre plénipotentiaire ;
Prince d'Arenberg ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Général Bailloud ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre de France à Copenhague ;
Beau, ambassadeur de France ;
Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, de l'Institut ;
Prince Bonaparte, de l'Institut ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Henri Brenier ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Chastenot, sénateur ;
Baron Denys Cochin, de l'Académie Française ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Deschanel, de l'Académie française ;
J. Develle, ancien ministre ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indochine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
Dubochet, prés. de la Chambre de commerce de Nantes ;
Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Etienne Flandin, sénateur ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Amiral Gauchet ;
F. Georges-Picot, consul général de France à Beyrouth ;
A. Gérard, ambassadeur de France ;
A. Gérard, administr. des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, ministre plénipotentiaire ;
Grandidier, de l'Institut ;
G. Hanotaux, de l'Académie française ;
Harmand, ambassadeur de France ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
A. Henry, ambassadeur de France ;
Lucien Hubert, sénateur ;

Jonnart, sénateur ;
Général Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé ;
Général de Lacroix ;
Commandant Lunet de la Jonquière ;
Charles Lallemand, de l'Institut ;
Fernand Laudet ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, ministre plénipotentiaire ;
Général Le Rond.
Général Levé ;
Raphaël Georges Lévy, de l'Institut ;
Georges Leygues, ministre de la Marine ;
R. Martinie ;
M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
De Margerie, ambassadeur de France ;
Marmottant, avoué ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indochine ;
Millerand, député, ancien ministre ;
Charles Mourey, sous-directeur de l'Office du Maroc ;
Baron de Neufize ;
A. Nisard, ambassadeur de France ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson, ambassadeur de France ;
Maurice Ordinaire, sénateur ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Panouse ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Insp. gén. des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
S. Pichon, ministre des Affaires Étrangères ;
René Pinon ;
Poignant ;
Raiberti, député ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
Joseph Reinach ;
A. Ribot, de l'Académie française ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, ancien gouverneur général de l'Indochine ;
Saint-Germain, sénateur ;
Saint-René Taillandier, ministre plénipotentiaire ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies ;
Comte Jean de Sayve ;
Christian Schefer ;
Le P. Scheil, de l'Institut ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indochine ;
Steeg, ministre plénipotentiaire de France à Christiania ;
A. Terrier, sec. gén. du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu, député ;
Ternaux-Compans, ancien député ;
Colonel de Thomasson ;
J. Trystram, sénateur ;
P. de Vauréal, admin. des Phares de l'Empire ottoman.

L'Œuvre du Comité

Le Comité de l'Asie française, fondé en 1901, sous la présidence de M. Eug. Etienne, ancien vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre de la Guerre, honoré du haut patronage de M. Poincaré, président de la République française, et présidé actuellement par M. Emile Sernat, membre de l'Institut, va entrer dans sa dix-neuvième année d'existence. Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont largement justifié sa création et son programme et aujourd'hui, au lendemain de la grande guerre qui a si profondément bouleversé l'équilibre mondial, son œuvre apparaît plus utile, plus indispensable que jamais. Le remaniement de la carte du monde, l'évolution politique des pays du Levant et de l'Extrême-Orient précipitée par les événements tragiques de ces cinq dernières années, créent à la France de nouveaux devoirs, engageant pour elle de nouvelles responsabilités. Il importe, dans ces conditions, que notre politique aux pays d'Orient et d'Extrême-Orient devienne de plus en plus vigilante et active. Le Comité de l'Asie française doit y contribuer pour une grande part, grâce à son organisation, grâce aux appuis puissants sur lesquels il sait pouvoir compter, grâce aux concours dévoués qui ne lui ont jamais fait défaut et qui lui ont permis jusqu'ici de guider si utilement et de seconder les efforts de ceux qui se sont dévoués à la tâche patriotique de l'expansion française en Asie.

Conformément au programme tracé par son fondateur, M. Eug. Etienne, le Comité de l'Asie française est devenu « le centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en face des problèmes du Levant et de l'Extrême-Orient. » Son activité au cours de ces dix-huit années s'est ma-

nifestée par de nombreuses interventions auprès des pouvoirs publics, chaque fois que les intérêts de la France en Orient se trouvaient engagés; par de fréquentes conférences, soit au siège du Comité, soit dans de plus vastes locaux; par l'entretien de relations avec des sociétés ou des correspondants s'intéressant aux choses de l'Asie ou par des subventions à d'autres missions qui rentraient dans le domaine de son programme; enfin par la publication de son bulletin, *l'Asie française*, qui a continué à paraître pendant toute la durée de la guerre.

L'Asie française, créée sous la direction de M. Robert de Caix, qui a dû, les mois derniers, suspendre sa collaboration en raison de ses nouvelles fonctions de secrétaire général du haut commissariat de France en Syrie, rend compte de la vie de l'Association, sous ses formes variées. Il donne un compte rendu de tous les événements asiatiques, et consacre une place étendue aux préoccupations du Levant. Il est en outre complété par de nombreuses Variétés qui, tout en rendant sa lecture plus attrayante pour le grand public, ajoutent encore à son intérêt pour les spécialistes.

Enfin chaque livraison est illustrée de gravures ou de cartes, dressées spécialement pour le Comité, et comprend des chroniques régulières où sont suivis, mois par mois, les événements politiques et le développement économique des divers pays du Levant et de l'Extrême-Orient. *L'Asie française* a, par l'intermédiaire des journalistes quotidiens qui s'en inspirent, une influence indirecte qui ajoute beaucoup à l'influence directe exercée par le Comité. Ses études n'ont pas été étrangères à tel vote du Parlement ou à telle décision prise par la politique française dans les affaires asiatiques.

ASSAINISSEMENT DES HABITATIONS ET DES CULTURES

Par le

CRÉSYL-JEYES

Désinfectant

Antiseptique

Parasiticide

SEUL CRÉSYL VÉRITABLE

Adopté par les Administrations Publiques. — Indispensable aux Colonies contre les Epidémies, les attaques des parasites, les maladies des cultures coloniales, etc. — Renseignements et Références franco sur demande à la Société française de Produits Sanitaires et Antiseptiques. 35, rue des Francs-Bourgeois. Paris.

**Je suis Acheteur
d'Antiquités de Chine**

LAQUES, MEUBLES,
PARAVENTS,
SCULPTURES,
POTERIES, Etc.

PAUL GUILLAUME

PARIS — 108, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — PARIS

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES

*Jz Touquart
de Saugl*



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS — Adresse téléphonique : 422-17 — 314-22.



MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing^r E. C. P. & F. POISSON, Succ^r.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris

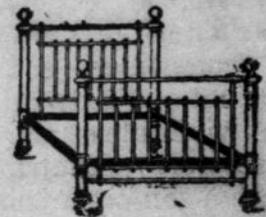
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris :

MATÉRIEL de CAMPEMENT et ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

LITS MÉTALLIQUES (TUBES Acier et Cuivre)

LITS, SOMMIERS, MOUSTIQUAIRES (genre anglais)

FILTRES ET POUDRES "MANGANITES"
(Filtration et Épuration des Eaux)



Procédé Breveté S. G. D. G. du D^r LAMBERT (Étudié à l'Institut Pasteur de Lille, laboratoire du D^r Calmette).

COMPTOIR SIDÉRURGIQUE DE FRANCE

164, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS

VENTE DE PRODUITS MÉTALLURGIQUES
DES PRINCIPALES USINES DE FRANCE

I. — DEMI-PRODUITS

Acier Thomas. — Acier Martin.
Lingots. — Blooms. — Billettes. — Lingots de Forge.

II. — MATÉRIEL DE CHEMIN DE FER

Rails Vignole et Double Champignon. — Éclisses.
Traverses métalliques pour chemins de fer d'intérêt général
et d'intérêt local.
Petits rails. — Petites traverses pour chemins de fer de Mines,
de Travaux publics, etc.

III. — POUTRELLES I ET U

(ANCIEN COMPTOIR DES POUTRELLES)

Pour Constructions de Bâtiments, pour Constructions métal-
liques, pour Constructions de wagons, etc.

Grand Prix : Exposition Coloniale de Marseille 1906.
Hors Concours et Membres du Jury : Expositions de
Bordeaux 1907, Nancy 1909, Clermont-Ferrand 1910, Roubaix
1911, Le Mans 1911, Paris 1916.
Grand Prix : Exposition Internationale de Lyon 1914.

Le Comptoir se charge de faire exécuter en forges des
parachèvements très simples de poutrelles brutes en I et en U,
tels que fraisage aux extrémités, poinçonnage, forage,
peinture, etc.

Le Comptoir n'entreprend pas de travaux comportant la moi-
dre complication, lesquels sont du ressort des Constructeurs.

SPÉCIALITÉ D'APPAREILS COLONIAUX

Foldings, Chambres Touriste, Jumelles, Appareils
de poche, en bois compensés, en teck, en métal.

Tous formats : 4/2x6, 6 1/2x9, 9x12, 10x15, 13x18,
45x107, 6x13, 8x16.

Tous prix : 37 francs à 500 francs

Produits chimiques en tubes, photo-doses, steno-doses



Plaques spéciales
POUR
pays chauds
OBJECTIFS
DE
PRÉCISION
JUMELLES A PRISMES

Demander Catalogue N° 32, gratis et franco.

J. Fleury-HERMAGIS, Constructeur
18, Rue Rambuteau, PARIS

" SUN " VISIBLE



MACHINE à ÉCRITURE constamment visible
et de grand rendement. Garantie 3 ans.

POUR LE BUREAU ET LE VOYAGE
15 années de références

Prix : 660 francs.

ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS
Maison de confiance.

L'Asie Française



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine — Levant — Extrême-Orient

DÉCEMBRE 1919

AU SIÈGE DU COMITE

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. Saxe 32-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 50.

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Sous le haut patronage de M. RAYMOND POINCARÉ, président de la République française

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut. — *Vice-présidents* : MM. EUG. ETIENNE, ancien ministre ;
marquis DE MOUSTIER, député ; LOUIS MARIN, député. — *Trésorier* : M. CHARLES GEORGES-PICOT.
— *Secrétaires généraux* : Comte DE LABRY ; Baron L. DE CONTENSON. — *Secrétaire général adjoint* :
J.-H. FRANKLIN.

MM. Adam, ancien député ;
Général d'Amade ;
D'Anthouard, ministre plénipotentiaire ;
Prince d'Arenberg ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Général Bailloud ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ambassadeur de France à Tokio ;
Beau, ambassadeur de France ;
Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, de l'Institut ;
Prince Bonaparte, de l'Institut ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Henri Brenier ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour, secrétaire
général ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
Joseph Chailley ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Chastenet, sénateur ;
Baron Denys Cochin, de l'Académie Française ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Deschanel, de l'Académie française ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indochine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
Dubochet, prés. de la Chambre de commerce de Nantes ;
Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Etienne Flandin, résident général de Tunisie ;
Franklin Bouillon, ancien député ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Amiral Gauchet ;
F. Georges-Picot ;
A. Gérard, ambassadeur de France ;
A. Gérard, administr. des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, ministre plénipotentiaire ;
A. Grandidier, de l'Institut ;
G. Hanotaux, de l'Académie française ;
Harmand, ancien ambassadeur de France ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
A. Henry, ambassadeur de France ;
Lucien Hubert, sénateur ;
Jonnart, sénateur ;
Général Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé ;
Général de Lacroix ;
Commandant Lunet de la Jonquière ;
Charles Lallemand, de l'Institut ;
Fernand Laudet, de l'Institut ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, ministre au Caire ;
Général Le Rond ;
Général Levé ;
Raphaël Georges Lévy, de l'Institut ;
Georges Leygues, ministre de la Marine ;
R. Martinie ;
M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
De Margerie, ambassadeur de France en Belgique ;
Marmottant, avoué ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indochine ;
Millerand, Haut Commissaire de France en Alsace et en
Lorraine.
Charles Mourey, sous-directeur de l'Office du Maroc ;
Baron de Neufize ;
A. Nisard, ambassadeur de France ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson, ambassadeur de France ;
Maurice Ordinaire, sénateur ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Panouse ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Insp. gén. des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
S. Pichon, ministre des Affaires Étrangères ;
René Pinon ;
Poignant ;
Raiberti, député ;
Raindre, ambassadeur de France ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
Joseph Reinach ;
A. Ribot, de l'Académie française ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, ancien gouverneur général de l'Indochine ;
Saint-Germain, sénateur ;
Saint-René Taillandier, ministre plénipotentiaire ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies ;
Comte Jean de Sayve ;
Christian Schefér ;
Le P. Scheil, de l'Institut ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements du Creusot ;
Siegfried, député, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indochine ;
Steeg, ministre de France ;
A. Terrier, sec. gén. du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu, ministre des Régions Libérées ;
Ternaux-Compans, ancien député ;
Colonel de Thomasson ;
J. Trystram, sénateur ;
P. de Vauréal, admin. des Phares de l'Empire ottoman.

ADHÉSIONS ET SOUSCRIPTIONS

Les ressources du Comité proviennent de dons et souscriptions, et ses moyens d'action relèvent tous de l'initiative privée.

Tous Français souscripteur d'une somme annuelle d'au moins vingt-cinq francs devient membre adhérent et recevra pendant l'année le **Bulletin** mensuel publié par le Comité.

Le chiffre minimum de la cotisation est réduit à vingt francs pour les fonctionnaires coloniaux, diplomatiques et consulaires, l'armée et les membres de l'enseignement.

L'abonnement au **Bulletin mensuel** est fixé à trente francs pour l'étranger, les libraires et commissionnaires et pour les cercles, bibliothèques et groupements divers.

Ces prix ne s'appliquent point aux souscriptions antérieures au 1^{er} janvier 1919 qui sont maintenues à leur ancien chiffre. — Adresser toutes les souscriptions à M. le Trésorier du Comité, 21, rue Cassette. Paris (6^e arrondissement).

**RETRO
NEWS**

RETRO NEWS

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS — Adresse téléphonique : 422-17 — 314-22.



MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing^r E. C. P. & F. POISSON, Succ^r.

Maison principale: 40-42, rue Louis-Blanc, Paris

Succursale: 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

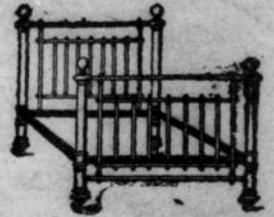
MATÉRIEL de CAMPÉMENT et ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

LITS MÉTALLIQUES (TUBES Acier et Cuivre)

LITS, SOMMIERS, MOUSTIQUAIRES (genre anglais)

FILTRES ET POUDRES "MANGANITES"

(Filtration et Épuration des Eaux)



Procédé Breveté S. G. D. G. du D^r LAMBERT (Étudié à l'Institut Pasteur de Lille, laboratoire du D^r Calmette).

**COMPTOIR
DES POUTRELLES**

80, rue Taitbout. — PARIS

GRAND PRIX

Exposition Coloniale de Marseille 1906

HORS CONCOURS et MEMBRE DU JURY

AUX EXPOSITIONS SUIVANTES :

Exposition maritime Internationale de Bordeaux 1907

Exposition Internationale de Nancy 1909

Exposition Internationale de Clermont-Ferrand 1910

Exposition de Roubaix 1911

Exposition du Mans 1911

BUREAU DE VENTE POUR LA FRANCE & LES COLONIES FRANÇAISES

Des profils I de 80 à 508 m/m et U de 80 à 300 m/m, fer ou acier

DES USINES FRANÇAISES

Service de consultations techniques dirigé par M. DUPLAIX, ingénieur des Arts et Manufactures, professeur du Cours de Constructions métalliques à l'École Centrale, chargé de donner, à titre gracieux, tous renseignements utiles pour l'emploi rationnel et économique des fers à planchers.

AVANTAGES ESSENTIELS DES PLANCHERS MÉTALLIQUES

Exécution rapide par tous temps et en toute sécurité. — Facilité de modifier ultérieurement sans danger les dispositions intérieures des bâtiments, de pratiquer des ouvertures pour cages d'escaliers, ascenseurs, etc..

Qualités de solidité, de durée, d'insonorité, d'hygiène et d'incombustibilité, répondant à toutes les exigences de l'architecture moderne.

Envoi de l'album sur demande

Direction : M. A. LONGUEVAL, Directeur
80, rue Taitbout, à Paris

Adresse télégraphique : REFPLANCHER-PARIS

SPÉCIALITÉ

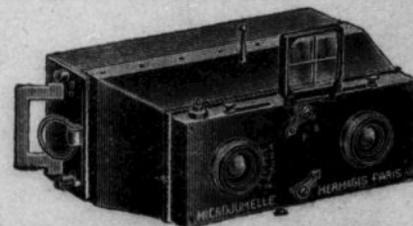
D'APPAREILS COLONIAUX

Foldings, Chambres Touriste, Jumelles, Appareils de poche, en bois compensés, en teck, en métal.

Tous formats : 4/2x6, 6 1/2x9, 9x12, 10x15, 13x18, 45x107, 6x13, 8x16.

Tous prix : 37 francs à 500 francs

Produits chimiques en tubes, photo-doses, steno-doses

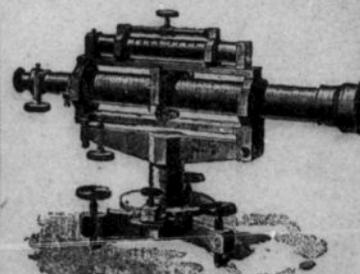


Plaques spéciales
POUR
pays chauds
OBJECTIFS
DE
PRÉCISION
JUMELLES A PRISMES

Demander Catalogue N° 32, gratis et franco.

J. Fleury-HERMAGIS, Constructeur
18, Rue Rambuteau, PARIS

BARABAN



L. THOMAS, Succ^r
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS
de Mathématiques,
Géodésie, Topographie
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue
illustré.

**RETRO
NEWS**